
Histoire de la paroisse de Saint-Malachie / par l'abbé Jules-Adrien Kirouac...

Québec : Typ. Laflamme & Proulx, 1909.

214 p.-[31] f. de planches

- **Auteur(s):** * Kirouac, Jules-Adrien, 1869-1945*
 - **Sujet(s):** * St-Malachie (Paroisse : Saint-Malachie, Dorchester, Québec) -- Histoire*
-

HISTOIRE
DE LA PAROISSE
DE
SAINT-MALACHIE

PAR
L'ABBE JULES-ADRIEN KIROUAC
Curé de Saint-Malachie



QUÉBEC
TYP. LAFLAMME & PROULX

1909

HISTOIRE
DE LA
PAROISSE DE SAINT-MALACHIE

71467

HISTOIRE
DE LA PAROISSE
DE
SAINT-MALACHIE

PAR

L'ABBE JULES-ADRIEN KIROUAC

Curé de Saint-Malachie



QUÉBEC

TYP. LAFLAMME & PROULX

1909



S. G. MGR PAUL-EUGÈNE ROY

À SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR PAUL-EUGÈNE ROY
ÉVÊQUE D'ELBUTHEROPOLIS
AUXILIAIRE DE MONSEIGNEUR L.-N. BÉGIN
Archevêque de Québec
CETTE MONOGRAPHIE
DE LA PAROISSE DE SAINT-MALACHIE
EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIEE
PAR L'AUTEUR

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Québec, 17 décembre 1908.

Monsieur l'abbé J.-A. KIROUAC,
Curé de Saint-Malachie.

Bien cher monsieur,

J'apprends avec plaisir que vous allez publier prochainement l'histoire de votre paroisse de Saint-Malachie. Vous imitez en cela le bon exemple déjà donné par plusieurs curés du diocèse, qui ont employé agréablement et utilement leurs loisirs à faire un travail analogue au vôtre, et ont ainsi soustrait aux ravages inévitables du temps et de l'oubli des annales précieuses et des traditions d'un grand intérêt.

Tous ceux qui suivent de près le développement de notre province, au double point de vue matériel et spirituel, seront heureux d'apprendre comment votre paroisse a été colonisée, au prix de quels sacrifices les premiers pionniers ont défriché leurs terres, quel dévouement et quelle activité les missionnaires ont dû déployer pour faire de cette pauvre région la belle et florissante paroisse qui est maintenant Saint-Malachie.

Votre ouvrage, monsieur le curé, fera du bien, sans doute, à vos lecteurs ; il leur fera admirer le courage et les vertus de leurs ancêtres et contribuera à leur faire aimer davantage la patrie canadienne.

Agrérez, cher monsieur le curé, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.

† L.-N. ARCH. de Québec.

(Traduction)

ARCHBISHOP'S PALACE, QUEBEC.

Quebec, December 17, 1908.

Rev. J.-A. KIROUAC,

Parish Priest of St Malachy,

Dear Sir,

I learn with pleasure that you are going to publish shortly the history of your parish of St Malachy. You will thereby imitate the good example already given by several priests of the diocese who have agreeably and usefully employed their leisure time in doing a similar work, and have thus saved from the unavoidable ravages of time, annals that are often precious and traditions of great interest.

All those who follow closely the development of our province according to the double standard of material and spiritual advancement will be happy to learn how your parish was colonized, what sacrifices it cost the first pioneers to clear their lands, what devotedness and activity the missionaries had to display to make of this poor region the important and flourishing parish of St Malachy.

Your work, *Monsieur le curé*, will do good no doubt to your readers; it will make them admire the courage and virtues of their ancestors and help to make them love more than ever their native country.

Accept, dear *monsieur le curé*, the assurance of my entire devotedness in Our Lord.

† L.-N. ARCHBP of Quebec.

PRÉFACE

L'histoire et la littérature ont fait beaucoup de progrès dans notre pays depuis un demi siècle. Les historiens du Canada se sont appliqués surtout à faire ressortir les grandes qualités des personnages qui ont acquis de la célébrité dans l'administration civile ou religieuse. On a cherché avant tout à transmettre aux générations futures le souvenir des vertus, de l'intelligence et de la générosité de ces hommes qui ont fait l'honneur et la gloire de la nationalité canadienne. L'histoire générale d'un peuple, d'une nation, est toujours intéressante pour la masse des lecteurs. Cependant l'histoire particulière d'une province, d'un comté, d'une paroisse, mérite aussi d'attirer l'attention.

De même qu'une société, pour atteindre son but, doit compter sur le concours de tous ses membres, ainsi l'histoire générale d'une nation, d'un pays, a besoin pour être complète de l'histoire particulière, de la monographie qui s'occupe des faits et des détails, des individus et des groupes moins importants.

Comme les bons vieux cultivateurs aiment, pendant les longues soirées d'hiver, à se réunir autour du feu, et, en fumant une bonne pipée de tabac canadien, se plaisent à évoquer les souvenirs d'autrefois, nous avons cru nous rendre utile et agréable à nos chers paroissiens en écrivant l'histoire de la paroisse de Saint-Malachie.

La paroisse de Saint-Malachie compte à peine 50 ans d'existence ; et pourtant, comme le ver à soie, après avoir passé six

mois dans sa coque, se transforme en un beau papillon aux couleurs les plus variées et fait l'admiration de tous, ainsi notre paroisse, après être sortie de la forêt comme par enchantement, a grandi et annonce une ère de progrès. Elle doit son origine à un groupe de colons, émigrés irlandais, qui vinrent après la campagne de 1812, en compagnie de monsieur Gilbert Henderson, abatte les premiers arbres de la forêt et jeter les fondements d'une paroisse florissante.

En écrivant l'histoire de Saint-Malachie, nous n'avons pas l'intention de faire une œuvre littéraire.

Nous voulons seulement offrir aux jeunes étudiants de notre paroisse quelques notes que nous avons recueillies ça et là sur l'origine, les développements et l'avenir de la paroisse. Nous avons tout lieu de croire que ce petit volume recevra le plus bienveillant accueil de la part de nos chers paroissiens.

J.-A. KIROUAC, ptre.

INTRODUCTION

D'après une carte géographique conservée chez le seigneur Alexander Henderson, Frampton fut ouvert en 1815 ; et East Frampton (aujourd'hui Saint-Malachie) en 1823. Après la guerre de 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis, un grand nombre de soldats, qui avaient combattu sous le drapeau anglais, en récompense de leur bravoure reçurent des terres situées sur les bords de la rivière Etchemin, surtout dans cet endroit appelé East Frampton.

D'après les documents que nous avons en main et que nous reproduirons lorsque nous parlerons de l'origine de la paroisse, le plus grand nombre de ces soldats ne vinrent pas défricher ni habiter ces terres.

Ces soldats vendirent leurs terres à monsieur Gilbert Henderson, colonel du Troisième régiment et qui servit dans la guerre de 1812. M. Gilbert Henderson, né en Écosse en 1785 et mort en 1876, acheta ces terres et devint le seigneur d'East Frampton.

Il concéda ces terres et ces forêts encore vierges à des émigrés irlandais qui jetèrent les fondements de Saint-Malachie.

A l'époque primitive de la paroisse, les habitations n'étaient que des huttes ou cabanes de bois rond au milieu de la forêt et reliées entre elles par d'étroits sentiers. Aujourd'hui tout a disparu ; ces cabanes, ces huttes primitives ont été remplacées par des maisons confortables. La forêt a reculé ses limites pour favoriser l'agriculture.

Lorsqu'en 1845 la nouvelle chapelle apparut au milieu des bois, East Frampton devenait la mission de Saint-Malachie. Cette chapelle, qui a été témoin des vœux et des prières de toute une génération, qui a vu s'agenouiller tant de chrétiens, où tant de courages abattus ont été relevés et tant d'épreuves, consolées, n'existe plus.

En 1896, à dix pieds de l'emplacement de la vieille chapelle dont le terrain avait été concédé par la famille Quigley, le révérend J.-H. Fréchette, actuellement curé de Sainte-Claire, fit bâtir un nouveau temple digne de la majesté divine ; il dota la paroisse d'une des plus belles églises du comté de Dorchester.

Il ne reste plus aujourd'hui que deux monuments qui sont comme les gardiens fidèles du passé.

Ces monuments, ce sont d'abord les quelques archives qui nous ont été léguées par les seigneurs Henderson, par les missionnaires et les curés résidants ; puis, c'est le souvenir des bons vieux cultivateurs qui ont gardé vivante dans leur mémoire l'histoire de l'origine et des développements de leur paroisse, et ont conservé précieusement l'image de saint Malachie que Monseigneur Signay, évêque de Québec, leur avait donné comme patron.

On se demande quelquefois pourquoi l'évêque de Québec donna à la nouvelle paroisse détachée de Frampton un patron irlandais. En voici la raison.

A l'époque de l'érection de la chapelle en 1845, la mission se composait en grande partie d'émigrés irlandais qui avaient toujours eu une grande dévotion à saint Patrice et à saint Malachie, les deux plus grands apôtres de l'Irlande et les deux plus grands évêques qui aient illustré le siège d'Armagh. La population irlandaise était à cette époque en majorité ; les

Longues-Pointes, qui comprennent aujourd'hui trente familles canadiennes, ne faisaient pas partie de Saint-Malachie.

Ce n'est que plus tard que cette concession, ainsi que Saint-Jean et une partie de Buckland, fut annexé à la paroisse de Saint-Malachie.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT - MALACHIE

CHAPITRE I

Origine du nom Malachie.—Rencontre du cardinal Logue, un des successeurs de saint Malachie sur le siège d'Armagh. — Vie de saint Malachie ; ses vertus, ses miracles.

A VANT d'initier le lecteur aux principaux événements qui se sont déroulés pendant près d'un siècle dans l'humble et modeste paroisse, connue autrefois sous le nom d'East Frampton, nous avons cru qu'il serait fort agréable de faire la connaissance du glorieux patron de la paroisse, saint Malachie. Et certes, ce n'est pas sans raison, car bien des gens, en nous adressant des lettres par le bureau de poste, écrivent « Sainte-Malachie », comme si la paroisse était placée sous le vocable d'une vierge ou d'une sainte femme. D'autres ont pensé que le patron de la paroisse était Malachie, l'un des douze petits prophètes de l'Ancien Testament, qui vécut vers l'an 403 avant J.-C., et qui prédit l'abolition des sacrifices judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui serait offert dans tout l'univers, le jugement, et la venue d'Elie. Nous verrons dans la suite que notre glorieux patron était archevêque d'Armagh et primat de toute l'Irlande.

Nous aimons d'autant plus à dire quelques mots de la vie, des œuvres, des vertus et des miracles de ce grand saint, que sur ce même siège archiépiscopal d'Armagh où saint Malachie a fait tant de bien, il y a aujourd'hui un éminentissime cardinal dont les vertus et les œuvres rappellent celles de ses prédécesseurs, et que nous avons eu le privilège de rencontrer, le cardinal Logue.

En 1892, alors que nous étions étudiant à l'Université de la Propagande, nous fûmes, au Collège Canadien, témoin de la réception de trois princes de l'Église : le cardinal Vaughan, de Londres, le cardinal Richard, de Paris, décédé au commencement de février 1908, et le cardinal Logue d'Armagh, primat de toute l'Irlande.

Après le dîner, tous les jeunes prêtres canadiens furent présentés aux éminentissimes cardinaux par le supérieur, monsieur Palin d'Abonville de regrettée mémoire. Le cardinal Logue prit plaisir à nous faire chanter les chansons du Canada et à réveiller en nous les souvenirs de la patrie absente. Bien des années se sont écoulées depuis le jour où nous eûmes l'insigne honneur de faire la connaissance de ces princes de l'Église ; le souvenir de ce vénérable cardinal d'Irlande nous est resté bien frais dans la mémoire.

Aussi, au commencement de décembre 1907, il nous vint à l'idée d'adresser une lettre en anglais à son Eminence le cardinal Logue pour lui rappeler les souvenirs d'autrefois et lui dire toute la joie que nous éprouvions d'avoir fait sa connaissance à Rome. Et cette joie est d'autant plus grande qu'il a plu à Sa Grandeur M^{gr} l'Archevêque de Québec de nous nommer curé d'une paroisse placée sous le patronage de saint Malachie, né à Armagh et plus tard archevêque métropolitain d'Irlande sur le même siège occupé par Son Eminence le cardinal Logue.

Afin de donner en abrégé la vie de ce grand patriarche d'Irlande, nous avons résumé ce qu'en ont dit saint Bernard,



Saint Malachie

dans ses oraisons fufièbres, l'abbé Rohrbacher et le Père Butler, dans leurs *Vies des Saints*.

L'Irlande doit sa conversion à saint Patrice. Cette transition de l'idolâtrie à la connaissance de l'Évangile eut lieu à l'époque où l'Empire Romain fut démembré et où les nations barbares envahirent l'Europe. La Providence, qui veille sans cesse sur l'Église, semblait avoir choisi cette île pour en faire son asile et son centre d'expansion.

Pendant trois cents ans la jeunesse chrétienne y venait de toutes les parties de l'Europe s'instruire de la science des saints et se perfectionner dans les arts et la littérature.

Au IX^e siècle, l'Irlande se ressentit de l'invasion des Normands, qui ravagèrent la France, l'Écosse, l'Angleterre et l'Irlande. L'autorité disparut, les grands opprimaient les petits, les monastères étaient pillés et les prêtres, massacrés. Pendant cette longue période de persécution et d'oppression, les mœurs et la piété se relâchèrent considérablement ; le vice et l'ignorance succédèrent aux vertus chrétiennes. Par suite des factions et des querelles entre les gouverneurs des provinces, la monarchie de l'Irlande tomba en deshérence.

Telle était la situation de l'Irlande lorsque naquit saint Malachie, l'an 1094, dans la ville d'Armagh. On lui donna le nom de Maol-Maodhog ; ce mot « maol » dans la langue gaélique ou celtique veut dire « tonsuré », et Maodhog est le nom d'un saint d'Irlande. Le jeune Malachie fut placé sous le patronage de saint Maodhog, premier évêque de Ferns, dont on fait la mémoire en Irlande le 31 janvier. Ses parents étaient nobles et appartenaient à l'une des familles les plus puissantes de la province d'Armagh. Quand il fut en âge de fréquenter l'école, ses parents ne négligèrent rien pour donner au jeune enfant une bonne instruction.

Tandis que le jeune Malachie apprenait les lettres et la grammaire à l'école d'Armagh, sa mère lui donnait des leçons de piété et d'instruction religieuse. D'un caractère doux, modeste et docile, il se faisait aimer de tous ses camarades. Formé à l'école d'une mère qui lui enseignait la véritable science, c'est-à-dire la science de la religion, il surpassa bientôt ses compagnons dans la littérature et ses maîtres dans la vertu. Comme il ne pouvait pas fréquenter l'église bien souvent, dit saint Bernard, il faisait des oraisons jaculatoires. Il arrivait de temps à autre qu'il était obligé d'accompagner son maître dans ses promenades, et alors il marchait en arrière et, levant les mains vers le ciel, il adressait une prière fervente à Dieu. Il savait distinguer entre l'esprit et la chair ; il connaissait tout le prix de son âme. Sachant qu'il portait dans son cœur un trésor fragile, il cherchait tous les moyens pour conserver son innocence.

Près de l'église d'Armagh, il y avait un moine appelé Imar, qui vivait dans une cellule et passait le jour et la nuit dans le jeûne, la prière et la mortification. Le jeune Malachie alla lui demander une règle de vie. Quand le bruit de sa retraite fut répandu dans la ville d'Armagh, ce fut une véritable protestation de la part des amis qui l'avaient connu. Les uns le blâmaient d'avoir agi trop légèrement ; d'autres craignaient que cette règle fût trop austère pour un jeune homme d'une constitution aussi délicate. Mais le jeune Malachie avait compris la parole du prophète : « Il est bon à l'homme d'avoir porté le joug dès sa jeunesse. » Son exemple entraîna un grand nombre de ses amis à l'imiter dans ce nouveau genre de vie. L'archevêque d'Armagh, Celse, étant au courant de la conduite admirable du jeune Malachie, lui conféra le diaconat. Parmi les fonctions, celle qu'il préférait était d'ensevelir les pauvres.

A l'âge de 25 ans, il fut ordonné prêtre, et l'archevêque Celse le nomma son vicaire. Dès ce moment, il redoubla

de zèle et d'activité : avec le bienveillant encouragement de son archevêque, il rétablit la discipline, il prêcha contre le vice et les coutumes barbares de l'époque ; il remit en vigueur dans toutes les églises de l'Irlande les décrets et les coutumes de l'Eglise Romaine. Il organisa les chapitres, fit chanter les heures canoniales, car depuis l'invasion des Danois le chant était négligé dans presque toutes les églises de l'Irlande ; il rétablit la pratique de la confession, de la confirmation, la régularité dans les mariages.

Saint Malachie alla trouver Malc, évêque de Lesmor, en Moumonie, l'un des royaumes d'Irlande. Cet évêque était devenu célèbre par sa doctrine, ses vertus et ses miracles. Le zélé prêtre passa plusieurs années auprès de lui. Pendant que saint Malachie demeurait avec l'évêque de Lesmor, une révolution éclata et le roi Cormac, détrôné par son frère, vint se réfugier chez l'évêque Malc. L'évêque voulut le recevoir avec de grandes démonstrations ; celui-ci refusa et demanda à être traité comme les moines. Saint Malachie devint son directeur, et plus tard, quand le roi fut rétabli sur son trône, celui-ci n'oublia jamais son maître.

A cette époque, l'abbaye de Bangor, fondé par saint Gongall, l'an 550, étant dans un état déplorable, l'archevêque Celse rappela saint Malachie à Armagh. La célèbre abbaye de Bangor avait joué un rôle important au VI^e siècle ; il y eut jusqu'à 3,000 moines dans ce monastère.

Bangor vient du mot « Benchor » qui signifie « *Benedictus chorus*, chœur béni. » Cet immense monastère fut pillé et dévasté par les pirates danois qui massacrèrent en une journée neuf cents moines. L'oncle de saint Malachie en était le propriétaire ; ce brave homme donna l'emplacement à son neveu. Saint Malachie rebâtit le monastère qui devint une école de science et de piété. Aujourd'hui on voit encore, dans le comté de Down, une partie de cet immense monastère ainsi que les fondations de la grande abbaye

de Bangor fondée par saint Congall. Saint Malachie dirigea pendant plusieurs années ce monastère. A peine âgé de 30 ans, il fut élu évêque de Connerth (aujourd'hui dans le diocèse et le comté d'Antrim). Il comprit que la tâche était difficile, car les mœurs étaient relâchées et les coutumes barbares s'étaient introduites dans le pays : on n'y reconnaissait plus ni dîme, ni mariage légitime, ni confession. Alors saint Malachie commença à prêcher en public ; il prêchait le jour et priait la nuit, parcourant les villes et les campagnes à pied. Les lois barbares disparurent et furent remplacées par les lois romaines ; de nombreuses églises s'élevèrent sur tous les points de l'Irlande. On commença à fréquenter les sacrements et le mariage honorable remplaça le concubinage.

Saint Malachie, chassé de Connerth à la suite d'une révolution, se retira chez le roi Cormac dont il avait été autrefois le directeur. Le roi lui donna des terres et le saint y bâtit un monastère pour y loger 125 religieux. A la mort de Celse, évêque d'Armagh, saint Malachie fut désigné par le clergé et le peuple pour succéder à l'archevêque : ce n'est que cinq ans plus tard qu'il monta sur le trône archiépiscopal d'Armagh. Après avoir rétabli le bon ordre et la discipline il se nomma un successeur, Gélase, pour le placer sur le trône d'Armagh, et il alla diriger le diocèse de Down. Là, il fonda une communauté de chanoines réguliers. Vers l'an 1139, il quitta l'Irlande pour aller à Rome afin de faire approuver par le pape tout ce qu'il avait fait dans le diocèse de Down. En France, il s'arrêta à l'abbaye de Clairvaux, fondée par saint Bernard avec lequel il lia une étroite amitié. A Rome, il rendit visite au pape Innocent II, et visita les principales églises pendant un mois ; le pape le nomma légat de l'Irlande et lui accorda une faveur qui ne s'est jamais renouvelée depuis cette époque. Le Souverain Pontife ôtant sa mitre la mit

sur la tête de saint Malachie, puis lui donna une étole et un manipule. A son retour il s'arrêta à Clairvaux pour revoir saint Bernard, son ami intime, avec lequel il aurait voulu partager la solitude et l'austérité de sa règle.

Saint Malachie y laissa quatre de ses disciples qui devaient plus tard fonder à Armagh l'abbaye de Mellifont. Il revint en Irlande où il fut reçu avec joie ; il tint plusieurs conciles pour faire revivre les anciennes traditions abolies et établir de nouveaux règlements. Voulant honorer le siège de Down, il résolut de se rendre à Rome pour obtenir le pallium, insigne des archevêques. Après avoir assemblé un concile, et traité pendant trois jours d'affaires pressantes, il partit pour Rome. Arrivé à Clairvaux, il voulut y passer quelques jours pour y attendre ses compagnons d'Angleterre. Le cinquième jour, il fut atteint de la fièvre après avoir célébré la messe conventuelle en la fête de saint Luc. Toute la communauté se réunit autour de lui ; il annonça sa fin prochaine et se fit administrer les derniers sacrements. Il dit aux moines qu'il devait mourir le Jour des Trépassés, parce qu'il avait une grande confiance aux secours que les morts reçoivent des vivants ce jour-là. Après avoir encouragé tous les membres de la communauté et leur avoir donné sa bénédiction, il les renvoya à leurs cellules leur disant que son heure n'était pas encore venue. Ils revinrent tous à minuit avec saint Bernard en récitant des psaumes et des cantiques spirituels. Tous avaient les yeux fixés sur le mourant, mais aucun ne le vit mourir tant son visage était calme ; son âme s'envola vers la Cité sainte dans la nuit de la Toussaint, à la première heure du Jour des Morts, comme il l'avait annoncé, l'an 1148, à l'âge de 54 ans, et il fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Clairvaux. Son service fut chanté par saint Bernard qui fit lui-même l'oraison funèbre de son ami.

Il ne nous reste plus qu'à rappeler quelques-uns de ses

miracles qui sont relatés dans l'oraison funèbre de saint Bernard, et dans les Vies des saints.

Il est raconté que, lorsque saint Malachie fut nommé archevêque d'Armagh, il n'exerça pas ses fonctions dans cette ville mais dans toute la province. Pendant ce temps le diocèse d'Armagh était ravagé par le fléau de la peste. On eut recours aux prières de saint Malachie et aussitôt le fléau cessa.

Un jour qu'il se rendait à Rome, il s'arrêta à Yvrée, en Piémont. Le maître de la maison où saint Malachie logea avait un enfant qui était sur le point de mourir. A la demande du père qui manifesta sa grande confiance dans la vertu du saint, celui-ci étendit les mains sur l'enfant qui fut parfaitement guéri.

Lorsque saint Malachie, après un long voyage en Italie et en France, revint en Irlande, il s'arrêta en Ecosse. Le roi David, ayant appris sa renommée, le fit venir à son palais et le supplia de rendre la santé à son fils qui était dangereusement malade. Le saint se rendit aux désirs du roi, il vint à son palais et dit au jeune prince, étendu sur son lit de douleur : « Prenez courage, vous ne mourrez point cette fois-ci. » Alors il l'aspergea d'eau bénite et, le lendemain, le jeune prince était parfaitement rétabli.

Il est un autre miracle raconté par saint Charles Borromée, qui démontre clairement la puissance dont saint Malachie jouissait auprès de Dieu :

Un homme noble demeurait dans les environs du monastère de Bangor. Sa femme étant tombée malade, saint Malachie fut mandé pour lui donner l'extrême-onction. Le saint se préparait à lui donner l'onction sainte lorsque les assistants décidèrent de retarder jusqu'au lendemain matin. Saint Malachie se rendit à leur avis et, après avoir donné une bénédiction à la malade, il s'en retourna au

monastère. A peine venait-il de se mettre en route que la jeune femme rendit le dernier soupir. Saint Malachie accourut auprès de la malade, se faisant un reproche de ne pas l'avoir administrée, et voulut réparer le malheur. Il se mit à prier, à jeûner et à gémir toute la nuit. Le matin arrivé, la jeune femme se frotta les paupières et reconnut le saint.

Celui-ci lui administra les sacrements, sachant que l'extrême-onction contribue au soulagement des malades. La femme fut guérie et passa le reste de ses jours dans la pénitence.

Saint Bernard, qui avait lié une amitié intime avec saint Malachie, eut le bonheur de l'assister à ses derniers moments. Le jour des funérailles, après l'oraison funèbre prononcée par saint Bernard lui-même, on transporta le corps à la chapelle de Notre-Dame de Clairvaux, au tombeau qui lui avait été préparé. Parmi la foule accourue pour voir une dernière fois le glorieux saint de l'Irlande, se trouvait un jeune homme atteint de paralysie. Il avait tout un côté et un bras complètement inanimés. Saint Bernard, qui suivait l'enterrement en compagnie de tous ses moines, aperçut le jeune homme paralysé. Il le fit approcher et, prenant son bras paralysé, il l'appliqua sur la main du saint et aussitôt le jeune homme fut guéri.

Nous avons vu, en racontant la vie de saint Malachie, que celui-ci, après avoir été élu canoniquement archevêque d'Armagh. ne put prendre possession de son siège que cinq ans plus tard. Un nommé Maurice avait usurpé le trône et à sa mort il avait nommé son parent, Nigel, pour lui succéder sur le siège d'Armagh. Alors le roi Cormac, ainsi que tous les évêques d'Irlande, chassèrent Nigel, et saint Malachie, âgé de 38 ans, fut reconnu comme le métropolitain d'Irlande en 1133. Lorsque Nigel quitta le siège d'Armagh, il emporta avec lui deux reliques qui étaient en grande vénération

dans tout le pays de l'Irlande : c'étaient un évangile qui avait appartenu à saint Patrice, et une crosse appelée « le bâton de Jésus » ; ce bâton était recouvert de lames d'or et orné de perles précieuses. Saint Malachie fut soupçonné par ses parents et quelques citoyens de la ville d'Armagh d'avoir enlevé ces deux reliques. Un des chefs hostiles avait invité saint Malachie à sa maison, dans le but de le mettre à mort. Notre saint, malgré le conseil de ses amis, se rendit avec trois de ses disciples à la maison du chef qui avait réuni pour la circonstance tous ses partisans. Le courage et la douceur vraiment angélique qui se reflétait sur son visage désarmèrent tous ses ennemis ; le plus audacieux d'entre eux, le chef du parti, tomba à genoux et lui rendit les honneurs dus à un évêque. C'est ainsi que le saint archevêque d'Armagh opéra un nouveau miracle en apaisant la colère de ses ennemis.

CHAPITRE II

Développements de la colonisation dans le township de Frampton. — Origine du mot Frampton. — Pierre-Edouard Desbarats, fondateur de la paroisse. — Missionnaires et curés. — Origine de Standon. — Cranbourne.

POUR bien préciser l'origine de notre paroisse, il est bon de se rappeler que Saint-Malachie portait autrefois le nom d'« East Frampton, » ce qui nous amène naturellement à dire quelques mots sur le township de Frampton. Sous le régime français, le gouvernement ne concéda jamais de terres sur les bords de la rivière Etchemin, à l'arrière de Lauzon, à part la seigneurie accordée à Louis Jolliet, en 1697, et qu'il ne mit jamais en valeur. Il y eut bien un autre fief attribué aux frères Mailloux, en 1702, mais il n'exista que sur le papier.

La seigneurie de Jolliet s'étendait depuis celle de Lauzon jusqu'au township de Frampton sur un parcours de trois lieues. C'est ce beau domaine, dit l'auteur de la *Seigneurie de Lauzon*¹, que les Taschereau, représentants des héritiers de Jolliet, travaillèrent à coloniser depuis le commencement du siècle et qu'ils organisèrent sous le nom de paroisse de Sainte-Claire.

En jetant un coup d'œil sur la carte géographique de la province, le lecteur pourra voir l'immense étendue des terrains occupés aujourd'hui par les paroisses de Saint-Edouard de Frampton, Saint-Malachie, Saint-Léon de Standon,

1. Nous sommes redevable à cet écrivain érudit de plusieurs des renseignements contenus dans ce chapitre.

Saint-Odilon de Cranbourne et Sainte-Rose de Watford. Sous le régime français, dit le même auteur, le gouvernement donnait à titre de seigneurie de vastes étendues de terres incultes à des personnes influentes par leur fortune ou à raison des services rendus, à condition de les faire coloniser.

L'Angleterre, en prenant possession du Canada, fit disparaître dans l'octroi des terres nouvelles le régime seigneurial de l'ancienne France. Les cantons ou townships prirent la place des seigneuries et des fiefs. Cela n'empêcha pas les autorités de continuer à découper dans la carte du pays de beaux domaines en pleine forêt pour les favoris du pouvoir ou ceux qui avaient servi dans l'armée. Les titres des propriétés contenaient bien certaines obligations afin de favoriser la colonisation, mais tout cela restait bien lettre morte. Il vint un temps où une grande partie des terres du Canada, les plus propres à l'agriculture, se trouvèrent accaparées par un groupe de spéculateurs qui refusaient de les vendre ou de les concéder, dans l'espoir qu'avec le temps elles prendraient une plus grande valeur.

La coutume vint ensuite de ne plus octroyer des cantons ou townships à un seul individu, mais seulement à des associations composées d'un certain nombre de membres qui devaient posséder chacun douze cents acres de terre.

On croyait par là remédier au mal qui retardait la colonisation. Le chef de l'association portait le nom de *leader* ou conducteur et les autres membres étaient tout simplement ses associés. Souvent ces associations n'étaient formées que de personnages fictifs qui prêtaient leur nom à un leader auquel ils finissaient par céder les douze cents acres.

Alors le leader devenait propriétaire des quarante mille acres de terre qui formaient les dimensions d'un township. Comme les frais s'élevaient à quatre cents louis, ces terres lui revenaient à deux *pence* l'acre. Parmi les associations

qui se formèrent, il y en eut quelques-unes qui voulurent sincèrement l'avancement du pays. Les principaux membres de celle qui nous occupe et dont les noms ont été conservés, furent : Gilbert Henderson, le juge Pyke, l'honorable James Irvine, William Berczy, William Simms, les héritiers de la Bruère, le colonel Vassal, de Monviel, le colonel Armstrong, Pierre-Edouard Desbarats, le colonel Jacques Voyer et William Henderson, Hemisson, Holmes, McCarthy, Tough.

Plusieurs d'entre eux étaient des lettrés anglais et ils donnèrent à leurs propriétés des noms qui rappelaient les souvenirs de la fière Albion. Le canton de Buckland fut ainsi appelé en l'honneur du célèbre géologue anglais William Buckland. Les cantons de Standon, Watford et Cranbourne rappellent les noms des trois petites villes d'Angleterre, Standon et Watford, situées dans le comté de Hertford, et Cranbourne, dans le comté de Dorset.

Parmi les principaux associés du township de Frampton, mentionnons surtout Pierre-Edouard Desbarats, Gilbert et William Henderson. Le premier favorisa la colonisation dans la partie ouest du township, sur la rive gauche de la rivière Etchemin. Il est bon de noter en passant, que la rivière Etchemin, qui traverse le township de Frampton, ainsi que la rivière Abénaqui, rappellent le souvenir de ces deux grandes tribus qui descendaient par les rivières Saint-Jean, Etchemin, Abénaqui, jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Avant que la hache de nos premiers pionniers eût fait retentir l'écho de nos forêts, nos montagnes, nos lacs et nos rivières étaient souvent visités par les Indiens Etchemins et Abénaquis.

Tandis que Pierre-Edouard Desbarats répandait les bienfaits de la colonisation dans la partie de Frampton-Ouest, William et Gilbert Henderson s'occupaient de la partie de

Saint-Malachie connue autrefois sous le nom d'East Frampton. Selon l'opinion de l'éminent historien canadien, M. J.-E. Roy, de Lévis, William Henderson, l'un des fondateurs du township, était très passionné pour l'étude de la littérature. Or, à cette époque, vers 1820, il y avait une dame anglaise qui jouissait d'une très grande réputation dans la littérature : elle s'appelait Mary Frampton. William Henderson donna le nom de cette dame anglaise au nouveau township. C'est ainsi qu'on a donné aux rivières les noms de quelques fondateurs comme Hemison, Pyke, Henderson, Desbarats, Tough.

Le nom d'Édouard fut donné à la paroisse de Frampton en l'honneur d'Édouard Desbarats qui en fut le véritable fondateur. C'est lui qui donna le terrain de la première chapelle dont le site fut marqué par Monseigneur Plessis, évêque de Québec, le 20 juillet 1825 ; il contribua largement à la construction de la chapelle située sur le lot numéro 4 du troisième rang du township.

Le terrain dont il fit cession à l'évêque de Québec avait une étendue de six arpents.

Édouard Desbarats mourut à Québec en 1826, le 23 avril, âgé de soixante-trois ans. Il était assistant-greffier de l'Assemblée Législative, imprimeur des lois de Sa Majesté, lieutenant colonel et juge de paix. Comme il avait demandé d'être inhumé dans la chapelle de Saint-Édouard, élevée par ses soins, on transporta son corps de Québec à Frampton par des chemins affreux, tantôt sur la terre, tantôt sur la neige.

C'était un spectacle imposant, disait la *Gazette de Québec*, de voir ce cortège funèbre et les nombreux cultivateurs qui venaient à la rencontre de leur digne fondateur qui voulait dormir de son dernier sommeil au milieu des nouveaux colons. Déjà plus de quatre-vingts ans se sont écoulés depuis ce temps, et on en parle encore aujourd'hui comme

d'un grand événement. Voici ce que nous lisons dans les archives paroissiales de Sainte-Marie de la Beauce :

« Le vingt-six avril mil-huit-cent-vingt-huit, nous, prêtre soussigné, vicaire de Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce, avons inhumé dans la chapelle de Saint-Edouard, dans le township de Frampton, du côté de l'évangile, le corps de Pierre-Edouard Desbarats, écuyer, assistant greffier de l'Assemblée, seigneur du susdit township, époux de Dame Josephte Voyer, décédé dans la ville de Québec, le vingt-trois avril, âgé de soixante-trois ans et six mois. Furent présents à l'inhumation, Messire Lefrançois, curé de Sainte-Claire, Charles-Antoine Taschereau, Louis-Georges Taschereau, lesquels ont signé avec nous. J.-H.-P. René, N. P. J. B. Bonneville, Charles Lefrançois, Ptre, Antoine Montminy, Ptre. »

Presque tous les membres de cette famille Desbarats furent inhumés sous la même chapelle. En 1860, une nouvelle église fut bâtie par feu l'abbé Odilon Paradis sur un terrain donné par Michael Fitzgerald et Madame v^{ve} Miles Duff, dans le troisième rang, n^o 10. Cette église en bois, de cent pieds sur cinquante pieds, fut bénie le trois mai 1863 par feu l'abbé Cyprien Tanguay ¹, alors curé de Sainte Hénédine, et fut terminée seulement en 1885. En 1898, M. l'abbé John O'Farrell fit allonger l'église et y ajouta deux chapelles latérales. Après la bénédiction de la première chapelle, qui eut lieu en 1826, par l'abbé Hugh Paisley, prêtre écossais, vicaire à Saint-Roch de Québec, la paroisse de Frampton fut desservie de 1826 à 1829 par les abbés Villade, prêtre français, curé de Sainte-Marie de la Beauce,

¹ Nommé plus tard prélat de la maison de sa Sainteté Léon XIII. Mgr Tanguay est, comme on le sait, l'auteur du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*.

et Antoine Montminy, son vicaire, puis par les abbés Mc-Keagney, Paisley et McMahon, vicaires de Saint-Roch.

Voici la liste des curés de Saint-Edouard de Frampton depuis 1829 jusqu'à nos jours :

MM. Bernard Madden	1829-1830
William McHarron	1830-1831
Hugh (Louis) Robson	1831-1832
John O'Grady	1832-1840
William Dunn	1840-1851
Michael Kerrigan	1851-1856
Odilon Paradis	1856-1865
Hyacinthe Gagnon	1865-1868
Patrick Kelly	1878-1876
John McGuire	1876-1883
John O'Farrell (curé actuel)	1883



CHAPITRE III

Colonisation dans East Frampton. — William et Gilbert Henderson, écossais, fondateurs d'East Frampton, « Saint-Malachie ». — Premières possessions des terres dans East Frampton par les Canadiens-français qui avaient combattu à la guerre de 1812-1814.

TANDIS que la colonisation avançait rapidement dans la partie ouest du township de Frampton, sur la rive gauche de la rivière Etchemin, William Henderson avait déjà parcouru la partie d'East Frampton et tout le territoire où prennent naissance les rivières Saint-Jean, du Sud et Etchemin. Un des associés du township, M. Weir, comme arpenteur député par le gouvernement, avait déjà exploré la partie avoisinant le lac Etchemin et il donna son nom au canton Weir.

William Henderson avait traversé tous les cantons connus aujourd'hui sous les noms de Frampton, Cranbourne, Buckland, Standon, Ware, Watford et Langevin. En 1827, il fut appelé à rendre compte de ses explorations devant un comité de l'Assemblée à Québec, composé des députés Blanchette, Bourdages, Lagueux, Stuart, Nelson, Taschereau et Berthelot. Voici ce qu'il dit dans son rapport :

« Dans Standon, les trois quarts des terres sont impropres à la culture. C'est un pays couvert de mamelons, de rochers en forme de pains de sucre ; les coteaux n'ont ni arbres ni verdure, il n'y a pas de vallées. Du côté sud s'élève une chaîne de montagnes qui se prolonge dans la direction du nord. C'est dans ces hautes terres que les rivières Saint-Jean et de l'Etchemin prennent leur source. La rivière Etchemin longe cette chaîne de montagnes, côtoie le canton de Cranbourne, puis entre dans Frampton en décrivant une

longue courbe pour éviter une péninsule rocheuse de six milles de large sur trois de long. Frampton est composé d'une excellente terre ; les montagnes s'élèvent en pentes douces et elles peuvent être cultivées jusqu'au sommet. »

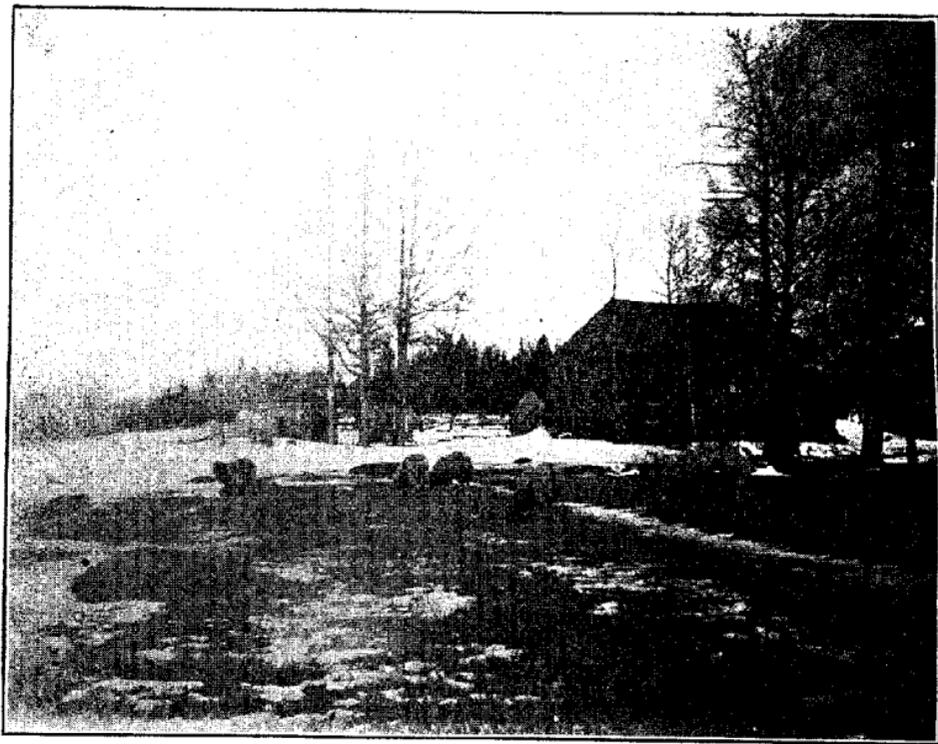
William Henderson rêvait de bâtir une ville sur les bords du lac Echemin. « Quelle superbe nappe d'eau, dit-il, sur laquelle on peut naviguer d'une extrémité à l'autre. Ses bords sont couverts de terre fertile ; quatre gros ruisseaux viennent s'y jeter et on pourrait y construire des moulins. Les terres s'élèvent en pentes douces et rien de plus aisé que d'y tracer des chemins. » Il causa souvent de son projet avec Jean-Thomas Taschereau, député de Gaspé.

Après avoir été mis au courant du mouvement de la colonisation, le lecteur aimera peut-être à faire la connaissance de ce brave explorateur, de ce colonisateur plein de foi dans l'avenir de son pays d'adoption.

William Henderson naquit en 1783, à Papa Stour, une des îles Shetland, en Ecosse, au nord des Orcades. L'archipel Shetland comprend un centaine d'îles dont les principales sont : Mainland, Uist, Walsey et Papa Stour. Il arriva à Québec en 1799 ; c'est lui qui organisa la première compagnie d'assurance contre le feu qui ait existé dans la colonie. Cette compagnie, fondée en 1818, portait le nom de « Canada Fire Insurance Company. »

Il en fut secrétaire pendant un demi-siècle. Comme il se faisait vieux, il fut question de lui donner un successeur, ce qui lui aurait fait perdre un salaire qui lui donnait un joli revenu annuel ; mais on ne tarda pas à découvrir l'esprit perspicace et l'habileté du bon vieux secrétaire. Dans la charte de 1818 fixant les droits et privilèges de la Compagnie, il appert qu'il s'était fait nommer secrétaire perpétuel ; il était donc impossible de lui faire donner sa démission.

William Henderson était non seulement un explorateur et un colonisateur, mais aussi un littérateur.



MAISON DE GILBERT HENDERSON, BATIE EN 1815

En 1853, il reçut une médaille d'honneur de la Société historique et littéraire de Québec pour une étude qu'il fit sur la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Selon l'opinion de Sir James Lemoine, à l'âge de 90 ans, William Henderson, le fondateur d'East Frampton était encore un causeur aimable, plein de verve et de brio. Il fut inhumé à Saint-Malachie dans le cimetière de la chapelle protestante, à l'âge de cent ans et quarante jours.

Son frère, Gilbert Henderson, était né en 1786, à Papa Stour; il avait épousé Sarah Harper, née en Angleterre en 1815, trois jours avant la bataille de Waterloo. Gilbert avait un goût très prononcé pour les îles, les lacs et les rivières: aussi fixa-t-il sa résidence et son domaine seigneurial sur les bords de la rivière Etchemin. Arrivé à Québec en 1809, il servit comme colonel du Troisième régiment à la guerre de 1812, et il reçut en récompense un immense domaine. Il acheta un grand nombre de lots de son frère William, ainsi que des soldats canadiens-français qui, après la guerre de 1812-1814, avaient reçu des terres du Gouvernement et n'avaient pas voulu se donner le trouble de les défricher. Il devint alors seigneur d'East-Frampton (Saint-Malachie). Il mourut en 1876, et fut inhumé près ce son frère.

Après la guerre de 1812-1814, les terres de la Couronne dans la région d'East-Frampton, étaient divisées en rangs comprenant le VII^e, le VIII^e, le IX^e, le X^e et le XI^e rang, et chaque rang contenait neuf grands lots.

Grâce à la bienveillance de Madame veuve Alexander Henderson, il nous a été facile de retracer, au moyen d'une vieille carte géographique, les noms originaux des propriétaires des terres de Saint-Malachie. Voici les noms de ceux qui possédaient des terres dans East-Frampton de 1814 à 1823 (il s'agit des terres non défrichées):

VII^{ème} RANG DU TOWNSHIP DE FRAMPTON (HUMPHRYVILLE)

Michael Mackey, Auguste Lépine, Noël Gaudin, Gilbert Henderson, Louis Renaud, Louis Bacon, Jean René, George Sewer, Claude Bourget, Gabriel Moisan, Michel Mailoux, Ignace Lacasse, Pierre Desbarats.

VIII^{ème} RANG

Charles Huot, Frs. Lacroix, Pierre Laperrière, Joseph Lamarre, Pierre Bédard, Jacques Voyer, Pierre Métayer, Jacques Noël, Frs Vassal, Pierre Amyot, Germain Saint-Pierre, Louis Durand, Noël Gaulin.

IX^{ème} RANG (BALLYPORREEN OU RANG DE L'ÉGLISE)

Jean Letarte, Isidore Bilodeau, W. Ware, Édouard Larue, Michel Fortin, Nicolas Boissonnault, Michel Chamberland, Pierre Boulé, Frs Deblois, Joseph Bergeron, Charles Maudit, Joseph Boucher, J.-B. Larue, L. Savard.

X^{ème} RANG

L. Savard, E. Mercier, Thomas Wilson, Nicolas Lacroix, Louis Labranche, Louis Montreuil, Ignace Drolet, W. Henderson.

XI^{ème} RANG

Frs Laurent, Jean Laroche, Joseph Vallerand, J.-B. Soulard, Antoine Pâquet, Jacques Pâquet, Jean Vaillancourt, Pierre Jobin, Thomas Mercier, Jean Laroche, J. Vallerand, J. Soulard.

Presque tous ces Canadiens vendirent leurs lots à Gilbert Henderson en présence de notaire Campbell, de Québec. Comme il appert par la carte géographique, le seigneur Henderson devenait propriétaire d'East Frampton, et nous verrons que bien loin d'abuser de son domaine seigneurial, il donna un grand élan à la colonisation en faisant venir un grand nombre d'émigrés irlandais et écossais pour défricher et cultiver les terres de sa seigneurie.

CHAPITRE IV

Premiers colons de Saint-Malachie. — Fondation d'une école par les seigneurs Henderson. — Etat de la colonie en 1723 et en 1830.

EN 1815, il y eut un courant d'immigration vers le Bas Canada; après la guerre de 1812, plusieurs familles quittèrent l'Irlande pour venir s'établir au Canada. Parmi ces émigrés, un grand nombre prirent la direction du township de Frampton et vinrent s'établir à Saint-Malachie.

Dans un recensement fait par William Henderson, nous trouvons les noms des premiers colons qui vinrent se fixer d'une manière définitive dans East Frampton (Saint-Malachie), lors de la première immigration: Gilbert Henderson, Timothy Connell, Andrew Connell, James Sheehy, Patrick Cahill, Peter Lyons, Magnus Murphy, Patrick Curtain, John Wilson, Thomas Fitzgerald, James Kennedy, Lonergan, John Sheehan, A. Smith, Andrew Cullen, Michael Cullen, J. Cayouette, T. Fitzgerald, J. Sharpe.

Un peu plus tard, vers 1830, un autre courant d'immigration amena plusieurs braves familles irlandaises qui vinrent s'établir dans East Frampton. Parmi eux se trouvaient James O'Farrell, père du curé actuel de Frampton, Patrick Doyle, Michael Quigley, George Smith, John Rutherford, James Scott, James Corrigan, Patrick Hayes, Charles Harper, John Dillon, M. Kilcullen.

William et Gilbert Henderson, qui avaient déployé tant de zèle pour coloniser la partie d'East Frampton qui comprenait alors Standon et Saint-Malachie, ne négligèrent rien pour donner à la jeune colonie avantage de l'instruc-

tion élémentaire, et pour cela ils fondèrent une école dans leur seigneurie.

Grâce à la bienveillance de M. Gilbert Henderson, de Saint-Léon de Standon, fils de William Henderson, fondateur de Saint-Malachie, nous avons pu examiner les vieux papiers, lettres et documents conservés dans les archives de la famille. Nous avons pris plaisir à recueillir tout ce qui était de nature à intéresser les descendants de ces braves colons qui habitaient la seigneurie Henderson. Comme il s'agit d'une paroisse mixte et que la plupart des paroissiens parlent les deux langues, nous avons jugé préférable de reproduire ici, en anglais, un document en date du 2 juillet 1828, écrit par le seigneur Henderson.

Il y a certains faits qui, à l'époque où ils se passent semblent offrir bien peu d'intérêt; cependant, après un certain temps, ces documents acquièrent de l'importance au point de vue de l'histoire. En lisant ces notes, le lecteur connaîtra le zèle du seigneur Henderson pour l'instruction de la colonie naissante.

NAMES OF SCHOLARS AT THE SCHOOL, (1) ESTABLISHED IN MESSRS HENDERSON'S SETTLEMENT IN THE TOWNSHIP OF FRAMPTON FOR THE ENCOURAGEMENT OF LEARNING, DURING THE MONTH OF AUGUST 1828.

<i>Names of the children</i>	<i>In what class</i>	<i>Religion</i>	<i>Remarks</i>
Timothy Lyons.....	Spelling	Catholic....	Irreg. attendance.
Peter Lyons.....	"	"	"
Mary Lyons..	"	"	Constant att.
Joseph Fitzgerald.....	"	"	Weather permit.
John Fitzgerald.....	Letters..	"	"
Mary Machan.....	Spelling	"	"
Kate Kinsella.....	"	"	Constant att.
Mary Kinsella	"	"	"
John Sheehy.....	"	"	Occasionally.
James Connell.....	Writing	"	"
Andrew Connell	"	"	"
Mary Connell	Reading	"	Constant att.
Helen Connell	N. Testament.	"	"
Caroline Connell.....	Spelling.....	"	Weather permit.
Mich. Connell.....	Writing	"	Occasionally
W. Waugh.....	Spelling.....	Protestant ..	"
Mary Waugh.....	N. Testament.	" ..	Constant att.
John Smith.....	Letters.....	" ..	" ..
James Smith.....	Spelling.....	" ..	" ..
James Henderson.....	"	" ..	Occasionally
Thomas Smith.....	Writing	" ..	" ..

Sept. 1, 1828.

Magnus SWANSON,

School-master.

Rien n'est plus intéressant que d'étudier le rapport de l'état de la colonie fait par le fondateur d'East Frampton. Il donne les noms, comme nous l'avons vu, des premiers colons, puis il met au courant du progrès de la colonie en 1823 :

(1) Cette école pour n'être pas idéale, n'en rendait pas moins service à la population. Il faut se rappeler que la loi dite des « écoles séparées » n'existait pas encore. Au reste la première école de Frampton avait été fondée dans un but de philanthropie et non de prosélytisme.

« Il y avait, dit-il, 318 acres de terre faite, 277 acres de terres défrichées, 16 maisons, 9 granges, 3750 minots de patates, 325 minots de blé, 570 minots d'avoine, 70 minots de pois, 1800 bottes de foin, 2 bœufs, 17 vaches, 3 chevaux 34 cochons; la population était de 101, dont 53 hommes et 48 femmes.

En 1827, sur 900 arpents de forêts abattues, il y en avait 618 en culture. Cette même année on y récolta dans Ballyporreen, Hemison, Nova Scotia, y compris le domaine seigneurial de Gilbert Henderson, 4800 minots de patates, 550 minots de navets, 415 minots de blé, 730 minots d'orge, 2500 bottes de foin.

Dans un recensement de 1830, voici l'état de la population :

Hemison	Pop. 54 âmes
Ballyporreen	« 118
Boisguilbert	« 26
Standon	« 12
Humphryville	« 92
Total	— 302

Catholiques	158
Protestants	144
Familles	56
" catholiques	28
" protestantes	28

De 1823 à 1871, Standon faisait partie de Saint-Malachie et était divisé en concessions appelées Northmaven, Maryville et St. Magnus. Avant l'érection canonique de notre paroisse, Saint-Malachie était un immense territoire divisé

en concessions dont voici les noms : Northmaven, Maryville, St. Magnus, St. Patrick, Nova Scotia, Hemison, Bois-guilbert, Humphryville, et Ballyporreen.

Cette partie de l'histoire n'est peut-être pas de nature à intéresser tous les lecteurs qui vivent en dehors de la paroisse, mais elle n'est pas sans une grande valeur pour les cultivateurs de Saint-Malachie qui pourront facilement y retracer l'origine des terres qu'ils cultivent aujourd'hui.

Nous ne nous occuperons pas dans ce chapitre des trois premières concessions Northmaven, Maryville et Saint-Magnus qui composent la paroisse de Standon, sachant bien qu'un jour viendra où le digne et zélé curé de Standon, M. l'abbé Côté, nous fera connaître le développement et le progrès de la civilisation dans sa grande et belle paroisse.

Mettre par écrit les principaux événements d'une paroisse c'est rendre un immense service à l'histoire de son pays ; c'est faciliter le travail des historiens en leur fournissant les matériaux de leur œuvre. L'auteur de la *Seigneurie de Lauzon*, parlant de l'histoire des paroisses, s'exprimait en ces termes : « Chacune de nos paroisses devrait avoir son monographe qui ferait revivre les traditions et les moindres épisodes du passé. Ce passé est sans flétrissure ; il est simple et si imprégné de mœurs naïves et saines que l'on devrait être fier de le faire connaître au monde entier. Chacun devrait pouvoir dire de sa paroisse, de son village, de son hameau avec autant d'orgueil que Virgile : *« Mantua me genuit, Mantoue m'a donné le jour. »* »

Avant d'étudier Saint-Malachie comme « mission », nous allons mettre le lecteur au courant des principaux événements qui se sont passés dans chacune de ses « concessions ». Nous parlerons de l'origine de chaque concession et des faits les plus remarquables qui peuvent intéresser les descendants de ces hardis pionniers qui vinrent dresser leur

cabane au milieu de la forêt. Dans toutes ces concessions, il y a encore aujourd'hui quelques-uns de ces vaillants émigrés qui, après avoir dit adieu à l'Irlande leur patrie, et supporté les fatigues d'un pénible voyage de plus de deux mois sur l'océan Atlantique, arrivèrent à Québec, heureux de revoir des parents, des amis qui les avaient devancés dans la colonie. Ces braves émigrés, remis un peu des fatigues du voyage, traversèrent le fleuve Saint-Laurent pour suivre la rivière Etchemin jusque dans la forêt d'East Frampton (Saint-Malachie).

Là, n'ayant pour nourriture qu'un peu de farine qu'ils avaient apportée de Québec, ils commencèrent, avec leur hache vigoureuse, à abattre les grands arbres pour y bâtir une cabane de bois rond et y loger leurs familles. Nous allons consacrer un chapitre à l'étude de chaque concession.

CHAPITRE V

CONCESSION SAINT-PATRICK

Premiers colons. — Origine du mot «Crapaudière». — Un crapaud en mosaïque dans une église de Rome. — Arguments en faveur du nom Saint-Patrick.

DE 1823 jusqu'à 1874, époque de l'érection civile de la paroisse, cette concession portait le nom de «concession Saint-Patrick», et depuis l'érection civile on l'appela «la Crapaudière».

Voici les noms des premiers cultivateurs qui prirent des terres dans ces concessions : Frs Beaudoin, Alex. Beaudoin, Théophile Beaudoin, Jean Blais, Joseph Fournier, J. Goupil, J. Gignac, Vincent Lafontaine, Jean Lafontaine, Ignace Labrecque, Ambroise Lacroix, Jos. Martel, Antoine Mercier, Ignace Ruel, Ignace Royer, James Corrigan, Patrick Clark, Thomas Dwyer, William Holt, Henry Hortin, Ellen Kelly, W. Harper, W. Hall, Michael Lynch, Patrick Lynch, John Reynolds, James Reynolds, Thomas Smith, John Scott, Thomas Scott, James Scott, W. Wilson, John Welch, Michael Welch et Joseph Welch.

Comme on peut le voir, il y avait plus d'Irlandais que de Canadiens à cette époque ; comme la majorité des cultivateurs était irlandaise, on appela cette partie d'East Framp-ton, «concession Saint-Patrick». Vers 1871, plusieurs familles irlandaises, fatiguées de vivre sur les hauteurs de la montagne, vinrent se fixer sur des terres plus faciles à cultiver. Aujourd'hui la majorité des cultivateurs est canadienne-française.

Selon l'opinion de certains colons résidants sur la côte, il y eut vers 1873 une véritable invasion de crapauds qui se multipliaient dans les cavités des rochers. Lorsque, le soir, nos braves cultivateurs de la montagne, après les labeurs et les fatigues de la journée, s'apprêtaient à prendre un repos bien mérité, ils entendaient un vacarme désagréable : c'étaient les crapauds qui faisaient entendre leurs voix plus ou moins harmonieuses.

Cet envahissement de crapauds fut, croyons-nous, l'occasion qui fit donner à cet endroit, d'ailleurs charmant, le nom peu gracieux de « Crapaudière ». Ce changement eut été plus justifiable si nos crapauds, doués, comme certaine espèce de l'Amérique du Sud, d'une voix de stentor, eussent terrifié les habitants, ou si, non moins impolis que leurs congénères du midi, ils eussent, la nuit, envahi les maisons. Dieu merci, les crapauds du Canada savent respecter le domicile d'un chacun.

Un jour du mois de mai, — c'était en 1892, — nous visitâmes une des églises de Rome en dehors des murs de la ville, et près de la balustrade du chœur nous aperçûmes sur le parquet de la nef deux dessins figurés en mosaïque, représentant un sujet fort original : d'un côté de la nef on voyait un crapaud, de l'autre une sauterelle. On se demandera peut-être pourquoi de semblables sujets dans une église catholique ? Les ouvriers qui travaillèrent le parquet de la nef de l'église Saint-Laurent-hors-les-murs, à Rome, n'avaient pas eu le droit de graver leur nom sur la pierre ou le marbre, comme le font souvent les artistes en quelque endroit de leur œuvre.

Or les deux mosaïstes qui décorèrent la nef de cette église étaient des Grecs : l'un s'appelait Batrakos qui veut dire « grenouille », et par extension « crapaud », et l'autre Tettix,

qui veut dire « sauterelle ». C'est ainsi que les noms de ces deux ouvriers sont passés à la postérité.

Que nos lecteurs nous pardonnent cette digression. En rappelant ce souvenir de voyage d'ailleurs assez insignifiant nous avons voulu démontrer que de vilaines choses servent parfois à mettre en relief, si elles ne les déparent pas, les beautés qui les avoisinent : témoin le crapaud et la sauterelle dans les exquises mosaïques de Saint-Laurent-hors-les-murs ; témoin les têtes de monstres vomissant la pluie qui inonde les toits des cathédrales gothiques ; témoin, enfin, le nom de « Crapaudière » qui désigne une pittoresque concession de notre bonne paroisse de Saint-Malachie. Saint Patrice méritait pourtant bien d'y voir perpétuer son nom. D'après la légende, le patron de l'Irlande aurait chassé de ce pays tous les reptiles. Son image rappelle presque toujours cette expulsion, et les bonnes vieilles soutiennent qu'il n'y a dans l'île des Saints, ni serpents ni crapauds. Elles sont évidemment de l'école de ces naturalistes qui rangent ces batraciens au nombre des reptiles. Peut-être aussi, en les laissant pénétrer de façon si bruyante dans une concession qui porte son nom, le saint a-t-il voulu réhabiliter auprès des braves gens de l'endroit les crapauds, qui méritent assurément une bonne réputation comme destructeurs d'insectes nuisibles.

Voici ce qu'en dit M. J.-É. Roy, dans *La seigneurie de Lauzon*¹ :

« Nous trouvons sur un vieux plan de Frampton, tracé en 1828, que des concessions portent les noms de Ballyporreen, Northmaven, Nova Scotia, et Hemison. Il était naturel que les pionniers, presque tous anglais, donnassent des noms qui réveillaient dans la mémoire les souvenirs

d'Albion. En revanche, dit le même auteur, deux concessions y sont baptisées : « Bois Guilbert et la Crapaudière ». Voilà des appellations bien françaises qui nous font souvenir qu'il y avait, parmi les associés de Frampton, deux citoyens de notre origine, le colonel Voyer et Pierre-Edouard Desbarats ».

L'auteur de *La seigneurie de Lauzon* insinue que le colonel Voyer aurait donné à cette montagne le nom de Crapaudière.

Quant à nous, il nous est difficile de l'admettre. Nous croyons que, dès les premiers temps de la colonisation dans East Frampton jusqu'en 1871, cette concession a toujours porté le nom de Saint-Patrick. Et d'ailleurs plusieurs raisons confirment notre sentiment. Rappelons en passant que le colonel Voyer était le beau-frère de Pierre-Edouard Desbarats, le fondateur de Frampton, sur la rive gauche de la rivière Etchemin, tandis que William et Gilbert Henderson étaient les fondateurs d'East Frampton, c'est-à-dire de la partie connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Malachie et de Saint-Léon de Standon.

A l'époque où le colonel Voyer s'occupait de la colonisation dans Frampton Ouest avec Edouard Desbarats, William Henderson avait déjà exploré depuis longtemps la région d'East Frampton et la concession appelée aujourd'hui Crapaudière, qui était habitée par un grand nombre de familles irlandaises. Sur une carte géographique de 1823 appartenant à la seigneuresse, Madame v^o Alex. Henderson, nous trouvons « concession St-Patrick », et sur une autre carte publiée en 1840, encore le même nom de « concession St-Patrick.

Puis, dans le livre des rentes seigneuriales que Madame la seigneuresse a bien voulu mettre à notre disposition, il nous a été facile de retrouver les noms des propriétaires de la dite concession depuis 1823 jusqu'à 1860. Il n'est pas

question du mot Crapaudière pour désigner cette concession, mais bien de « concession St. Patrick ».

De même, dans un vieux « rôle d'évaluation » conservé chez M. Michael Quigley, et qui devait servir de base pour les listes électorales en 1861, nous trouvons les noms des propriétaires qui avaient droit de vote dans la concession St. Patrick : ce sont les mêmes qui habitent la fameuse montagne en question.

Enfin, lorsque Monsieur Richardson prit possession de la cure de Saint-Malachie en 1867, il était question de la concession St. Patrick ; et en 1871, lorsque l'on commença à préparer l'érection canonique de la paroisse, on cessa d'appeler cette partie « concession St-Patrick », car la majorité des habitants de la montagne était devenue canadienne-française.

Il nous semble donc évident, d'après ces raisons, qu'on ne peut attribuer l'origine du mot Crapaudière au colonel Voyer.

CHAPITRE VI

CONCESSION DE « NOVA SCOTIA »

Origine du mot « Nova Scotia ». — Premiers possesseurs des terres. — Premiers colons. — Rivière Tough. et non La Touche. — Origine du mot Tough ; discussion. — Un personnage important, Michael Quigley, partisan du Home Rule.

LA concession de Nova Scotia (Nouvelle-Écosse) comprenait cette immense étendue de terre bornée d'un côté par la rivière Tough, sur les bords de laquelle se trouve situé le moulin de M. W. Blais, et du rang Saint-Jean, et de l'autre côté par la rivière Hemison. Cette concession commence au bout des terres de Ballyporreen et va jusqu'au deuxième rang de Frampton. En 1815, les soldats canadiens qui avaient combattu sous les drapeaux anglais alors que les possessions de l'Empire Britannique étaient menacées par les États-Unis, reçurent des terres en récompense de leurs services. Ces terres étaient situées dans le township d'East Frampton. Une vieille carte géographique mentionne les noms des possesseurs de ces terres en 1817. C'étaient Louis Savard, Etienne Mercier, Thomas Wilson, Nicolas Lacroix, Louis Labranche, Louis Montreuil, Ignace Drolet, et W. Henderson. Sur cette même carte, nous voyons que ces soldats, ne voulant pas venir défricher ces terres, les vendirent par contrat passé devant le notaire Campbell, de Québec, à William et Gilbert Henderson.

Ces deux frères, écossais d'origine, devenus propriétaires de ces lots, donnèrent à cette concession le nom de Nova Scotia en souvenir de leur pays natal.

Parmi les émigrés qui vinrent occuper ces terres, grâce

au mouvement de colonisation organisé par William et Gilbert Henderson, un grand nombre étaient des environs d'Édimbourg et des côtes de l'Écosse. Dans le livre des rentes seigneuriales de G. Henderson, nous avons trouvé les noms des propriétaires de la dite concession en 1840 : Hugh Burns, Édward Curran, John Dogherty, James Dogherty, Patrick Doyle, qui fit la traversée de l'océan en même temps que James O'Farrell, père du curé actuel de Frampton, John Duncan, Robert Duncan, John O'Farrell, Patrick Hayes, (père de M. Michael Hayes, maire de la paroisse de Saint-Malachie) Michael Killgannan, Catherine McLaughlan, Damase Nicole, Michael Quigley, James Rilo-ly et James Sheehy.

Nous avons dit en commençant que la concession de Nova Scotia était bornée d'un côté par la Rivière Tough.

Quelle est donc l'origine du mot Tough? Sur la carte géographique du seigneur Gilbert Henderson, publiée en 1840, cette rivière est désignée sous le nom de rivière Tough. Sur la nouvelle carte, publiée par le département des Terres de la couronne en 1874, lors de l'érection civile de notre paroisse, cette rivière est désignée sous le nom de rivière à la Touche.

C'est une traduction fort originale, car le mot « tough » est à la fois un adjectif et un nom propre. Comme adjectif, le mot anglais « tough » signifie quelque chose de dur, difficile, raide, tenace ; or il n'y a aucune analogie entre la rivière dont il est ici question et tous les synonymes du mot « tough ». Comme nom propre il désigne une personne. Parmi les associés du township de Frampton, voici les douze principaux : G. Henderson, le juge Pyke, l'honorable juge J. Irvine, W. Berczy, W. Simms, les héritiers de La Bruère, le colonel Vassal, le colonel Amstrong, P. Desbarats, le colonel Voyer, et W. Ware, député arpenteur de la province.

Il y avait encore un grand nombre de riches propriétaires, qui, tout en demeurant à Québec, venaient de temps à autre visiter leurs propriétés dans East Frampton (Saint-Malachie). Voici les principaux propriétaires qui ont baptisé les rivières : le juge Pyke (rivière Pyke, près du moulin Plante), Henderson (rivière Henderson qui se décharge dans l'Étchemin, près de chez M. Harper), Hemison (rivière Hemison qui sépare la concession de Ballyporreen et celle de Hemison,) Desbarats (rivière Desbarats, près de la maison d'Ambroise Théberge), Tough (rivière Tough, près du moulin du meunier W. Blais). Ils étaient tous citoyens de Québec en 1815.

De plus, dans le recensement de Québec après la guerre de 1812, on ne voit nulle part le nom de « La Touche », mais il y avait bien un citoyen anglais nommé Tough, ami de William Henderson, le fondateur de la première compagnie d'Assurance canadienne contre le feu.

Disons en passant, pour rendre justice à l'auteur du *Bulletin des recherches historiques* (notre condisciple monsieur P.-G. Roy), qu'il y a eu, dans les premiers temps de la colonie, un nommé Pezard de la Touche qui fut le prédécesseur de Sieur le Maire, commissaire ordinaire de la marine dans la Nouvelle-France. C'est probablement le souvenir de l'existence de ce personnage sous le régime français qui aurait engagé le département des Terres de la couronne, en 1874, à substituer au nom « Tough », celui de « La Touche ».

L'exactitude historique nous fait un devoir d'attribuer au Sieur J. Tough l'honneur d'avoir laissé son nom à la rivière Tough, puisqu'il était au nombre des propriétaires dans la paroisse dont nous écrivons l'histoire.

Dans cette concession de Nova Scotia, il y avait deux personnages dont nous ne pouvons taire les noms : Michael Quigley et Patrick Hayes. Patrick Hayes est le père du

maire de Saint-Malachie. Ce brave Irlandais vit encore et compte une nombreuse postérité. Né en Irlande d'une famille foncièrement catholique, il émigra au Canada et vint s'établir dans East Frampton. Dès son arrivée au milieu de la forêt il se mit à l'œuvre et, après quelques années de travail, la forêt avait reculé ses limites devant la hache de l'infatigable pionnier.

Patrick Hayes était un causeur qu'on écoutait volontiers quand il parlait des persécutions de ses compatriotes en Irlande. Encore aujourd'hui, quand on lui parle du Home Rule, ce brave cultivateur, courbé sous le poids des années, se redresse fièrement et parle de sa mère-patrie avec émotion. Il voudrait rajeunir pour aller revendiquer les droits de ses compatriotes.

Un autre pionnier qui mérite une mention spéciale, c'est Michael Quigley, père de Michael et de Thomas Quigley. Ce brave homme, tout en étant propriétaire d'une jolie ferme dans la concession de Nova Scotia, était en même temps menuisier, maçon et plâtrier. Son nom était très populaire à Québec vers 1840. Michael Quigley est universellement considéré, et à juste titre, comme le bienfaiteur de l'église catholique dans East Frampton. Voici ce que nous lisons dans l'ouvrage de Monsieur J.-E. Roy au sujet de la mission de Saint-Malachie : « Un Irlandais catholique, du nom de Michael Quigley, s'intéressa activement à la construction d'une première chapelle sur un terrain qu'il avait acquis de M. Gilbert Henderson dans le rang appelé Ballyporreen ».

Michael Quigley était un homme droit, honnête, dévoué pour le bien de ses compatriotes. Il avait une certaine instruction, si l'on en juge par ses correspondances avec le rév. M. Dunn, curé de Frampton, et les nombreux mémoires par lui adressés à M^{sr} Signay, premier archevêque de



M. MICHAEL QUIGLEY
Donateur du terrain de la première chapelle

Québec. Il arriva très souvent, de 1847-1849, alors que le curé Dunn ne pouvait venir que rarement faire la mission à Saint-Malachie, que le brave M. Quigley rassembla tous les enfants canadiens et irlandais dans la chapelle de la mission pour leur faire le catéchisme. Voilà, certes, un bon exemple : cet homme aux principes vraiment religieux comprenait parfaitement bien que l'enfant ne peut devenir un bon chrétien et un bon citoyen sans instruction religieuse.

Il était habilement secondé dans son apostolat par un autre compatriote venu d'Irlande, M. Patrick Ryan, dont le nom reviendra plus tard dans le cours de cette histoire. Le premier syndic de Saint-Edouard de Frampton fut Edward Brennan, nommé par M^{gr} Panet en janvier 1826 ; Michael Quigley fut nommé syndic de Saint-Malachie en 1848, par M^{gr} Signay. M. Quigley, chef d'une famille qui jouit de l'estime de tous les cultivateurs canadiens et irlandais, fut inhumé sous le nef de la première chapelle pour laquelle il avait tant travaillé. Ceux qui ont prié dans l'ancienne chapelle pouvaient y lire sur une plaque funéraire en marbre blanc, au-dessus du banc de la famille : « Michael Quigley, décédé le 14 septembre 1861, âgé de 66 ans. »

CHAPITRE VII

CONCESSION HEMISON

Premiers colons.— Un magasin en 1847.— Rendez-vous chez J. Wilson. — Discussion sur les affaires d'Irlande. — Mort d'O'Connell. — Chapelle protestante de Saint-Paul. — Le ministre Boyle. — Manoir de la seigneuresse Anne Henderson.

CETTE concession comprenait le dixième et le onzième rang et s'étendait jusqu'au deuxième rang de Buckland ; elle était bornée d'un côté par la rivière Hemison, et de l'autre par la rivière Etchemin. Comme on l'a vu précédemment, cette concession fut appelée Hemison en l'honneur de M. Hemison, l'un des riches propriétaires d'East Frampton et citoyen de Québec ; il donna son nom d'abord à la rivière, puis à la concession.

Les cultivateurs du dixième et du onzième rang aimeront à faire la connaissance des premiers colons qui ont défriché les terres de leurs ancêtres. Dans le livre des rentes seigneuriales de M. G. Henderson, nous pouvons lire les noms de ceux qui habitaient, en 1853, la concession Hemison divisée en 77 lots : George Smith (voisin de Labonté) George Bagnul (?) (aujourd'hui terre de Joseph Fitzmorris), Joseph Wilson (aujourd'hui terre de James Cassidy), John Dillon (bureau de poste), Kennedy, Michael Shaughnessy, Isaac Holt, Mark Killcullen (aujourd'hui terre de W. Foster), Robert Mc'Neilly (moulin Jolin), Ed. Whalen, Patrick Ryan, M. Smith, M. O'Neil, G. O'Rooke, Patrick Hickey, Thomas Hickey, Timothy Mc Grath, John Mc Grath, Joseph Humphry, Thomas Humphry, Patrick Glennan, John

Hurly, Francis Gervais, Mich. Whalen, Mich. Nilly (Joseph Boilard).

Il y avait, dans la concession Hemison, un magasin très achalandé ; le propriétaire était un Irlandais bien connu, du nom de John Wilson, dont la maison existe encore ; elle est habitée aujourd'hui par la famille James Cassidy. C'est le seul magasin qu'il y eût sur le chemin du roi depuis le lac Etchemin jusqu'à Sainte-Claire. Notons en passant qu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village, il n'y avait autrefois qu'une maison ou plutôt une cabane de bois rond, habitée par Patrick Cahill.

Vers 1847, le magasin de John Wilson était le rendez-vous de tous les braves cultivateurs irlandais et canadiens d'East Frampton (Saint-Malachie). Il n'y avait à cette époque ni courrier régulier ni bureau de poste. John Wilson était instruit et avait un frère, marchand dans la ville de Québec.

John Wilson faisait un voyage par semaine à Québec dans l'intérêt de son commerce ; il était le factotum des habitants de la colonie. Il savait se faire aimer ; affable, obligeant envers tous ses clients, il avait l'habitude de leur offrir de temps à autre un petit verre à la santé de l'Irlande.

Quand tous ses visiteurs étaient de belle humeur, John Wilson en profitait pour leur donner les nouvelles fraîches de Québec et rappeler les souvenirs de la verte Erin, leur pays natal, car presque tous étaient des émigrés de l'Irlande. Maître Wilson se faisait quelques fois orateur de circonstance. Par un beau soir du mois de juin, dans l'été de 1847, Wilson était revenu de Québec et avait trouvé son magasin encombré ; on y était venu de Northmaven (Standon), de Humphryville et du onzième rang. Or il y avait parmi les amis venus pour rencontrer le marchand, Michael Shaughnessy, John Dillon, Mark Killcullen et Francis

Gervais. Après s'être mis en verve, John Dillon prit la parole et leur dit en anglais :

« Nous avons quitté l'Irlande dans le bon temps. Nos ancêtres ont travaillé pour défendre les droits et la liberté de notre pays ; c'est le fameux William Pitt, dit-il, qui nous a ruinés en laissant passer au parlement le bill d'union entre notre pays et l'Angleterre en 1800. — C'est bien, Michael, dit Shaughnessy interrompant l'orateur, mais il faut bien se rappeler que les votes furent achetés. — C'est bien regrettable, s'écria Mark Killcullen, c'est ce qui a causé la ruine de notre pays ».

Le père Wilson paraissait triste et mélancolique. « Qu'avez-vous donc, père Wilson, reprit Francis Gervais ? Avez-vous fait un mauvais voyage à Québec ? — Oui, repliqua Wilson, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer ce soir. »

Alors tous les clients de se lever et de s'approcher du marchand. « Le défenseur de nos droits en Irlande, Daniel O'Connell, vient de mourir ; et la nouvelle est annoncée dans la *Gazette de Québec*. » Tout le monde s'écria : « *That is too bad.* » Pendant quelques minutes, un grand silence régna dans le magasin. Tout à coup Michael Shaughnessy se leva et se tournant vers ses amis leurs dit : « Mes amis, c'est bien triste d'avoir perdu un homme celui-là ; mais n'oublions pas de trinquer à la santé de l'Irlande¹. »

Il y avait dans cette concession un moulin à sécher le grain, bâti par James Kennedy, qui avait exercé en Irlande, son pays natal, le métier de meunier. Une partie de ce moulin existe encore. Non loin de là, il y avait un grand moulin assis sur les bords de la rivière Hemison ; ce moulin était la propriété du seigneur Henderson. Il en

1. Autres temps, autres mœurs, surtout depuis la croisade de tempérance.

reste encore quelques débris qui rappellent aux cultivateurs de la concession Hemison tout l'intérêt que William Henderson portait à la jeune colonie de 1823.

Dans la même concession, il y avait une chapelle protestante bâtie en 1864. La même année la chapelle fut rebâtie en pierre et porta le nom de chapelle Saint-Paul ; elle appartient au rite anglican. Les ministres qui ont desservi la population protestante sont les révérends McKewn, Meric, Jenkins, Boyle, et le ministre actuel, le Rév. M. Hibbart, qui desservit autrefois Stoneham, alors que nous y étions curé, en 1898. Le Rév. Hibbart est un véritable gentilhomme, d'un caractère aimable et de manières courtoises.

Depuis son arrivée dans la mission, il a fait faire d'importants travaux à l'intérieur de sa chapelle. Il a introduit un calorifère à air chaud ; trois belles verrières ornent le chœur ; elles représentent le Christ mourant sur la croix, et de chaque côté, la Sainte Vierge et saint Jean. L'organiste de la chapelle est l'épouse du ministre. On dit que, dans son zèle, le Rév. M. Hibbart aurait voulu introduire la confession pour le plus grand bien des membres de sa congrégation ; mais ceux-ci ont décidé de renvoyer aux calendes grecques l'inauguration des confessionnaux.

Disons un mot du Rév. M. Boyle qui a desservi la mission protestante pendant 38 ans. D'un caractère jovial, affable et sympathique, non seulement à ses ouailles mais même aux catholiques, le ministre Boyle avait des connaissances assez approfondies de la science médicale, grâce auxquelles il a pu rendre d'immenses services aux malades.

Comme il n'y avait pas de médecins à cette époque dans les paroisses voisines, il cumula les charges de pasteur et de médecin. Encore aujourd'hui, on se plaît à rappeler son hospitalité proverbiale, les services rendus aux malades et sa charité envers les pauvres.



MANOIR DE LA SEIGNEURIE HENDERSON

Le cimetière de la chapelle Saint-Paul est rempli de beaux monuments en granit rouge, granit bleu et marbre blanc ; c'est là que reposent les cendres des deux fondateurs d'East Frampton, Gilbert et William Henderson. Sur le monument en granit érigé à la mémoire du dernier on lit l'inscription suivante : « Ici repose le corps de William Henderson, né en 1783 et décédé en 1883, âgé de 100 ans et 40 jours. »

Dans cette concession il y a la maison de la seigneuresse Mary Henderson ; ce manoir, situé sur les bords de la rivière Hemison, nous rappelle dans une certaine mesure les massives constructions de moyen-âge ; elle ressemble un peu à une forteresse. L'extérieur de l'édifice n'a rien de bien particulier, mais l'intérieur est très intéressant à visiter. Nous avons admiré quantité d'objets artistiques d'une grande valeur. On y voit d'excellentes peintures représentant des châteaux et des paysages de l'Écosse ; on y conserve de magnifiques chandeliers en argent massif, de riches porcelaines importées du Japon et de la Chine. Le bocage avoisinant le manoir et qui domine la rivière Etchemin est de toute beauté.

CHAPITRE VIII

CONCESSION BOIS-GUILBERT

Seigneurie de Gilbert Henderson. — Premiers colons. — Origine du mot Bois-Guilbert. — Inondation de la rivière Etchemin ; un pont emporté ; une maison, soulevée par les glaces, va s'échouer sur la petite île.

CETTE concession comprend en même temps le domaine seigneurial, s'étendant depuis la rivière Etchemin jusqu'à la concession de Nova Scotia, bornée d'un côté par la rivière Tough et de l'autre par Saint-Jean et la concession Jolliet. William Henderson, arrivé à Québec, fit venir son frère Gilbert de Papa Stour, son village natal. Gilbert Henderson, après avoir servi comme colonel du troisième régiment dans la guerre de 1812-1814, devint l'un des douze associés du township de Frampton.

Né en 1786, il épousa en 1840 Sarah Harper, née en Angleterre trois jours avant la bataille de Waterloo. En 1823, Gilbert acheta de son frère William une grande étendue de terre et fixa sa demeure à quelques arpents de la rivière Etchemin, non loin de la rivière Tough. Il acheta un grand nombre de lots des Canadiens qui avaient pris part à la guerre de 1812 et en avaient reçu, en récompense de leurs services, des terres dans le township de Frampton. Il était aussi très hospitalier et il rendait de grands services à la jeune colonie. Il est décédé en 1876 ; son fils, Alexander, est mort en 1905. En 1906, le petit-fils du seigneur épousa Mademoiselle Maud Hume.

Voici les principaux émigrés Irlandais qui vinrent défricher des terres dans la concession de Bois Guilbert : Tho-

mas Cahill, Etienne Fournier, G. Henderson, John Rutherford, J.-B. Rousseau, Archibald Smith. Après avoir fait de nombreuses recherches, il nous fait plaisir de faire connaître au lecteur l'origine du mot « Bois Guilbert », car bien des opinions ont été émises là-dessus.

On lit dans *l'Histoire de la seigneurie de Lauzon* ce qui suit au sujet de Bois-Guilbert : « Il peut se faire que le nom « Bois-Guilbert » rappelle l'un des principaux personnages de *l'Ivanhoe* de Walter Scott, le fameux templier de Bois-guilbert. Cela n'aurait rien de surprenant lorsque l'on connaît les goûts littéraires de William Henderson, l'un des anciens propriétaires de Frampton. Au mois de mai 1845, une belle américaine, ayant du sang canadien dans les veines, Mlle Louise Bingham, fille de William Bingham, de Philadelphie, nièce de Lady Ashburton et petite-fille de feu l'honorable Chartier de Lotbinière, épousait à Paris un descendant du templier en question, le comte Olivier Bois-guilbert. »

Cependant, sur la carte géographique que le seigneur Gilbert Henderson fit préparer par le département des Terres de la Couronne en 1840, afin de faciliter la collection des rentes seigneuriales, nous voyons que la concession dont il s'agit est désignée sous le nom de « Bois Guilbert ». Comme les lots de 50 acres de terre donnés par le Gouvernement aux Canadiens qui avaient combattu pendant la guerre de 1812 étaient désignés simplement sous le nom d'East-Frampton, il est vraisemblable que Henderson, en venant se fixer au milieu des bois, après avoir acheté tous ces lots, en forma une concession à laquelle il donna son nom.

Et d'ailleurs, sur cette première carte, publiée en 1840, ainsi que sur la deuxième, publiée en 1874, on a écrit non pas « Boisguilbert » comme l'indique le nom du fameux templier, mais bien « Bois Gilbert », pour indiquer que le

seigneur Gilbert Henderson avait donné son nom à la concession dont il était le propriétaire. C'est ce qui avait toujours eu lieu lorsque le township de Frampton fut colonisé : Pyke donna son nom à la rivière Pyke, Tough à la rivière Tough, Hemison à la rivière Hemison, et Gilbert Henderson au bois où il établit son domaine seigneurial. La concession de Bois Gilbert doit donc son origine à Gilbert Henderson et non à William Henderson, seigneur de Northmaven (Standon) qui, tout en ayant des goûts littéraires, n'avait jamais songé à donner des noms français dans le township de Frampton. . .

Selon l'opinion des vieux cultivateurs de la dite concession, les gens des Longues Pointes et de Saint-Jean, voisins de la seigneurie de M. Gilbert Henderson, louaient du seigneur un certain nombre d'acres pour y faire le sucre d'érable au printemps. Quand on leur demandait : « Où est donc votre cabane à sucre ? — Dans le bois de Gilbert Henderson, » répondaient-ils. Comme ce nom se répétait de bouche en bouche, il devint populaire et M.-G. Henderson, sur sa carte de 1840, donna à sa concession le nom de « Bois Gilbert » ¹.

Dans cette même concession, sur les bords de la rivière Etchemin, il y avait une maison appartenant à M. Joseph Bissonnette, charron-menuisier. Dans le printemps, vers le 15 avril, la rivière Etchemin déborda et inonda les terres des Longues Pointes ; les glaces s'amoncelèrent et emportèrent le pont qui relie les deux rives. Vers les deux heu-

1. Toute ambiguïté au sujet de ce nom aurait disparu si l'on avait conservé au nom de baptême du seigneur Henderson sa véritable orthographe « Gilbert », et non « Guilbert ». Le premier, en effet, se prononce en anglais, comme s'il avait l'orthographe française du second. En donnant au Bois le nom de son propriétaire, on l'a transcrit à la française.

res, les glaces, s'accumulant les unes sur les autres et passant avec la rapidité de l'éclair, emportèrent la maison de Joseph Bissonnette. Ce brave homme n'eut que le temps de sortir de sa maison avec sa femme et ses enfants avant que la maison allât s'échouer à un mille plus loin, sur une petite île des Longues Pointes.

CHAPITRE IX

CONCESSION HUMPHRYVILLE

Premiers possesseurs des terres en 1815. — Origine du mot Humphryville. — Mouvement de colonisation dans cette partie. — Communication interrompue entre Frampton et Saint-Malachie par suite d'une inondation. — Un cyclone en 1903

ON s'est demandé pendant longtemps qui a donné le nom de Humphryville à cette concession. Dans un vieux manuscrit conservé chez Madame v^{ve} Alex. Henderson, nous trouvons les noms de ceux qui possédaient des lots dans cette concession de 1815 à 1823, à savoir : Michael Mackay, Auguste Lépine, Noël Beaudin, G. Henderson, Louis Renaud, Louis Bacon, Jean René, George Sewer, Claude Bourget, Gabriel Moisan, Michel Mailloux, Ignace Lacasse et Pierre Desbarats.

Tous ces Canadiens avaient reçu du gouvernement, après la guerre de 1812, chacun 50 acres de terre. Par acte de vente par devant notaire public de Québec, William Henderson, seigneur de Northmaven (Standon) devint le propriétaire de tous ces lots et les vendit à son frère Gilbert Henderson. Comme le seigneur William Henderson avait des goûts littéraires, il donna à la nouvelle concession le nom de Humphryville en l'honneur de Laurent Humphry, homme de lettres, philosophe et théologien anglais, né à Newport dans le duché de Buckingham. D'après les anciens cultivateurs de la concession, il y avait un grand nombre de maisons échelonnées le long de la côte. Encore aujourd'hui on voit en plusieurs endroits de vieilles maisons démolies, des fondations en ruines ; ce qui démontre clairement

que cette concession devait compter une certaine population. Les terres de Humphryville, alimentées par une quantité de ruisseaux qui descendent de la montagne, sont d'une grande fertilité. Dans un recensement fait en 1830 par le seigneur Gilbert Henderson, il y avait dans cette concession 92 âmes. Dans le rôle d'évaluation qui servait de base pour les listes électorales en 1851, nous voyons que parmi les habitants de la concession il n'y avait plus qu'un seul protestant.

Voici les noms de ceux qui cultivaient les terres dans la dite concession de 1830 à 1851 : Joseph Beaudoin, Damase Beaudoin, François Bilodeau, Louis Gosselin, J.-B. Vallière, Pierre Voscelle et William Wilson.

Il y a quelques années, après deux jours de pluie torrentielle, les ruisseaux sortant de la montagne envahirent les terres et détruisirent complètement la route qui relie les deux paroisses de Saint-Malachie et de Frampton.

Jamais, de mémoire d'homme, disent les vieux résidents de la côte, on n'avait vu pareille inondation. Toute communication fut interrompue entre les deux paroisses pendant quelque temps. Il y avait bien cependant un autre chemin pour communiquer avec Saint-Edouard de Frampton par la route de Spring Brook, mais cela ne faisait pas l'affaire des cultivateurs de la Crapaudière.

Dans la concession de Humphryville il y a plusieurs fermes qui sont cultivées par des propriétaires de Frampton ; il n'y a plus aujourd'hui que quatre cultivateurs résidents qui possèdent d'excellentes terres et qui ne négligent rien pour donner à leur propriété toutes les améliorations modernes. Ce sont Messieurs Roy, Burns, Turcotte et Lamontagne. Les cultivateurs de Humphryville faisaient autrefois partie de la paroisse de Saint-Edouard de Frampton, mais en vertu d'un décret émané de l'autorité archiépiscopale, ils furent annexés en 1871 à la paroisse de Saint-Malachie.

Afin de faciliter l'annexion, la fabrique de Saint-Malachie paya à celle de Saint-Edouard de Frampton la part de répartition qui, en 1863, était due par les cultivateurs de cette concession pour les travaux de la nouvelle église de Frampton. Dans cette même concession il y a eu plusieurs ouragans qui ravagèrent les terres des cultivateurs. Voici ce que nous lisons dans les notes et mémoires de M. Georges Lafontaine, secrétaire de la municipalité :

« Le 29 juin 1895, alors que nous étions en voyage dans la paroisse de Saint-Edouard de Frampton, de gros nuages s'amoncelaient à l'horizon, les éclairs sillonnaient les nues et le tonnerre grondait dans le lointain d'une manière épouvantable ; le firmament était tellement obscurci par les nuages qu'il nous était impossible de diriger notre cheval sur la route de Frampton. Il semblait que tous les éléments allaient se déchaîner sur nous. Tout à coup, un vent de véritable cyclone s'élève, les arbres sont tordus, la pluie et la grêle tombent par torrents ; l'orage, en moins de deux heures, transforma les ruisseaux en véritables rivières. Le cyclone, tournant avec une grande rapidité, s'abat sur les champs et détruit toute la récolte. Les chemins en pente sont minés par les eaux et la route de Stony Batter qui relie les deux paroisses est complètement détruite ; toute la couche d'argile qui couvrait les rochers sur une profondeur de trois à cinq pieds fut emportée par les torrents impétueux. »

Le nom de Stony-Batter fut donné par M. James O'Farrell, surintendant spécial, nommé en 1874 par le conseil municipal pour « verbaliser » cette route. Les intéressés obligés à l'entretien de la route de Stony-Batter dans la concession de Humphryville en appelèrent au conseil municipal pour demander de l'aide. A une séance du conseil, tenue le 2 juillet 1895, M. le maire Octave Lafontaine autorisa le sieur François Lafontaine, cultivateur dans la concession de Ballyporreen, à faire les travaux d'une

nécessité urgente. Après s'être adjoint comme auxiliaires dans une semblable entreprise messieurs Hilaire Labonté, Geoffrey Hickey et plusieurs autres, il commença les travaux de la route qui furent menés à bonne fin et en peu de temps, à la grande stupéfaction du conseil et des intéressés.

Malheureusement, les intéressés ne purent jouir bien longtemps de ces immenses travaux, car en 1903, le 10 juin, un autre ouragan plus terrible que le premier vint détruire toutes les réparations qui avaient été si habilement exécutées sous M. François Lafontaine. Un véritable cyclone, passant de l'ouest au sud-est, ravagea tout sur son passage sur une largeur de trois milles, depuis Sainte-Marguerite jusqu'à la montagne de Standon. Jamais on n'avait vu un pareil dégât. La grange de Michael Fitzgerald fut emportée par le cyclone ; la route de Humphryville, appelée Stony-Batter, fut de nouveau détruite. Le conseil municipal abandonna les réparations de cette route et acheta une lièvre de terrain sur un lot voisin appartenant à M. Pierre Duquet, pour la somme de \$75.00.

A une séance du conseil municipal, tenue le 10 juin 1903, sous la présidence du maire, M. Charles Tremblay, le conseil autorisa le sieur Michael Quigley, alors conseiller, d'aller exposer les faits à l'honorable S.-N. Parent, ministre de la Colonisation, et demander de l'aide afin de poursuivre les travaux de la nouvelle route de Humphryville. M. Michael Quigley, fils du bienfaiteur de l'église catholique de Saint-Malachie, fut très heureux dans ses démarches. La somme de \$100.00 fut accordée pour les fins de construction de la dite route. Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de sieur Joseph Dwyer, inspecteur, et du secrétaire du conseil, qui se sont acquittés de leur charge à la satisfaction générale.

CHAPITRE X

CONCESSION DE BALLYPORREEN

Origine du mot Ballyporreen. — Premiers propriétaires en 1815. — Premiers colons émigrés d'Irlande. — Histoire d'un émigré qui prit part à la bataille de Waterloo et vint s'établir en 1823 dans la concession de Ballyporreen.

NOUS sommes enfin arrivé à la partie de notre histoire la plus importante et la plus intéressante, puisque c'est dans cette concession que se trouvent le village et tous les souvenirs qui se rattachent au développement spirituel et temporel de la colonie dans la partie appelée autrefois East-Frampton.

Nous avons mis le lecteur au courant de la colonisation et des principaux événements qui méritent d'être signalés dans les autres divisions de la paroisse qui comprenait autrefois Standon, Saint-Nazaire et une partie de Saint-Damien.

On s'est demandé pendant longtemps d'où venait le nom de Ballyporreen donné à la concession dont le village fait partie. La génération actuelle de la paroisse, avide de s'instruire et d'acquérir des connaissances sur l'origine de tous ces noms inconnus dans notre pays, a cherché, mais en vain à découvrir celle du mot « Ballyporreen ».

C'est M. Gilbert Henderson qui donna ce nom à la concession en souvenir d'une des villes d'Irlande dans la province d'Ulster, comté d'Antrim.

Les principales villes de cette province ont pour noms : Ballycastel, Ballymena, Ballymoney, et Ballyporreen.

La concession de Ballyporreen commençait à la route

qui sépare la seigneurie Henderson et les terres de Michael Quigley, de celles de John Duncan, et s'étendait jusqu'à la route du onzième rang qui sépare la terre de Rutherford de celle d'Edmund Ryan. Elle était bornée d'un côté par la rivière Etchemin et de l'autre par la concession de Nova Scotia. Voici les noms des soldats qui prirent des lots de terre dans la concession de Ballyporreen : Jean Letarte, Isidore Bilodeau, W. Ware, Edouard Larue, Michel Fortin, Nicholas Boissonnault, Michel Chamberland, Pierre Boutet, François Deblois, Joseph Bergevin, Charles Maudit, Joseph Boucher, J.-B. Larue et Louis Savard.

Gilbert Henderson acheta tous ces lots par contrat passé devant le notaire Campbell en 1815, et devint l'unique propriétaire de la concession. Quelques années plus tard, bon nombre de braves familles irlandaises, fatiguées de vivre sous le régime de l'oppression et de la persécution, quittèrent l'Irlande pour le Canada.

Un recensement fait par le seigneur Gilbert Henderson nous donne la liste des premiers colons qui vinrent défricher des terres dans la concession de Ballyporreen : Henri Boissonnault, Thomas Carroll, Patrick Cahill, John Dwyer, Michael Donohoe, James O'Farrell, Hubert Gosselin, Patrick Healey, Joseph Healey, Patrick Halligan, (terre de L. Lamontagne) Daniel Hayes, (terre de C. Burns), Kennedy, Patrick Kinsella, John Kinsella, Letellier (emplacement de Jean Forgues) Timothy Connell, Cornelius Lyons, Peter Lyons, Patrick Sheehy, Edmund Ryan.

La plupart de ces émigrés irlandais, qui arrivèrent au Canada en 1830, venaient des comtés d'Armagh, de Limerick, d'Ardagh, de Tipperary, et de Ballyporreen dans le comté d'Antrim.

Quelques-uns de ces colons avaient eu, avant de venir au Canada, une carrière assez accidentée : le lecteur nous permettra d'en citer un exemple.

C'était vers l'an 1810. Les habitants de l'Irlande, fatigués de vivre sous le régime d'une tenure seigneuriale vraiment draconienne, cherchaient par tous les moyens à se soustraire aux exigences d'une loi trop rigoureuse. Or il arriva un jour qu'un brave Irlandais, natif de Limerick, refusa de payer les rentes seigneuriales. Pendant son absence, le seigneur ou landlord envoya ses serviteurs s'emparer de tous les animaux qu'il y avait sur la ferme du récalcitrant.

Le pauvre fermier, de retour à la maison, apprenant la triste nouvelle, chercha un stratagème pour recouvrer son bien. Il partit donc à la faveur d'une nuit obscure, accompagné de son voisin, robuste gaillard d'une vingtaine d'années, bien résolu d'aller enfoncer les portes des écuries du landlord et de ramener chez lui tous ses bestiaux.

Il avait emporté deux poches, remplies de petites pierres cassées qu'il déposa près de la résidence du seigneur ; puis, il ordonna à son compagnon d'enfoncer les portes de l'écurie et de faire sortir au plus vite tous les animaux enlevés de sa ferme. En même temps, il lançait des poignées de roches sur le toit de la résidence du landlord. Les serviteurs de celui-ci, s'imaginant qu'il faisait une tempête de tonnerre, de pluie et de grêle, n'osaient sortir pour voir ce qui se passait. Tandis que le fermier jouait ainsi son rôle, son compagnon conduisait au plus vite tous les animaux sur sa ferme. Le lendemain le seigneur, étant mis au courant de la disparition des animaux, somma le fermier de comparaître devant lui pour rendre compte de sa manière d'agir. Le jour fixé pour l'enquête, notre fermier dut abandonner la partie et aller chercher un refuge dans le nord de l'Irlande, où il resta aussi longtemps que ses moyens lui permirent de subvenir à ses dépenses.

Enfin, las de cette vie cachée, il quitta son pays, passa en France et servit pendant cinq ans dans l'armée de Napoléon

Bonaparte. Il prit part à plusieurs batailles, entre autres à celle de Waterloo. Après ces campagnes militaires, il retourna dans son pays, mais ayant appris que sa tête avait été mise à prix ; il réunit secrètement tous les membres de sa famille qu'il trouva en bonne santé et s'embarqua le lendemain pour le Canada. Ce brave fermier vint s'établir à Saint-Malachie en 1823, sur la terre occupée aujourd'hui par M. Georges Lafontaine. Il alla plus tard demeurer sur la propriété occupée aujourd'hui par M. Philéas Ruel. Son nom était Cornelius Lyons, père de Peter Lyons, dont la famille demeure aujourd'hui à Minnéapolis (États-Unis).

M. l'abbé J.-H. Fréchette, ancien curé de Saint-Malachie, de passage à Minnéapolis, en 1906, eut le bonheur de baptiser un nouveau converti allié à la famille de Peter Lyons. Dans l'ancienne maison de Cornelius Lyons, l'un des premiers cultivateurs d'East Frampton, dans la concession de Ballyporreen, on voit encore un vieux mousquet apporté d'Irlande. Le mousquet était une arme à feu en usage avant la carabine moderne et qu'on faisait partir au moyen d'une mèche allumée.

CHAPITRE XI

SAINT-MALACHIE, MISSION (1841-1857)

Souvenir d'Irlande. — Difficultés des colons pour se rendre à l'église de Saint-Edouard de Frampton. — Deux mariages. — Le Rév. John O'Grady, curé de Frampton, nommé missionnaire à Saint-Malachie. Souvenir d'une première messe dans la concession de Ballyporreen.

Nous avons étudié jusqu'à présent cette partie du vaste township de Frampton connu sous le nom d'East Frampton. Nous avons vu le mouvement de la colonisation dans chaque concession, et le lecteur a pu suivre les divers événements qui se sont passés dans la colonie de 1815 à 1840.

Jusqu'à présent East Frampton a été présenté au lecteur comme un territoire nouveau où les colons ont déployé toute leur activité pour se créer une seconde patrie. Tous ces braves gens, en venant s'établir au Canada, avaient conservé dans leur cœur la foi vive et ardente qui avait été prêchée à leurs aïeux par les apôtres de l'Irlande. Ils avaient entendu raconter par leurs ancêtres les vertus, les miracles et les exemples de saint Patrick et de saint Malachie, les deux saints les plus illustres de leur pays...

Quand le soir, fatigués des labeurs de la journée, ils se réunissaient autour du feu, ils aimaient à se rappeler les grands bienfaits que leur avait procurés la religion. Comme ils étaient heureux de parler de la foi de leurs pères, de ces patriotes éclairés qui, lorsque Henri VIII voulut établir une religion nouvelle, protestèrent en disant : « Vous pouvez verser notre sang, vous pouvez nous bannir de notre pays, mais jamais vous ne nous enlèverez cette foi qui a été implan-

tée dans le cœur de la nation irlandaise par saint Patrick et saint Malachie ! »

Comme il était beau de voir ces braves colons, après les fatigues de la semaine, se diriger à pied vers l'église de Saint-Edouard de Frampton à travers des sentiers difficiles ! Les chemins macadamisés, les voitures de promenade, étaient choses inconnues à cette époque ; car, avant l'année 1835, d'après un recensement de William Henderson, il n'y avait que deux chevaux dans toute la colonie.

Il fallait donc traverser la rivière Etchemin, franchir une distance de trois lieues à travers les bois avant d'atteindre le petit village de Saint-Edouard. C'est ainsi que, à l'automne de 1840, un brave Irlandais catholique d'East-Frampton dans le onzième rang, Joseph Humphry, se dirigeait à pied à travers la forêt vers le village de Frampton, pour aller chercher sa future épouse, mademoiselle Bridget Glennan. Après avoir reçu la bénédiction du curé O'Grady, ils reprenaient tous deux, gais et contents, le chemin de la forêt pour venir habiter le onzième rang.

Quelques semaines plus tard, un cultivateur d'East-Frampton, pauvre des biens de la terre, mais riche en vertus, prenait la route de Saint-Edouard de Frampton, avec sa future compagne, Bridget Clary, pour aller recevoir la bénédiction nuptiale du curé Dunn qui venait de remplacer le curé John O'Grady, promu à la cure de Drummondville. En 1840, le brave jeune homme de vingt ans, qui voulait consacrer les prémices de la vie conjugale par une bénédiction solennelle du nouveau curé, s'appelait James O'Farrell, père du curé actuel de Frampton.

Voici l'acte de ce mariage que nous lisons au registre de la paroisse de Saint-Edouard :

Le trois novembre mil-huit-cent-quarante, après la publication de trois bans de mariage, faite au prône de notre messe paroissiale, entre James O'Farrell, fils majeur

de James O'Farrell et de Bridget Mathews, de ce township d'une part, et Bridget Clary, fille majeure de Michael Clary et de Mary Healy de cette paroisse; d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous, prêtre soussigné, avons reçu le mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de John Kinsella, ami de l'époux et d'Ellen Connell, amie de l'épouse, qui, ainsi que les dits époux, n'ont su signer.

William DUNN, p^{tre}

Celui qui allait se marier au pied des autels, dans l'église de Saint-Edouard de Frampton, était loin de penser qu'il verrait un jour son propre fils monter au même autel pour y célébrer le saint sacrifice de la messe, et devenir curé de la même paroisse. Monsieur James O'Farrell eut cinq enfants dont quatre garçons et une fille : James, Patrick, Thomas, John, curé de Frampton, et Mary. Tous les frères du curé de Saint-Edouard de Frampton ont exercé les premières charges dans l'administration civile de la paroisse de Saint-Malachie,

Quelques mois avant son départ, M. le curé John O'Grady eut la consolation d'administrer les derniers sacrements à l'un de ses compatriotes d'Irlande qui était venu s'établir au Canada : c'était Edmund Ryan, l'un des premiers pionniers dans East-Frampton.

Cette brave famille Ryan, native de Tipperary, en Irlande, s'était embarquée au mois d'avril 1826, à Limerick, pour le Canada. Le vaisseau qui la conduisait vers le nouveau continent n'entra dans le port de Québec que le 4 de juin suivant. Patrick Ryan, l'aîné des fils, très intelligent et parlant couramment la langue irlandaise, a laissé un journal de famille. Il donne tous les détails concernant le départ de la famille depuis Tipperary à Limerick, et de Limerick jusqu'à Québec. Il fit un rapport journalier de ce qui se

passait à bord du vaisseau pendant la traversée. Il raconte les fatigues du voyage depuis Québec jusqu'à East-Frampton. M. Patrick Ryan était non seulement un cultivateur intelligent et actif, mais aussi un homme très renseigné. Dans ses voyages en Irlande il adressa à sa famille d'East Frampton de nombreuses lettres qui dénotent un esprit éminemment religieux, un catholique convaincu.

Voici l'inscription qu'il composa et fit placer sur le monument funéraire dédié à la mémoire de son père Edmund Ryan. Nous aimons à reproduire ici le texte original tel que nous l'avons trouvé dans les mémoires de l'auteur, année 1840 :

To the
Eternal memory
of
EDMUND RYAN
who departed life
the 28th January 1840
aged 69 years

Lord have mercy on his soul.
His pains and trials with patience bore,
Through Christ, our Lord who did relieve.
The blessed Virgin he did admire,
Whose power no mortal can conceive.
His youthful days in pleasure spent
In Erin's lovely isle
In that clear air amidst his friends,
Beloved by all, his heart being free from guile.

Au mois de septembre 1840, messire John O'Grady, quatrième curé de Saint-Édouard, recevait sa lettre de nomination pour la paroisse de Drummondville. Il était estimé de tous ses paroissiens et surtout des nouveaux colons d'East-Frampton. Il était originaire de Wexford, en Irlande. Dans les archives de la paroisse de Saint-Édouard de Frampton, on trouve une quantité de lettres très intéressantes où il décrit sa vie et celle de ses paroissiens ; il y raconte

ses courses par des chemins défoncés sous la pluie battante ou au milieu des neiges, la pauvreté et le dénûment de son logis. C'est grâce à son encouragement et à l'intérêt qu'il portait à tous ses paroissiens sans exception, que les cultivateurs d'East-Frampton auront bientôt la douce consolation d'avoir une chapelle au milieu d'eux.

Nous verrons plus loin que Sa Grandeur M^{gr} Signay comptait sur l'expérience du curé O'Grady pour autoriser la construction d'une nouvelle chapelle dans East Frampton.

Le curé O'Grady, après son départ de Saint-Edouard de Frampton, exerça le saint ministère à Drummondville, Sainte-Catherine, Saint-Sylvestre, Saint-Gilles, et de nouveau à Sainte-Catherine. Il mourut à Sillery en 1872, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Catherine.

Dans l'automne de 1840, messire William Dunn prenait possession de la cure de Saint-Edouard de Frampton, et au printemps de l'année suivante, il était nommé missionnaire d'East-Frampton. Qui pourrait décrire la joie qu'éprouvèrent les cultivateurs en apprenant que le premier pasteur du diocèse, M^{gr} Signay, venait de leur accorder le privilège d'avoir la messe de temps à autre dans la concession de Ballyporreen ? Aussi, avec quelle reconnaissance les cultivateurs d'East Frampton accueillirent l'arrivée du nouveau missionnaire !

C'était au mois de mai de l'année 1841, le 10 au soir. Le nouveau curé de Frampton venait de faire son entrée dans la concession de Ballyporreen ; toute la population catholique d'East Frampton était sur pied pour accueillir le nouveau missionnaire, et lui souhaiter la bienvenue.

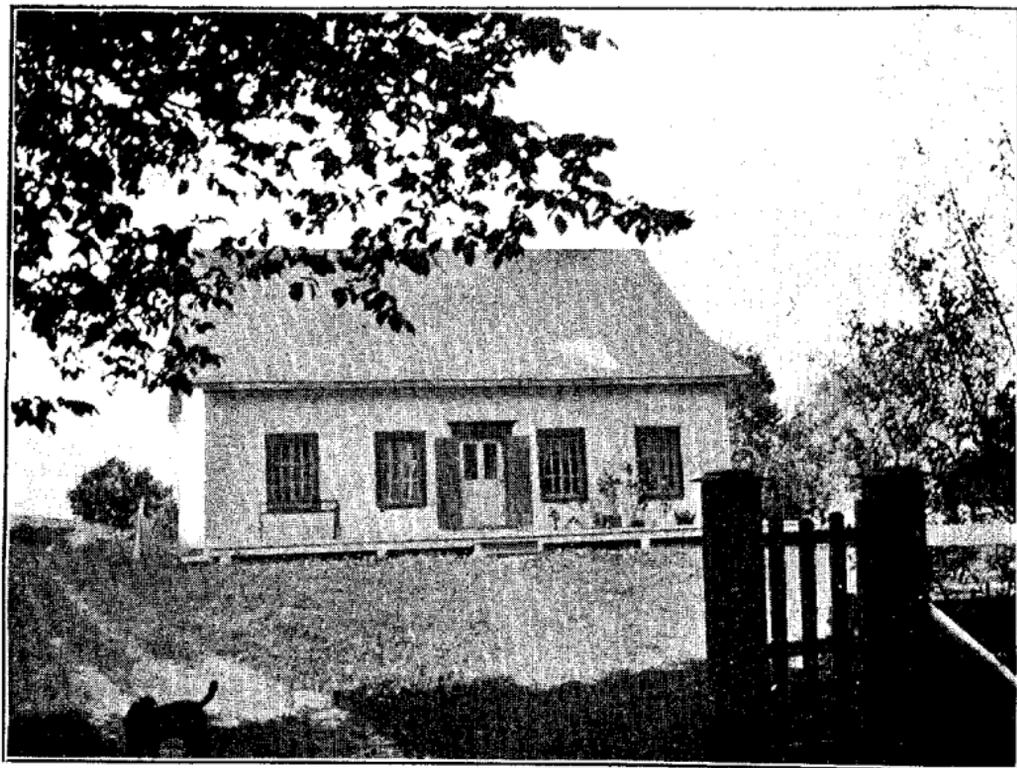
Tous les préparatifs pour la célébration de saint sacrifice étaient terminés. La messe fut dite le lendemain dans la maison d'un cultivateur à l'aise, Timothy Connell. Cette même maison où l'auguste Victime fut offerte à Dieu

le Père, pour la première fois dans la concession de Ballyporreen, existe encore ; elle est habitée aujourd'hui par une famille protestante, celle de George Rutherford. Espérons qu'un jour ceux qui habitent cette demeure sanctifiée par la présence de l'Homme-Dieu dans la sainte Eucharistie entreront dans le giron de l'Eglise catholique. La maison de Timothy Connell a subi quelques changements, mais on y voit encore l'appartement qui servit de chapelle provisoire.

Le matin du jour où devait avoir lieu la première messe, la population catholique était rendue sur les lieux, attendant avec impatience le moment de franchir l'entrée de la maison de Timothy Connell.

L'auteur de la nature semblait favoriser les pieux chrétiens venus pour adorer son Divin Fils : le temps était superbe, le ciel sans nuages, les rayons d'un beau soleil de printemps donnaient aux grands arbres de la montagne mille nuances radieuses. Avec quel empressement les braves cultivateurs de la mission s'approchèrent des sacrements de pénitence et d'Eucharistie ! Il y a encore aujourd'hui deux témoins oculaires de cette première messe célébrée dans la concession de Ballyporreen : ils s'appellent James Kinsella et Patrick Hayes.

Certes, les commencements de la mission furent bien humbles et bien modestes ; il y avait à peine quelques pauvres bouquets et des chandeliers en bois pour orner l'autel, quelques bancs pour recevoir les premiers adorateurs du vrai Dieu dans East-Frampton. Après la messe, dans une instruction en anglais que leur fit le curé Dunn, il leur rappela la reconnaissance qu'ils devaient au premier pasteur du diocèse, l'archevêque de Québec, qui venait de leur donner une nouvelle preuve de sa paternelle bienveillance. Il insista sur le dévouement et l'obéissance qu'ils devaient au missionnaire et sur les sentiments de fraternité qui devaient



MAISON DE G. RUTHERFORD
Où fut célébrée la première messe, en 1841

les unir tous ensemble. Dans l'après-midi, le missionnaire catéchisa les enfants et toutes les personnes qui avaient pris part à la démonstration religieuse du matin.

Quel beau spectacle que de voir la population sortant de la petite chapelle improvisée pour la circonstance par M. Timothy Connell! Tout le monde, disent les témoins oculaires de la fête, était habillé de son mieux; les femmes avaient sorti leurs toilettes de gala, jupes de flanelle violette ou rouge avec un beau grand châle de laine sur les épaules et une paire de sabots pour chaussures. Les hommes étaient fiers de porter de beaux pantalons en étoffe du pays et une paire de « bottes sauvages ».

Au dire des bons vieux de l'époque, les femmes de 1840 n'étaient pas moins aimables que celles aujourd'hui, et n'attiraient pas moins l'attention avec leur costume simple et rustique que les dames de nos jours avec leurs corsages de toutes nuances et leurs chapeaux à plumage démesuré.

Le soir il y eut grande fête dans la concession de Balleyporreen. Tous les parents et amis se réunirent chez James Kinsella et chez Timothy Connell. Il va sans dire que le sujet de la conversation n'était autre que la célébration de la première messe; chacun disait un bon mot tantôt à l'adresse de M^{gr} l'archevêque de Québec, tantôt à l'adresse du curé de Frampton.

Dans le cours de la soirée, on fit des projets d'avenir: les uns parlaient d'offrir un terrain au missionnaire, les autres de demander l'autorisation de bâtir une chapelle. Après avoir délibéré sur l'avenir de la nouvelle mission, on vota à l'unanimité une « motion » de félicitation à M. Timothy Connell qui, lors de la première messe, s'était admirablement bien acquitté de sa charge comme bedeau. Il était minuit lorsque les parents et les amis se dispersèrent pour s'en retourner à leurs demeures, emportant un joyeux souvenir de la fête d'une première messe dans la concession de Balleyporreen.

CHAPITRE XII

Correspondance entre le curé O' Grady et l'évêque de Québec au sujet de la mission d'East Frampton. — Construction d'une chapelle en 1845. Michael Quigley, bienfaiteur. — Le six octobre 1845, la mission est placée sous le patronage de saint Malachie, archevêque d'Armagh.

DE 1841 jusqu'à l'érection de la chapelle en 1845, la messe du mois était dite chez Timothy Connell ou chez James Kinsulla et le missionnaire logeait généralement chez le premier.

Au printemps de 1843, les cultivateurs d'East Frampton adressèrent une longue requête à M^{sr} l'évêque de Québec, pour lui demander la faveur d'avoir une chapelle à leur usage. Sa Grandeur M^{sr} Signay, après avoir bien étudié la question, adressa une lettre au rév. J. O'Grady, curé de Drummondville, pour le consulter sur ce sujet ; car celui-ci connaissait depuis longtemps le township de Frampton. Après avoir examiné les divers documents conservés aux archives de l'archevêché, nous avons pu nous procurer une copie des lettres et des mémoires qui sont d'une importance majeure pour l'étude des origines de la mission de Saint-Malachie. Voici la lettre que M^{sr} l'évêque de Québec adressa au rév. J. O'Grady, quelques années après son départ de Saint-Édouard de Frampton.

Rév. J. O'GRADY, curé de Drummondville

Québec 29 août 1843.

Cher curé,

Les gens de la partie d'East Frampton viennent de s'adresser à moi pour obtenir l'autorisation de bâtir une

chapelle chez eux, donnant pour raisons à l'appui de leur demande, leur éloignement actuel de la chapelle de Saint-Edouard de Frampton et la difficulté que leur oppose le passage de la rivière Etchemin. Je sens que ces pauvres gens éprouvent de grands inconvénients à se rendre à la chapelle et qu'un grand nombre paraissent la fréquenter rarement. D'un autre côté, il n'est pas d'usage de mettre deux chapelles dans une même localité peu susceptible de former deux paroisses et c'est donner beaucoup de trouble à un prêtre. J'aimerais à savoir ce que vous pensez de la demande qui m'a été faite et votre opinion sur le moyen de pourvoir le plus efficacement au besoin spirituel de ces paroissiens. Comme vous avez acquis une grande expérience du township de Frampton et de ceux qui l'habitent, il vous sera facile de me donner tous ces renseignements.

† JOSEPH, évêque de Québec.

Bien que nous n'ayons pu trouver aux archives la réponse du révérend J. O'Grady, il est certain que cet ancien missionnaire donna une opinion favorable à l'égard des paroissiens d'East Frampton.

La meilleure preuve de ses bonnes dispositions vis-à-vis des futurs paroissiens de Saint-Malachie, c'est que M^{gr} Signay, évêque de Québec, écrivait personnellement une lettre au révérend William Dunn pour lui dire que la construction d'une chapelle dans East Frampton était une affaire réglée.

Voici le texte même de la lettre de M^{gr} Signay.

Québec, 4 décembre 1843.

Cher Monsieur,

Je vous informe que j'ai approuvé le procès-verbal du révérend Mc'Mahon relativement à la chapelle demandée dans la partie d'East Frampton. Quoique vous ayez montré de l'opposition à l'érection de cette chapelle, je suis persuadé néanmoins que, puisque la chose est réglée par votre évêque, vous vous efforcerez d'encourager les gens à accomplir l'œuvre qu'ils paraissent si zélés de

commencer. Lorsque le temps de faire les exercices dans cette chapelle sera arrivé, vous aurez soin de m'avertir.

† JOSEPH, évêque de Québec.

Le même jour du mois de décembre 1843, l'évêque faisait adresser une lettre à M. Michael Quigley, par son secrétaire l'abbé C.-F. Cazeau ;

Québec, 4 décembre 1843.

Monsieur,

J'ai ordre de vous adresser le procès-verbal du rév. Mc-Mahon, concernant l'érection d'une chapelle dans la partie Est du township de Frampton. M^{sr} l'archevêque l'ayant approuvé, les intéressés peuvent se mettre à l'œuvre pour accomplir leur pieux dessein. Sa Grandeur me charge de vous dire qu'elle sera heureuse de leur procurer, autant que les circonstances le permettront, les secours spirituels dont ils paraissent si bien apprécier l'importance.

J'ai l'honneur d'être,

C.-F. CAZEAU, p^{tre} secrétaire.

Il est probable que cette lettre a dû être adressée à M. Quigley, non pas le 23 décembre 1843, mais le 23 décembre 1844. Il devait y avoir erreur de la part des copistes employés aux archives de cette époque. En effet, dans le document que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, il est question de M^{sr} Signay, comme « archevêque ». Or l'évêque de Québec ne fut promu à cette dignité que le 12 juillet 1844.

Voici ce que nous lisons, d'ailleurs, dans le mandement de l'évêque de Québec, annonçant à la cathédrale et dans toutes les églises du diocèse, sa promotion à l'archiépiscopat et l'érection d'une province ecclésiastique :

« En effet, Sa Sainteté a bien voulu, par une bulle en date du 12 juillet dernier, réunir en province ecclésiastique les

quatre diocèses du Canada sous le titre de province métropolitaine de Québec et, nonobstant Notre indignité, Nous en établir le chef avec le titre d'archevêque, en Nous donnant pour suffrageants Nos vénérables frères les évêques de Montréal, de Kingston et de Toronto. Le Saint Père a daigné en même temps Nous accorder comme marque de Notre nouvelle dignité, le *pallium* qui vient de nous être remis solennellement dans Notre cathédrale par M^{gr} l'évêque de Montréal.

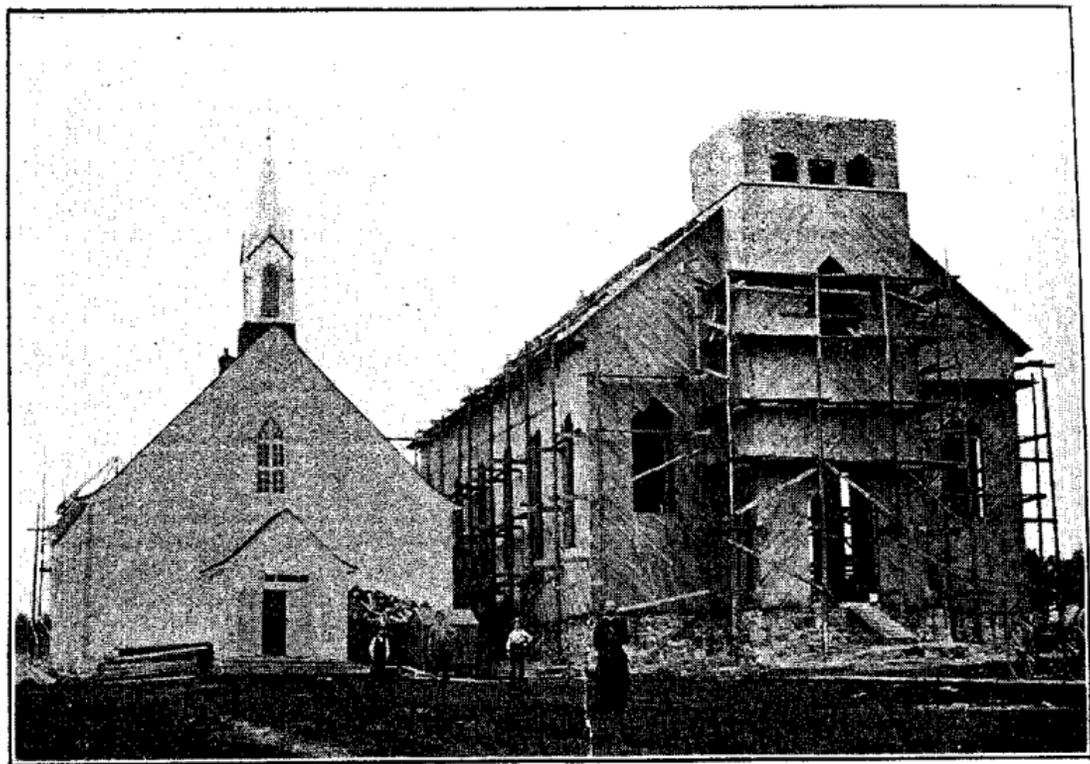
† JOSEPH, Archev. de Québec.

24 novembre 1844.

Si nous avons fait toutes ces recherches pour rectifier cette erreur, c'est que nous tenions à bien préciser le point de départ de la nouvelle mission d'East Frampton.

Au printemps de 1845, tous les matériaux qui devaient servir à la construction de la nouvelle chapelle furent transportés sur un terrain que Michael Quigley avait acquis de M. Gilbert Henderson. Suivant l'opinion des témoins oculaires de la construction de la chapelle et même des descendants des seigneurs Henderson, Michael Quigley fut toujours considéré comme étant le bienfaiteur de la nouvelle mission. Bien que nous n'ayons pu trouver de documents pour constater cette donation, nous pouvons assurer jusqu'à preuve du contraire que ce brave Irlandais a droit à la reconnaissance de la population catholique d'East Frampton.

Et d'ailleurs, nous ne pourrions pas trop comprendre comment M^{gr} Signay, dans sa lettre adressée à M. Quigley, le 4 décembre 1844, ait pu dire : « Les intéressés peuvent commencer les travaux de la chapelle », sans être assuré de l'existence d'un terrain convenable pour son érection. Michael Quigley a dû offrir à M^{gr} l'archevêque de Québec quelques arpents de terre pour la construction d'une chapelle, d'un cimetière et autres dépendances, comme il l'avait fait pour la première école dans la concession de Ballypor-



PREMIÈRE CHAPELLE EN 1845

reen. Une autre raison qui nous porte à croire que Michael Quigley fut réellement le donateur du terrain de la chapelle, c'est que, depuis 1845 à 1875, il avait un banc gratis dans la chapelle, ainsi qu'une plaque funéraire en marbre blanc au-dessus du banc de sa famille.

Au mois de mai 1845, les travaux de la nouvelle chapelle furent entrepris par M. Justus Cayouette, menuisier entrepreneur, de Sainte-Claire. La chapelle devait avoir 60 sur 40 pds, avec sacristie de 25 sur 20 pds.

Dans une lettre adressée par M. Quigley à M^{sr} Signay, nous voyons que le contrat pour la couverture, les planchers de la chapelle et la sacristie, était de £ 153 ou \$612.00. Sur cette somme, la mission avait déjà payé £ 76 ou \$304.00. A l'automne, la nouvelle chapelle était terminée. Le rév. M. Dunn, curé de Frampton, dans une de ses missions dans la concession de Ballyporreen, annonça à la population catholique d'East Frampton une nouvelle qui devait réjouir le cœur des Irlandais. Saint Malachie, le grand apôtre de l'Irlande, l'un des successeurs de saint Patrice sur le siège d'Armagh, devenait le patron de la nouvelle mission. Voici ce que M^{sr} l'archevêque de Québec écrivait au rév. M. Dunn le 6 octobre 1845, par son secrétaire :

Révérénd Monsieur.

En réponse à votre lettre du 4 courant, M^{sr} l'archevêque de Québec me charge de vous dire qu'il a choisi saint Malachie pour être le patron de la nouvelle chapelle de votre township, et qu'il l'a fait parce qu'il sait que ce saint est en grande vénération parmi les catholiques irlandais. Quand il sera difficile, à cause des mauvais temps, que vous alliez faire la mission, vous pourrez vous en dispenser.

Sa Grandeur est bien aise d'apprendre que vous avez l'intention de faire avec solennité la bénédiction de la nouvelle chapelle en décembre, et d'appeler à cette cérémonie quelques-uns de vos confrères. Les paroissiens de Saint-

Malachie n'en pourront qu'être édifiés et vous leur prouvez par là l'intérêt que vous leur portez.

C.-F. CAZEAU p^{tr}e, secr.

Le curé de Frampton reçut en même temps la permission de biner. Dorénavant la nouvelle mission de Saint-Malachie aura la messe le dimanche une fois par mois.

Au mois de décembre 1845 eut lieu la bénédiction solennelle de la chapelle, au milieu d'un grand concours de personnes accourues de Saint-Edouard de Frampton et de Sainte-Claire. C'est le rév. M. Lebel qui fit la bénédiction de la chapelle, et le curé de Frampton, le rév. M. William Dunn, fit le sermon de circonstance. Il rappela aux gens de la mission les raisons qui décidèrent M^{sr} l'archevêque à placer la chapelle et la nouvelle mission sous le patronage de saint Malachie. Il parla de la foi, des vertus et des miracles du grand apôtre de l'Irlande, et les engagea à placer les intérêts spirituels et temporels de la nouvelle mission sous la protection de ce grand saint. On n'avait rien épargné pour donner à la nouvelle chapelle un cachet de grandeur et de beauté en rapport avec la fête qu'on y célébrait ce jour-là.

Comme le cœur de l'homme est insatiable et qu'il n'est heureux que lorsqu'il est en possession de l'objet de ses désirs, les paroissiens de Saint-Malachie, heureux d'avoir la messe une fois par mois, le dimanche, ne soupiraient pas moins après le jour où il leur serait donné d'avoir un curé résidant.

CHAPITRE XIII

Première assemblée des francs tenanciers pour l'élection de trois marguilliers. — Décret de l'archevêque pour la formation du corps des marguilliers. — Difficulté entre M. le curé Dunn et M. Quigley. — Recensement de la mission en 1848. — Un don de vingt livres. — Terre de la fabrique.

L'ANNÉE 1845 avait été remarquable dans les annales de la mission de Saint-Malachie par la construction d'une chapelle. Il fallait maintenant pourvoir aux intérêts temporels de cette chapelle, percevoir les souscriptions et administrer les revenus. Au mois de février eut lieu une grande assemblée des francs tenanciers pour faire l'élection de trois marguilliers. Voici ce que nous lisons au livre des délibérations de la fabrique :

« Le vingt-deux février, mil-huit-cent-quarante-six, après une annonce faite au prône de notre messe paroissiale, se sont assemblés à l'issue de la messe, dans la chapelle, tous les francs tenanciers, afin d'élire trois marguilliers pour recevoir les souscriptions déjà faites et pour administrer les revenus. Étaient présents : capitaine O'Connell, John Walsh, Michael Quigley, Cornelius Lyons, John Dwyer, Patrick Ryan, Edmund Ryan, Andrew O'Connell, James Sheehy, Patrick Curtain, Michael Fitzgerald, Curran, Patrick Doyle, Patrick Kinsella, Peter Lyons, Thomas Glennan, Daniel Hayes, Owen Bird, Henry Joint, George Rooke, Patrick Hickey et James McGrath. On procéda immédiatement à l'élection, et les trois personnes suivantes

eurent la majorité des voix et furent élus marguilliers : Edmund Ryan, John Dwyer, Michael Fitzgerald.

Signé Edmund RYAN,
 John DWYER,
 Michael FITZGERALD,
 W. DUNN, p^{tre}.

Le lecteur peut paraître un peu surpris de ne pas voir figurer dans cette élection le nom de Michael Quigley, le donateur du terrain de la chapelle. Lors de la première assemblée, pour l'élection des marguillers, il se forma deux partis, l'un pour appuyer les vues du curé Dunn, l'autre en faveur de Quigley ; mais, après de vives dissussions, le parti du curé triompha. Comment expliquer ce refroidissement entre le curé de Frampton et Michael Quigley, le promoteur de l'érection de la chapelle ? Nous avons vu par les nombreuses lettres que M^{sr} Signay adressa à M. Dunn, que celui-ci avait toujours été opposé à l'érection d'une chapelle dans East Frampton. Un autre incident contribua beaucoup à refroidir les rapports entre le missionnaire et le bienfaiteur de la mission.

Nous avons vu que le procès-verbal pour l'érection de la chapelle avait été préparé par le rév. M. McMahon, alors chapelain de Saint-Patrice de Québec. On était à faire de grands travaux pour la nouvelle église de Saint-Patrice ; c'était M. McMahon qui surveillait la construction de la nouvelle église. Or, un soir du mois de juillet, il y avait grand concert musical au profit de l'église de Saint-Patrice ; M. McMahon y était invité ainsi que M. Dunn, le curé de Frampton. En même temps il y avait grand dîner chez le gouverneur de Québec, et le rév. M. McMahon avait reçu une invitation spéciale : celui-ci ne savait trop que faire en pareille circonstance. La position était fort embarrassante : d'un côté, comme chapelain, il devait présider la

soirée donnée au profit de son église, de l'autre, il était l'ami personnel du gouverneur et avait reçu de lui de fortes aumônes pour son église. Après avoir pesé toutes choses, il crut qu'il était plus convenable d'assister au dîner du gouverneur et de se faire représenter au concert musical par un autre prêtre. Il alla donc au premier et le lendemain soir, à sa grande surprise, en lisant un journal de Québec, il tomba sur un article critiquant sa manière d'agir. Quelque temps plus tard, le curé Dunn découvrit que l'article en question contre son ami le rév. M. McMahon avait été composé par trois citoyens de Québec, au nombre desquels était Michael Quigley. C'est l'explication du malaise qui régnait entre le missionnaire et le bienfaiteur de la mission.

Le 5 février, parut un décret de M^{sr} l'Archevêque de Québec qui régla toute difficulté.

En vertu de ce décret, il est statué que les sieurs Michael Quigley, Patrick Ryan, John Walsh, Edmund Ryan, John Dwyer, et M. Fitzgerald forment le corps des marguilliers, que les dits sieurs M. Quigley, P. Ryan, J. Walsh, E. Ryan, soient considérés comme anciens marguilliers, que John Dwyer, M. Fitzgerald, ainsi que le prochain marguillier, soient les marguilliers du banc de l'œuvre. L'élection se fera le premier dimanche de l'année et les marguilliers anciens pourront devenir à leur tour marguilliers en exercice.

John Dwyer fut donc le premier marguillier en exercice le 5 février 1847 et, le 23 janvier 1848, Michael Quigley fut élu marguillier.

En 1848, il y avait dans la mission de Saint-Malachie 36 familles catholiques et 117 communians.

De 1848 à 1850, la mission de Saint-Malachie ne fut plus desservie par le curé de Frampton. C'est le curé de Sainte-Claire qui en était devenu le missionnaire, et il acceptait avec d'autant plus de plaisir qu'il avait suivi de près le

développement de la mission, et qu'il avait béni lui-même la chapelle en 1845.

Voici ce qu'il écrivait à M^{sr} l'archevêque de Québec, le 2 octobre 1850 : « La mission de Saint-Malachie se compose aujourd'hui de 71 familles, et je puis dire en toute justice que cette nouvelle mission a toujours été zélée et généreuse pour tout ce qui regarde l'entretien de la chapelle et le support du missionnaire. J.-A. LEBEL, p^{tre}. »

Le révérend M. Lebel reçut du Très Rév. M. Cazeau, Vicaire Général de M^{sr} Turgeon, la somme de 20 livres (\$80.00) pour la nouvelle chapelle. Il fut décidé qu'on emploierait la dite somme pour payer la balance due à M. Justus Cayouette, menuisier de Sainte-Claire, pour la construction de la chapelle. Un vote de remerciement fut proposé à l'adresse du grand vicaire Cazeau.

Au printemps de la même année, le curé Lebel fit la visite pastorale pour la première fois dans la mission de Saint-Malachie. Il fallait le zèle d'un apôtre et le dévouement d'une âme vraiment sacerdotale pour entreprendre une visite de paroisse à une époque où les chemins sont « impraticables ». Mais le bienveillant accueil qu'il reçut parmi les gens de la mission de Saint-Malachie et l'expérience qu'il acquit de la misère qu'éprouvaient les nouveaux colons canadiens, établis sur des terres nouvelles, prouvèrent l'opportunité de sa démarche. De leur côté, à la demande de M^{sr} Signay, les gens de Saint-Malachie s'empresèrent de voter au missionnaire une souscription annuelle de 25 livres (\$100.00).

Voici un état de la mission de Saint-Malachie qui comprenait en même temps Standon, en avril 1850 :

	<i>Communians</i>	<i>Non communians</i>	<i>Familles</i>
Ballyporreen	65	32	19
Hemison	19	15	8
Standon	23	18	7
XI ^e rang	62	58	22
X ^e rang	39	40	15
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	208	163	71

Sous l'administration de M. Lebel, les gens de la mission parlaient déjà de l'importance d'avoir un prêtre résidant au milieu d'eux, mais afin de rendre le séjour du missionnaire plus agréable, on agita la question d'avoir une terre qui serait la propriété de la fabrique et dont l'usage serait au bénéfice du missionnaire ou d'un prêtre résidant.

Lors de l'érection de la chapelle en 1845, selon l'opinion des vieux cultivateurs et des descendants de la famille Henderson, Michael Quigley avait donné le terrain nécessaire pour l'érection d'une chapelle, d'un cimetière et autres dépendances. Il est vrai que celui-ci n'était pas propriétaire de la terre où se trouvait la chapelle, car il payait rente au seigneur. Cependant, d'après les lois de la tenure seigneuriale, le colon avait droit de défricher, cultiver, bâtir maison et autres dépendances nécessaires à la ferme. Michael Quigley avait déjà cultivé l'endroit de la chapelle et y ramassait du foin ; il se priva donc du revenu de quelques arpents de terre qu'il mit à la disposition du missionnaire pour y bâtir la chapelle.

En 1849, il fut question d'avoir une terre de 28 arpents à l'usage du curé qui viendrait desservir Saint-Malachie. Le curé de Sainte-Claire, le rév. M. Lebel, autorisa Michael Quigley, au nom de M^{sr} l'archevêque, à acheter de Gilbert Henderson le fonds de la terre sur laquelle se trouvait la chapelle, car Michael Quigley n'avait que l'usufruit de cette terre puisqu'il en payait rente au seigneur.

Nous verrons dans la suite qu'il y eut un arrangement entre l'archevêque de Québec et M. Quigley au sujet de cette terre. En 1854 M. Quigley avait donné à M^{sr} l'archevêque un lot voisin pour y construire une école et la chapelle. Or, en 1845, les gens de la mission, préférant mettre la chapelle un peu plus au centre, et trouvant le lot 4 plus convenable, Quigley céda sa terre à M^{sr} l'archevêque. Un peu plus tard, celui-ci, en récompense des sacrifices que Quigley s'était imposés, lui remit le premier lot, car la terre où se trouvait la chapelle donnait des revenus suffisants pour aider le missionnaire.

Comme une édition anglaise du présent ouvrage serait trop dispendieuse, nous avons jugé à propos de donner ici en anglais, une copie de l'acte de vente, cela aidera à intéresser les paroissiens de langue anglaise à notre récit. Voici une copie authentique de l'acte de vente tel que conservé aux archives de l'archevêché de Québec :

« On the fifth day of July, 1849, before us, the undersigned, notaries public, duly admitted and sworn for that part of the province of Canada, therefore constituting the province of Lower Canada, and residing in the city of Quebec in the said province. Personally came, appeared and were present : Mr. Michael Quigley, of the township of Frampton, plasterer, of the one part, and the Right Reverend Pierre Flavien Turgeon, bishop of Sidyme and Coadjutor of His Grace the archbishop of Quebec, acting for the effect hereof in his private and individual capacity, of the other part, which the said parties did in the presence of us : the said Michael Quigley did declare to have granted, bargained, sold unto the said Right Reverend Pierre-Flavien Turgeon, accepting hereof for himself and his heirs, that is to say : That certain piece or lot of land situated in the township of Frampton, containing forty acres of land in superficies, being the northern portion upon which a Catholic chapel is now erected, on the farm situated in the said township, in the concession of Ballyporreen, forming

part of the number five in the ninth range of the said township, extending in front nine chains and fifty links, containing sixty-eight acres of land, bounded in front, towards the south-west by the centre of the main road, in the rear, towards the north-east, by the line dividing the ninth from the tenth range of the said township, on the south east by the farm number four and on the north-west side by farm-lot number three.

« The present sale and conveyance is thus made for and in consideration of the sum of seventeen pounds current money of this province and which said sum of money the said Michael Quigley did, and doth hereby acknowledge and confess to have received to his entire satisfaction from the said Right Reverend Pierre-Flavien Turgeon and of and from the said Michael Quigley did and doth hereby acquit and discharge the said Right Reverend Pierre-Flavien Turgeon and all others for ever *dont quittance générale du dit prix de vente.* »

En 1851, le rév. William Dunn quittait la paroisse de Saint-Edouard vers la fin de septembre pour aller prendre possession de la cure de Sainte-Catherine de Fossambault. Il eut pour successeur à Frampton le rév. M. Michael Kerrigan qui avait été vicaire à Québec. M. Kerrigan fut missionnaire de Saint-Malachie de 1851 à 1856. Cette même année, nous trouvons un acte de donation de monsieur le grand vicaire Charles-Félix Cazeau à la corporation archiépiscopale en présence des notaires Petitclerc et Antoine Parent de Québec.

Il s'agit de concession de terrain en faveur de la fabrique et de la mission de Saint-Malachie. Voici un extrait de l'acte de donation de M. Félix Cazeau, V. G., à la corporation archiépiscopale :

« Premièrement, un lot de terre situé dans le township de Frampton, contenant quarante acres de superficie, étant la partie nord de la ferme numéro quatre de la concession

Balleyporreen et faisant aussi partie du lot numéro cinq du neuvième rang du susdit township, le tout contenant soixante acres ou environ ; le tout borné en front au sud-ouest, au milieu du chemin principal sur lequel chemin le dit lot a trois-cent-soixante-et-onze pieds ; en arrière, au nord-est, par la ligne qui divise les terres du neuvième rang d'avec celles du dixième ; d'un côté, au sud-est, par l'autre partie de la ferme numéro quatre, et de l'autre côté au nord-ouest, par le lot numéro trois, avec toutes circonstances et dépendances.

« Deuxièmement, un autre lot de terre situé dans le dit township de Frampton, contenant quarante acres en superficie, étant la partie nord sur laquelle est construite la chapelle catholique de la ferme connue sous le numéro quatre dans la concession Balleyporreen, faisant aussi partie du lot numéro cinq, du neuvième rang du township de Frampton, contenant soixante-et-huit acres ; borné au sud-ouest par le centre du chemin principal, en arrière par les terres du dixième rang, au sud-ouest par le lot numéro cinq et au nord-ouest par le lot numéro trois.

Dont et du tout le dit seigneur donataire se déclare satisfait.

(Signé.)

† P.-F. TURGEON, Arch. de Québec.
C.-F. CAZEAU, V. G.
T.-H. PETITCLERC,
Antoine PARENT, N. P.

Pour vraie copie

H. TÊTU, p^{tr}e. secrétaire.

De prime abord, il semble y avoir contradiction entre les deux documents que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur ; les paroissiens qui vivent dans le village ne sauraient trop comprendre cette donation en 1851, alors que le même lot paraît avoir été vendu en 1849 par Quigley à M^{sr} Turgeon.

Après de minutieuses recherches dans les archives de l'archevêché, nous avons pu trancher le nœud gordien.

Avec les explications que nous allons donner et un peu d'attention, le lecteur se rendra compte de cette transaction qui a soulevé tant de discussions depuis plusieurs années. Voici ce que nous lisons dans les archives :

« M^{sr} Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec, donne à M. C.-Félix Cazeau, le 18 mars au matin, en présence des notaires Petitclerc et Parent, de la cité de Québec, le premier lot qu'il avait reçu de Michael Quigley, (il n'est pas question d'argent) le 13 août 1844, par devant le notaire Cameron ; puis, le deuxième lot, pour l'avoir acquis par contrat passé devant le notaire Hunt, le 5 juillet 1849, au prix de 17 livres (\$68.00). Dans l'après-midi du même jour de l'année 1851, il y eut réunion des intéressés au palais archiépiscopal, et M. C.-Félix Cazeau donna à la corporation archiépiscopale les deux lots qu'il avait reçus personnellement le matin de M^{sr} l'archevêque Turgeon. »

Comme il appert par le présent document, la fabrique avait donc, en 1851, deux lots appartenant à la corporation archiépiscopale pour l'usage du missionnaire. Le premier lot, qui comprenait dans le temps la terre d'Edmond Paradis (aujourd'hui, propriété de Georges Lafontaine), avait donc été donné par Michael Quigley, le 13 août 1844, à M^{sr} Turgeon, pour y bâtir une école et la chapelle. L'école fut bâtie ; cette même maison, où les enfants des premiers colons furent instruits, fait partie de la propriété de M. David Routhier. Mais le site étant peu propice à la construction de la chapelle à cause de la côte, M. Quigley offrit quelques arpents de terre, comme nous l'avons vu, sur le lot numéro deux pour y placer la chapelle.

En 1849, M^{sr} Turgeon acheta de Gilbert Henderson, par l'intermédiaire de M. Quigley, le lot numéro deux. Pour indemniser M. Quigley des sacrifices qu'il faisait en abandonnant le lot numéro deux, M^{sr} Turgeon lui remit plus tard le lot numéro un où se trouvait l'école.

En parcourant les divers documents qui ont rapport à la mission de Saint-Malachie et la volumineuse correspondance échangée entre l'archevêque et M. Quigley, nous voyons que M^{sr} Signay et M^{sr} Turgeon appréciaient beaucoup l'activité et le dévouement de M. Quigley pour les intérêts de la mission.

Quigley devint de nouveau propriétaire du lot numéro un, qu'il céda à son frère Thomas Quigley, (décédé à Vancouver en 1907.) Ce même lot qui passa entre les mains de MM. George Duncan, Thomas Cahill, Edmond Paradis, Eugène Pouliot, est aujourd'hui la propriété de M. Georges Lafontaine, secrétaire du conseil.

Quelques années plus tard, une grave discussion s'agita au sujet du terrain de la fabrique entre M. Mahoney et M. Quigley. Dans une lettre de l'abbé Edmond Langevin, secrétaire de l'archevêché en 1870, nous avons trouvé des détails intéressants sur l'origine du fameux terrain en question.

Voici ce qu'écrivait M. Mahoney à M. l'abbé Langevin :

« Cher Monsieur,

« Je prétends être le propriétaire du terrain cédé par Michael Quigley à M^{sr} l'archevêque. J'ai acheté cette terre numéro quatre dans la concession Ballyporreen, du seigneur Gilbert Henderson, en 1825. Je suis un des premiers pionniers arrivés dans le township de Frampton et je suis resté sur ma terre jusqu'en 1836, alors que ma maison fut incendiée, mais je n'avais pas de titre.

« Bien à vous,

Michael MAHONEY ».

M. Michael Quigley voyant que M. Mahoney ne montrait au secrétaire qu'un côté de la médaille, envoya le rapport suivant à M. l'abbé Langevin.

« Monsieur le Secrétaire,

« Je dois vous mettre au courant des faits qui permettront à Monseigneur de porter un jugement équitable sur la question en litige. D'abord, je dois vous dire que M. Mahoney prit possession du lot de terre numéro quatre en 1825 et il n'y eut pas de rente à payer jusqu'en 1828. A partir de cette époque, il paya rente au seigneur; il y bâtit une maison qui passa au feu en 1833. Il n'avait pas de titre de sa propriété. Il s'en alla à Québec dans l'hiver de 1834 et négligea de payer les rentes. Quelques années plus tard, il épousa ma sœur et s'en alla demeurer à Montréal. Le seigneur Gilbert Henderson me pria de lui écrire au sujet des rentes et je n'ai jamais reçu de réponse. Je suis allé à Montréal dans le but de régler l'affaire, mais il refusa de payer les rentes et me chargea de régler les affaires comme je l'entendrais. Les rentes seigneuriales en fait d'arrérages s'élevaient à trente-quatre livres (\$136.00). Alors le seigneur Henderson me donna la terre moyennant la somme de dix-sept livres; j'en fis donc l'acquisition par contrat et je cédaï ce lot numéro quatre à M^{sr} Turgeon pour le même prix.

Michael QUIGLEY »

M. l'abbé Langevin fut chargé par M^{sr} l'archevêque d'écrire la lettre suivante à M. Michael Mahoney :

« Cher Monsieur,

« J'ai examiné les lettres et papiers que vous m'avez transmis relativement à l'affaire de la terre de Saint-Malachie. Je suis d'avis que M. Quigley avait le droit de disposer de la partie du lot de la terre mentionnée dans l'acte de donation par lui à M^{sr} l'archevêque.

E. LANGEVIN, p^{tre}, *secrétaire.* »

Sous l'administration de M. Kerrigan, curé de Frampton et missionnaire de Saint-Malachie, il n'y eut rien de bien remarquable. Ce missionnaire, accoutumé à vivre dans la ville depuis son arrivée d'Irlande, ne pouvait se faire que

très difficilement aux coutumes des missionnaires. Aussi, pendant son séjour à Frampton, il s'occupa fort peu des intérêts de la mission. Assez souvent, quand il partait pour voyage ou promenade à travers la paroisse, il avait pris l'habitude d'administrer le baptême dans les maisons : c'est ce qui explique les difficultés que nous rencontrons lorsqu'il s'agit de faire des extraits du registre des baptêmes. En 1856, M. Kerrigan quittait la paroisse de Saint-Édouard de Frampton pour le collège de Sainte-Anne et était remplacé par l'abbé Odilon Paradis.

CHAPITRE XIV

Arrivée de l'abbé O. Paradis à Frampton.— Sa première mission à Saint-Malachie. — Lettre de nomination. — Projet de construction d'un presbytère. — Saint-Malachie de 1857 à 1867.

LORSQUE le rév. M. Odilon Paradis fit son entrée dans la paroisse de Saint-Edouard, le premier mai 1855, il fut accueilli avec joie par tous les paroissiens, surtout par les Canadiens français. Depuis la fondation de la paroisse de Saint-Edouard, en 1825, jusqu'en 1856, c'est-à-dire pendant trente-et-un ans, tous les curés qui s'étaient succédé avaient été de nationalité irlandaise. Bien que le courant d'immigration du côté de Frampton fût en partie dû à l'élément irlandais, cependant, depuis 1840, bon nombre de Canadiens étaient venus s'établir sur des terres nouvellement défrichées. Aussi, il était bien juste que les Canadiens établis à Saint-Edouard eussent à leur tour un prêtre de leur nationalité; il y avait déjà bien longtemps qu'ils éprouvaient quelque malaise par suite des difficultés de la langue anglaise.

En prenant possession de la cure de Saint-Edouard de Frampton comme successeur de M. Michael Kerrigan, le rév. M. Paradis devenait par le fait même missionnaire de Saint-Malachie. Le 22 juin de la même année, le nouveau curé de Frampton se rendait à la mission de Saint-Malachie. Les gens de la mission n'avaient rien épargné pour décorer la chapelle et souhaiter la bienvenue au nouveau missionnaire. Le rév. M. Paradis, qui parlait admirablement bien la langue anglaise, fit son sermon d'entrée dans les deux langues, et sut s'attirer la bienveillance et la sympathie de toute la population.

Après avoir donné lecture de sa lettre de nomination comme missionnaire de Saint-Malachie, il annonça une assemblée des marguilliers. Immédiatement après la grand' messe, il présida l'assemblée à laquelle étaient présents : Michael Quigley, Patrick Doyle, Patrick Ryan, Edmund Ryan et James O'Farrell. Il donna lecture d'une procuration légale de la part de sa Grandeur M^{sr} l'administrateur du diocèse de Québec, en vertu de laquelle il était autorisé, ainsi que messieurs Quigley et Patrick Doyle, à régler toutes les affaires concernant la chapelle de Saint-Malachie, comme procureurs de l'administration de l'archidiocèse de Québec. Il fut résolu d'emprunter la somme de 25 livres (\$100.00) à 6% pour commencer la construction d'un presbytère ; M. Paradis fut autorisé à faire le dit emprunt au nom des marguilliers. Il fut encore résolu que le nouveau missionnaire fût autorisé à ouvrir un compte chez Chinic et Simard, de Québec, marchands de fer. Il fut décidé que le contrat pour la charpenterie et la menuiserie serait donné à M. John Dwyer. Celui-ci s'engagea à conduire l'entreprise du presbytère selon les plans, devis et spécifications moyennant la somme de £32 et 10 shillings.

Dans une autre assemblée, tenue le 21 septembre 1856, le rév. M. Paradis informa les marguilliers qu'il avait réussi à emprunter du rév. M. Drolet la dite somme de 25 livres, à condition toutefois que la fabrique se rendit responsable du dit emprunt. Le curé se déchargea donc de toute responsabilité, et la somme de 25 livres fut empruntée au nom de la fabrique.

Voici un état exact des finances de la chapelle en 1856, d'après un rapport fait par Patrick Doyle, le 22 février 1857, dans une assemblée tenue à la sacristie à la suite de la messe de la mission.

« Comptes de recettes et dépenses que rend par devant nous, missionnaire de Saint-Malachie et de Hemison, comté de Dorchester, district de Québec, archidiocèse de Québec, le sieur Patrick Doyle, syndic en exercice pour la dite mission de Saint-Malachie pendant l'année 1856, dans une assemblée tenue à la sacristie après la messe le 22 février 1857.

RECEIPTS

Balance in hand	£ 3 s. 5 d. 0
Pew-rents collected in cash	4 2 9
In labour and materials for presbytery	2 19 3
Collections in church	0 19 7
Aids to presbytery in cash	1 8 9
Funeral services	0 17 4
“ “	0 2 6
Materials	0 4 6
Articles sold	0 1 3
Borrowed from Rev. Drolet (St-Ambroise) ¹	25 0 0
Total	£39 0 11

EXPENSES

By cash for articles	£ 1 s. 9 d. 6
By cash	0 4 3
Paid for labour and materials.	22 3 5
Paid for labour	3 3 9
Paid John Dwyer for presbytery	11 10 0
Total	£38 10 11

Dans la lettre de nomination de M. Paradis, nous voyons qu'il devait desservir la mission de Saint-Malachie et dire la messe un dimanche par mois, et deux ou trois fois par année à Cranbourne. D'après ce document, il est évident qu'il ne devait pas desservir longtemps la mission de Saint-Malachie.

1. Il n'y a pas eu de curé de ce nom à Saint-Ambroise. Il s'agit peut-être de feu M. Pierre-Olivier Drolet, ordonné en mars de cette même année (1856).

Voici ce qu'écrivait M^{sr} Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de M^{sr} Turgeon : « Une certaine somme vous sera allouée pour la desserte de Saint-Malachie, car il est probable qu'à l'automne vous serez déchargé de cette mission si je puis disposer d'un prêtre à cette époque. »

Notons, en passant, que la paroisse de Saint-Odilon de Cranbourne doit sa fondation au rév. M. Odilon Paradis. C'est lui qui organisa la première école, bâtit une chapelle et eut la douleur de la voir ravagée par un incendie. Avec un zèle et un courage inouïs, malgré le manque de ressources et la pauvreté des habitants, il se mit à l'œuvre, et bientôt, du milieu des ruines et des débris de la chapelle primitive, surgissait comme par enchantement un nouveau sanctuaire plus confortable et plus spacieux. C'est M. Paradis qui donna le nom de son patron à la nouvelle paroisse dont il venait de jeter les fondements. A l'automne de 1857, il reçut une lettre de Monseigneur l'administrateur du diocèse, l'informant qu'il avait plu à Sa Grandeur Monseigneur Turgeon de nommer un curé résident à Saint-Malachie, et qu'il avait jeté les yeux sur un jeune prêtre très intelligent, plein de zèle et d'ardeur, parlant très bien les deux langues : c'est le vicaire de Saint-Patrice de Québec, le rév. Louis-François-Léon Rousseau.

A la dernière mission du mois de septembre, M. Paradis annonça aux gens de la mission qu'ils auraient, dans quelques semaines, un nouveau missionnaire résidant au milieu d'eux. Dans son sermon d'adieu, M. Paradis félicita les gens de la mission de la bonne entente, des bons rapports qui existaient entre les deux nationalités irlandaise et canadienne. Il remercia les syndics et tous ceux qui avaient prêté main forte pour l'avancement des travaux du presbytere. Après avoir donné de paternels conseils sur les rapports qui doivent exister entre les membres de l'Eglise catholique et ceux qui appartiennent aux sectes protestantes,



M. l'ABBÉ LOUIS-LÉON ROUSSEAU
Premier curé

il fit l'éloge du futur curé de Saint-Malachie. Il rappela aux gens de la mission qu'ils devaient témoigner leur reconnaissance à M^{sr} l'archevêque et entourer le nouveau pasteur de toute la vénération possible.

Le rév. M. Odilon Paradis, né le 29 juin 1829, à Québec, était le fils de François-Xavier Paradis et de Marie-Angèle Lacroix ; ordonné à Québec le 18 septembre 1852, vicaire à l'église de Saint-Jean de Québec ; en 1854 curé de Laval ; en 1856 curé de Saint-Edouard de Frampton avec les dessertes de Saint-Malachie, de Saint-Odilon de Cranbourne et Standon ; en 1865 curé de Sainte-Anne de la Pocatière ; en 1875 curé de Saint-Anselme ; décédé le 1^{er} mars 1880 chez les Sœurs de la Charité de Québec, et inhumé dans l'église de Saint-Anselme.

Le rév. M. Rousseau vint prendre possession de sa nouvelle mission à l'automne de l'année 1857, quelques jours avant la fête de saint Michel. Depuis longtemps les gens de Saint-Malachie attendaient avec impatience l'arrivée d'un prêtre destiné à résider au milieu d'eux. Ces braves gens étaient obligés depuis longtemps d'aller chercher à l'étranger les consolations du ministère. Aussi, avec quelle joie, quel enthousiasme, le jeune vicaire de Saint-Patrice de Québec fut reçu par les gens de la mission ! Le presbytère, qui était une petite maison de vingt pieds carrés, n'était pas encore terminé. Le rév. M. Rousseau se retira pendant quelque temps chez un brave irlandais dont l'hospitalité était proverbiale : c'est M. James O'Farrell, père du curé de Frampton. Le jour de la fête de saint Michel, M. Rousseau, premier curé résident, fit son sermon d'entrée en anglais et en français. Tous les membres de la mission étaient là au complet ; il y avait aussi foule d'étrangers venus de Sainte-Claire et de Frampton pour entendre le

nouveau curé dont la voix si sympathique créa une vive impression chez ses paroissiens.

Oh ! comme ils étaient heureux d'entendre la voix du pasteur, du prêtre, ministre de Jésus-Christ ! Comme il était beau, ce jour de fête où les fidèles de la mission faisaient retentir la voûte de l'humble et modeste chapelle de Saint-Malachie de leurs cantiques d'actions de grâces !

La messe chantée pour la première fois, le jour de la fête de saint Michel, par le nouveau curé, devait rappeler aux gens de la mission qu'ils avaient un pieux devoir à remplir : celui de la reconnaissance envers Dieu, et envers le premier pasteur du diocèse qui venait de leur accorder un prêtre pour vivre au milieu d'eux. En effet, les pères de famille devaient avoir, dans le nouveau curé, un directeur sage et éclairé pour les guider dans les sentiers du devoir ; les mères allaient trouver consolation et soulagement dans le prêtre, dont l'une des principales obligations est de prier pour ses ouailles ; les jeunes gens, plus exposés à s'égarer dans les sentiers si périlleux de la vie, pouvaient attendre, de la part du nouveau pasteur, conseil, force et encouragement pour être fidèles à la vertu.

Le 16 octobre 1857, le rév. M. Rousseau baptisa le premier enfant de sa nouvelle paroisse et lui donna le nom du patron imposé par M^{sr} Signay à la chapelle, en 1845. Voici ce que nous lisons au registre des baptêmes pour l'année 1857 :

«Le seize octobre mil-huit-cent-cinquante-sept, nous, prêtre soussigné, avons baptisé Laurent-Malachie, né la veille, du légitime mariage de David Ruel, cultivateur, de cette paroisse, et d'Agnès Corriveau. Parrain, Laurent Ruel, marraine, Marie Corriveau, qui ont déclaré ne savoir signer. Lecture faite.»

La première sépulture faite par M. Rousseau fut celle de Thomas Humphrey, époux de Julia Anderson, le six novem-

bre 1857. Le 22 novembre de la même année il y eut une grande assemblée des francs-tenanciers convoquée par le nouveau curé, afin de délibérer sur l'état des finances de la chapelle et de pourvoir au paiement de certaines dettes urgentes, contractées par les marguilliers pour la construction de la chapelle et pour les frais du culte. Il fut décidé qu'on prélèverait une taxe de cinquante sous par cent piastres sur la rente des bancs, et qu'à l'avenir la rente des bancs se paierait par versement semi-annuel, payable d'avance. Le rév. Louis Rousseau fut autorisé à faire l'emprunt de 50 livres pour couvrir les dépenses causées par les nouveaux travaux.

En 1858, il n'y avait pas encore de village, et non loin de la chapelle il n'y avait qu'un emplacitaire et une école, batié sous la surveillance de M. Quigley sur un terrain qui avait été donné à M^{sr} l'archevêque de Québec. Cette école était fréquentée par garçons et filles. La mission comprenait 132 familles, 475 communians, 58 familles irlandaises et 47 familles protestantes. Dans le cours de la même année, il y eut 44 baptêmes, 5 mariages, et (?) sépultures.

L'année 1859 devait être signalée dans les annales de la mission par des événements remarquables et devait apporter au nouveau missionnaire résident son contingent de joie et de tristesse. Jusque-là, la mission de Saint-Malachie avait une chapelle et un prêtre; mais il manquait quelque chose à son bonheur. Depuis l'arrivée du nouveau curé, plusieurs baptêmes et plusieurs sépultures avaient été enregistrés, mais l'écho des bois n'avait pas encore fait vibrer les sons argentins de la cloche pour annoncer la naissance d'un enfant ou le départ d'une âme pour l'éternité. M. Rousseau y songeait depuis longtemps. Cette même année eut lieu la bénédiction d'une cloche, pesant 377 livres, par M^{sr} Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur du diocèse. Elle reçut

le nom de Marie-Joseph-Rosalie-Thomas (Thomas Murphy et Rosalie Genest-Collet, représentée par Aurélie Talbot, épouse d'Arcadius Collet). Signataires de l'acte : Aurélie Talbot, Thomas Murphy, Arcadius Collet, Michael Quigley, J.-A. Chaperon, p^{tre}, L. Gill, p^{tre}, J.-B. Ferland, p^{tre}, L. Rousseau p^{tre} † C.-F., évêque de Tloa.

Comme le clocher n'était pas terminé, on plaça la cloche qui venait d'être baptisée au sommet d'une chèvre en bois. Bientôt la cloche fut mise en branle et ses sons joyeux, répercutés par l'écho des montagnes, allaient annoncer aux paroisses voisines le glorieux événement. Hélas ! la joie de la population de Saint-Malachie devait être de courte durée. S'il y a de beaux jours dans la vie, il y a aussi des jours sombres et remplis de tristesse. En effet, dans la nuit du 25 juillet 1859, une violente tempête s'élève ; l'humble cloche qui, la veille, avait charmé l'oreille des paroissiens par la beauté et la pureté de ses sons argentins, était renversée et allait s'effondrer au pied du portail de la chapelle.

Cet accident était bien de nature à déconcerter le jeune curé qui avait tant travaillé pour donner à la nouvelle chapelle toute la splendeur du culte. Le curé Rousseau, plein de zèle et confiant en la divine Providence, se soumit sans murmurer à cette pénible épreuve.

Jusqu'en 1859, la chapelle de Saint-Malachie servait de réunion pour les assemblées et délibérations de la fabrique ; on parla de bâtir une sacristie, mais ce projet fut remis à plus tard. La question d'une cloche s'agita de nouveau ; tous les gens de la mission étaient avides d'offrir à ce dessein une généreuse contribution. Le rév. M. Rousseau se rendit au désir de ses ouailles ; de nombreuses souscriptions lui permirent de mettre son projet à exécution. En effet, le 3 juillet 1864, les cultivateurs de Saint-Malachie assistaient à la bénédiction d'une nouvelle cloche pesant

298 livres. Sa Grandeur M^{sr} Baillargeon, coadjuteur, arriva la veille pour présider la cérémonie. La cloche reçut au baptême les noms de Louise-Justine-Angèle-Hector, par l'honorable L.-Hector Langevin, solliciteur-général pour le Bas-Canada, et demoiselle Louise-Justine-Angèle Bernard, sœur du curé de Sainte-Claire.

Peu de temps après, la cloche annonçait l'heure de l'*Angelus* ; hommes, femme, enfants, étaient aux portes pour mieux entendre. L'écho des bois répétait les notes joyeuses de la cloche, invitant les paroissiens à se recueillir pour répéter le dialogue de l'ange avec Marie. On était à l'époque des foins ; les braves cultivateurs étaient aux champs avec leurs femmes et leurs enfants ; le travail était pénible sous un soleil ardent. Tout-à-coup, la cloche du village au loin se fait entendre ; il est midi : c'est l'heure de l'angelus. Aussitôt le colon s'agenouille pour prier et rendre hommage à la maternité divine ; c'est une scène vraiment belle et touchante qui rappelle le tableau si justement renommé.

M. Rousseau fit exécuter par M. Gosselin, entrepreneur, des travaux importants à la chapelle de la mission : il fit construire une sacristie, un jubé, des bancs neufs et fit boiser le chœur. En 1866, Michael Quigley fit don à la mission de Saint-Malachie d'une somme de \$200.00, comme il appert dans les compte rendus par le curé Richardson.

A l'automne de 1867, le rév. M. Rousseau était promu à la cure de Saint-Victor de Tring. C'est avec regret qu'il quittait Saint-Malachie, et les gens de la mission avaient su admirer dans le jeune curé un zèle vraiment apostolique, un cœur généreux pour les pauvres et un dévouement sans borne pour les malades.



M. L'ABBÉ W. RICHARDSON
Deuxième curé

CHAPITRE XV

Arrivée du rév. W. Richardson. — Sa nomination comme missionnaire de Standon. — Quelques mots sur Standon. — Annexion de Humphryville et du septième rang de Frampton à Saint-Malachie. — Saint-Malachie érigé en paroisse. — Décret canonique de Mgr l'archevêque détachant une partie de Sainte-Claire, de Saint-Jeau et de Buckland pour les annexer à Saint-Malachie. — Organisation des écoles sous M. Richardson.

M. Louis-François-Léon Rousseau venait de quitter la paroisse de Saint-Malachie pour prendre possession de la cure de Saint-Victor de Tring. Son successeur, le rév. William Richardson, après avoir été curé de Saint-Gilles et de Sainte-Agathe pendant quatorze ans, vint prendre possession de la paroisse de Saint-Malachie à l'automne de l'année 1867.

Sous le règne du premier curé et missionnaire, la jeunesse était devenue un peu turbulente. On comprend facilement cet état de choses, quand on sait que, dans une paroisse mixte comprenant divers éléments, il y a toujours des mœurs et des habitudes bien différentes. « Chaque peuple, dit Boileau, à son esprit, ses usages et ses mœurs. » Il ne pouvait en être autrement de Saint-Malachie.

La danse et les réunions nocturnes (*wakes*), pour veiller le corps d'une personne décédée, étaient en vigueur dans les mœurs de l'époque. Ces *wakes* étaient toujours une occasion de désordre ; et bien loin de sympathiser à la douleur de la famille, on transformait quelquefois un événement funèbre en orgies nocturnes.

Nous avons eu connaissance, trop tard pour le prévenir, et dans un autre endroit, d'un fait original bien que fort

regrettable. Un vieux garçon, catholique irlandais, était mort subitement. Dans la nuit du décès, il y eut un *wake* en règle. Le corps avait été exposé dans un appartement assez vaste ; comme la pièce voisine était trop petite pour loger tous les invités, on sortit le corps du défunt sur le perron, puis on transforma la chambre mortuaire en salle de danse. C'est ainsi que notre pauvre célibataire restait à la belle étoile, tandis que l'on se divertissait dans la chambre.

Le rév. M. Rousseau avait déjà parlé plus d'une fois contre de telles habitudes, chères surtout aux jeunes gens. Lorsque pour la première fois M. Richardson adressa la parole dans l'ancienne chapelle, la jeunesse comprit qu'il fallait changer de tournure.

En effet, M. Richardson, au dire des témoins de l'époque, était un colosse, un homme de taille et de force herculéennes. Sa parole forte et sonore, sa physionomie grave et imposante, tout annonçait chez lui une énergie de fer, propre à déconcerter la jeunesse et à déjouer ses projets de divertissements inconvenants. Le premier sermon du nouveau curé fit tellement impression sur les paroissiens, qu'au sortir de la chapelle on se disait : « Les jeunes gens vont changer d'allure avec ce gros curé-là. »

En devenant curé, de simple missionnaire de Saint-Malachie qu'il avait été auparavant, le rév. M. Richardson était nommé desservant de Standon. Nous prenons occasion de cette nomination pour dire quelques mots sur l'origine et le développement de la paroisse de Standon.

En parlant de la colonisation dans le township de Frampton, nous avons vu que le nom de Standon avait été donné à une partie d'East Frampton par le seigneur Henderson, en souvenir d'une des villes d'Angleterre, dans le comté de Hertford. Le canton de Standon, qui a toujours

fait partie de Saint-Malachie jusqu'à l'époque de son érection civile et canonique, comprenait trois divisions : North Maven, Saint-Magnus et Marreyville.

En 1850, il n'y avait que sept familles dans Standon, dont voici les noms : Joseph Plante, Michael Ronney, Francis Ronney, Anthony Comber, Michael Kany, Michael Lalley, Thomas Lalley.

Vers 1855, il y avait dans Saint-Malachie cent trente-deux familles, dont cinquante-huit catholiques et quarante-sept protestantes ; l'année suivante, il y avait cent quatre-vingt-douze familles, dont quatre-vingt-huit canadiennes françaises et cinquante-sept irlandaises catholiques. Ces chiffres démontrent bien avec quelle rapidité la race française se multiplia dans Saint-Malachie. Aussi le rév. M. Rousseau écrivait un jour : « Les protestants cherchent à vendre leurs terres maintenant que les Canadiens arrivent. »

En effet, un grand nombre de familles canadiennes vinrent se fixer dans les rangs de North Maven, St. Magnus et Marreyville. En 1853, M. Rousseau, voyant que la mission de Standon qu'il desservait depuis quelques années augmentait considérablement, exprima à M^{sr} de Québec, au nom des gens de cette mission, le désir d'avoir une chapelle. Avec la permission de M^{sr} l'évêque de Tloa, les gens de la mission, anxieux de bâtir une chapelle, se mirent à l'œuvre. Jusque-là, le curé de Saint-Malachie était allé dire la messe une fois par mois dans une maison privée. Le terrain de la chapelle fut donné par M. Jean-Bte Nadeau, au mois d'avril 1858 ; on commença sans retard les travaux et, à l'automne, la chapelle était logeable. La bénédiction de la nouvelle chapelle eut lieu au mois d'octobre. Ce fut un joyeux événement pour les gens de la mission de Standon lorsque M. Rousseau célébra pour la première fois la messe dans la nouvelle chapelle. La mission fut désignée

sous le nom de Saint-Léon de Standon, en l'honneur de son fondateur, le rév. Louis-François-Léon Rousseau.

Quelques années précédemment, le curé de Saint-Edouard de Frampton, le rév. O. Paradis, avait fondé la mission de Cranbourne qui porta en souvenir de lui le nom de Saint-Odilon.

Aujourd'hui, la paroisse de Saint-Odilon de Cranbourne a fait d'immenses progrès au point de vue de la colonisation et de l'organisation du culte, grâce à son curé actuel, M. J.-E. Donaldson, qui à l'exemple de ses prédécesseurs, a fait preuve de zèle, d'activité et d'énergie pour placer Saint-Odilon au rang des plus belles paroisses du comté de Dorchester.

La route qui conduisait à la chapelle de Saint-Léon de Standon porta le nom de route Saint-Jean-Baptiste en l'honneur du donateur du terrain M. Jean-Baptiste Nadeau. La mission de Standon avait eu ses beaux jours, et elle devait avoir, pour quelques-uns de ses habitants, des jours pleins de tristesse et d'amertume. Il en est des édifices, des chapelles et des églises comme des positions dans le monde : ils sont parfois sujets au caprice des événements, aux circonstances les plus imprévues. Il n'y a, paraît-il, d'exception que pour les curés inamovibles et ceux qui ont des places permanentes au gouvernement.

Il se forma un petit groupe de maisons près de la chapelle de la mission, et le rév. M. Richardson, deuxième curé résidant et missionnaire de Saint-Malachie, continua de desservir cette mission, un dimanche par mois. Un peu plus tard, la mission fut desservie par les curés de Sainte-Germaine.

Sous l'administration de feu l'abbé Paul Dubé, qui fut le premier curé de Standon, il y eut de fortes discussions au sujet de la chapelle.

Un beau matin, le firmament apparut chargé de gros

nuages ; on pouvait prévoir une tempête. En effet, la nouvelle se répandit dans les environs de l'ancienne chapelle qu'un nouveau site allait être choisi pour y bâtir une église. Ce fut une protestation générale de la part de ceux qui demeuraient près de l'ancienne chapelle. Comme, après toutes les grandes discussions, il y a toujours un moment de calme et de tranquillité, ainsi les esprits se calmèrent et la paix fut bientôt rétablie. La nouvelle église fut bâtie au bas de la côte, sur les bords de la rivière Etchemin.

C'est le rév. M. Paul Dubé qui organisa la paroisse de Saint-Léon de Standon au point de vue civil et canonique. Il en fut curé de 1878 à 1889 ; il eut pour successeur le rév. Joseph-Arthur-Nérée Gouin, qui fit terminer les travaux à l'intérieur de l'église. M. Gouin, actuellement curé de Saint-Henri de Lauzon, a laissé des preuves de son goût artistique. Il a fait placer dans l'église un magnifique autel surmonté d'un beau calvaire ; la chaire, les galeries et la voûte sont bien ornementées et les grandes lignes du sanctuaire se détachent admirablement bien. On lui doit aussi la construction d'un excellent presbytère. Il fut remplacé en 1899 par le rév. Pierre Ouellet qui résida à Standon de 1899 à 1907, époque à laquelle il donna sa démission par suite de l'affaiblissement de sa santé.

Le rév. M. Ouellet était un homme d'ordre, un judicieux administrateur de finances, très habile et expérimenté en fait de travaux de construction. Par ses soins, les dépendances de la fabrique ont été embellies, le cimetière réparé ; on lui doit la construction d'une grange spacieuse pourvue de toutes les commodités modernes ; il a fait l'acquisition de somptueux ornements pour le service du culte. Constatant toutes les difficultés que les gens avaient à se procurer de l'eau dans le village et la proximité dangereuse pour l'église et le presbytère d'un moulin à feu, il construisit à ses propres frais un bel aqueduc au prix de douze cents

piastres, pour alimenter d'eau pure le village. Depuis son arrivée à Standon, plusieurs maladies graves altérèrent notablement sa santé, ce qui lui rendait l'exercice du saint ministère de plus en plus difficile.

En 1907, le rév. M. Ouellet, après plusieurs attaques de rhumatisme goutteux et de maladie de foie, se retira au village de Saint-Édouard de Frampton, attendant avec résignation les dernières atteintes de cette maladie qui devait le conduire au tombeau. Il fut inhumé le 9 juin 1908 dans l'église de Saint-Édouard, et c'est M^{gr} Roy, évêque d'Eleuthéropolis, qui fit l'oraison funèbre. Plus de vingt prêtres étaient présents à ses funérailles.

Son successeur actuel est le rév. M. François-Xavier Côté, dont le zèle pour la maison de Dieu, le dévouement pour les malades et la bonté pour tous ses paroissiens, laissent entrevoir une ère de progrès dans le développement moral et intellectuel de la paroisse.

Revenons maintenant à notre sujet et ne parlons que de notre paroisse de Saint-Malachie. En prenant possession de la cure, le rév. M. Richardson comprit que la partie la plus importante de son troupeau était la jeunesse : le progrès moral et intellectuel d'une paroisse dépend surtout de la formation de la jeunesse. Si le jeune homme a reçu une bonne éducation chrétienne et une solide instruction à l'école, en un mot, s'il est imbu de bons principes, plus tard il sera un homme de devoir, un homme d'action, il pourra rendre d'immenses services à la religion et à la société. Aussi, est-ce vers ce noble but que M. Richardson dirigea tous ses efforts. Il comprenait d'autant plus l'importance d'une instruction convenable pour la jeunesse qu'il avait lui-même acquis de l'expérience dans le monde, où il s'était livré au négoce et avait vécu quelques années dans l'état du mariage.

Saint-Malachie lui doit la formation de la commission scolaire, la fondation de plusieurs écoles et l'organisation canonique et civile de la paroisse. Jusqu'en 1874, il avait existé une certaine administration scolaire bien incomplète : les contributions y étaient libres. M. le curé Richardson prit les écoles sous son patronage, fit une requête signée par Messieurs Edouard Gosselin, James Donohue et Patrick O'Farrell et un grand nombre d'autres paroissiens. Cette requête fut présentée au lieutenant-gouverneur qui prit sa demande en considération.

En 1904 on tint une première assemblée : le rév. M. Richardson fut élu président, et Théodore Dutil, Edouard Gosselin, James Donohue, Patrick O'Farrell furent élus commissaires. Sous la sage administration du dévoué curé, les écoles commencèrent une ère de progrès ; le salaire des institutrices fut augmenté et celles-ci furent payées régulièrement. A cette époque les classes étaient fréquentées par un grand nombre d'enfants. L'école du village eut pour institutrice, en 1875, mademoiselle Julie Guay ; en 1876, mademoiselle Marguerite Hayes, dont le salaire était de cent soixante-et-trois piastres. L'école n° 2 (dixième rang) fut fermée cette année-là ; l'école n° 3, Mlle Emilie Vermette, salaire, quatre-vingt-deux piastres ; n° 4, (Crapaudière), Mlle Hélène Dwyer ; n° 5, (Longues Pointes), Mlle Bouchard, dont le salaire était de cent piastres ; n° 6, (Longues-Pointes, côté est.), Mlle Philippine Vermette, dont le salaire était de quatre-vingt-douze piastres. En 1875, l'argent dépensé par la commission scolaire était de cinq cent trente-huit piastres et soixante-et-six cents. Comme on peut le constater par ces statistiques, le salaire des maîtresses d'école était peu élevé, quand on sait que les institutrices, à cette époque, étaient obligées de fournir le bois nécessaire au chauffage de l'école. Le curé Richardson

garda la présidence de la commission jusqu'à son départ, en 1876.

En 1860, une nouvelle église avait été construite à Saint-Edouard de Frampton ; l'endroit choisi par Pierre-Edouard Desbarats était abandonné pour un site plus avantageux et la chapelle construite par ses soins fut démolie.

La deuxième église de Saint-Edouard fut placée dans le troisième rang, n^o 10, sur un terrain donné par Michael Fitzgerald et madame veuve Myles Duff. Pour subvenir aux dépenses de la nouvelle église, il y avait eu une répartition légale sur toutes les propriétés des habitants francs-tenanciers de Saint-Edouard. En 1878, sous M. Richardson, les gens de Humphryville et du septième rang, qui faisaient partie de Saint-Edouard, voulurent se détacher de leur paroisse pour s'annexer à celle de Saint-Malachie. Une requête fut adressée par les intéressés à M^{gr} l'archevêque de Québec et l'annexion fut accordée, à condition toutefois que les dits intéressés payassent leurs parts de répartition à la fabrique de Saint-Edouard de Frampton.

Voici les noms des cultivateurs qui habitaient la concession de Humphryville en 1871 : Jacques Blouin, Pierre Gagnon, Damase Gagnon, Abraham Audet, Ignace Ruel et William Wilson. La répartition pour Humphryville s'élevait à soixante-et-six piastres et trente-huit cents, laquelle somme fut payée par la fabrique de Saint-Malachie à celle de Saint-Edouard. Voici les noms des propriétaires du septième rang qui furent annexés à Saint-Malachie : James Donohoe, Jeremiah Doody, Francis Cassidy, Thomas Cahill, Patrick Cahill, Joseph Bissonnette, Napoléon Beaudoin, Francis Fitzmorris, Joseph Fitzmorris, James Fitzmorris, Michael Donohoe. La répartition pour le septième rang s'élevait à cent vingt-et-une piastres et dix-neuf cents. La fabrique de Saint-Edouard reçut donc la somme de cent soixante et dix-sept piastres et cinquante-

neuf cents, pour la part des répartitions de ceux qui furent annexés à la paroisse de Saint-Malachie.

Un fait assez singulier, c'est que depuis 1868 à 1874, on ne voit plus figurer les noms des marguilliers dans le livre des délibérations de la fabrique. Le curé devait rendre ses comptes, non plus en assemblée de marguilliers, mais devant la corporation archiépiscopale de Québec. En 1874, nous voyons que Peter Lyons, Michael et Moses Donohoe, en vertu d'une procuration de M^{gr} l'Archevêque de Québec en date du 16 février, furent nommés, conjointement avec le curé Richardson, procureurs de la corporation archiépiscopale pour administrer les affaires de la mission de Saint-Malachie.

En 1871, les gens de Saint-Malachie s'adressèrent par l'intermédiaire de leur curé à M^{gr} Taschereau pour faire ériger la mission de Saint-Malachie en paroisse. Un décret émané de l'autorité religieuse, en date du 30 décembre 1871, érigeant la mission en paroisse au point de vue canonique, il ne restait plus qu'à faire confirmer le décret canonique par messieurs les commissaires nommés pour l'organisation des paroisses au point de vue des effets civils. Comme il s'était glissé quelques erreurs dans le décret, celui-ci fut annulé et un nouveau décret, en date du 22 décembre 1873, fixait les limites de la nouvelle paroisse.

Le premier jour de juin 1874, une proclamation de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable René-Edouard Caron, fixait les limites et les bornes de la nouvelle paroisse d'une manière officielle. Nous reproduisons ici les deux documents :

« Elzéar-Alexandre Taschereau, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, archevêque de Québec :

« A tous ceux que les présentes verront, savoir faisons que, vu premièrement la requête en date du 25 septembre

1871, à nous présentée au nom et de la part de la majorité des habitants francs tenanciers de certaines parties des cantons Frampton et Buckland, connus vulgairement sous le nom de Saint-Malachie de Frampton, d'une partie de la seigneurie de Joliette (Jolliet), paroisse de Sainte-Claire, et d'une partie du septième rang du dit canton de Frampton, paroisse de Saint-Édouard, comté de Dorchester, district de Beauce, demandant l'érection en paroisse des dites parties de cantons et seigneuries pour les raisons énoncées; Notre commission en date du douze novembre de la même année chargeant M. Charles-Félix Cazeau, notre Vicaire Général, et M. Édouard Bonneau, prêtre de l'archevêché, de se rendre sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la dite requête et d'en dresser un procès-verbal *de commodo et incommodo* ;

« 3. Les certificats signés Moïse Paradis, Henry Joynt, Jeremiah Doody, Joseph Fournier, Joseph Blais et François Picard, d'un avis lu publiquement et affiché à la porte des églises du dit lieu de Saint-Malachie de Frampton et de celles des dites paroisses de Sainte-Claire de Joliette et de Saint-Édouard de Frampton, les dimanches, dix-neuf et vingt six du dit mois de novembre, et affiché à la maison de Sieur Pierre Gagnon, située dans le septième rang du dit canton de Frampton et à celle du Sieur François Picard, située dans le rang des Longues-Pointes, dans la dite paroisse de Sainte-Claire de Joliette, le dit avis convoquant les intéressés pour ou contre la dite requête à une assemblée pour le mardi, 5 du présent mois, en la chapelle de Saint-Malachie, à dix heures du matin ;

« 4. Les oppositions présentées à nos dits députés de la part d'un certain nombre des francs-tenanciers des dites parties de seigneurie et de cantons appartenant aux dites paroisses de Sainte-Claire de Joliette et de Saint-Édouard de Frampton, lesquelles demandent que les dites parties de territoire ne soient pas renfermées dans la dite paroisse de Saint-Malachie.

« Considérant que, si les dites oppositions sont fondées en ce qui concerne une partie des habitants des dites parties du territoire, elles ne le sont pas pour le plus grand nombre, qui trouvent plus avantageux d'appartenir à la paroisse

projetée ; Et attendu qu'il s'est glissé quelques erreurs dans le décret du trente décembre mil-huit-cent-soixante-onze par lequel nous avons érigé la dite paroisse de Saint-Malachie de Frampton et qu'il importe de les faire disparaître par un nouveau décret ; nous avons annulé et annulons par les présentes le dit décret du trente décembre mil-huit-cent-soixante-et-onze et lui avons substitué le présent décret lequel sera en force jusqu'à nouvel ordre ;

« En conséquence, nous avons démembré et démembrons des dites paroisses de Sainte-Claire et de Saint-Edouard de Frampton et de Buckland, une certaine étendue ci-après désignée de la dite partie de la seigneurie de Joliette et du septième rang de Frampton, et l'avons adjointe aux susdites parties des cantons de Frampton et de Buckland, pour le tout former une cure et paroisse, laquelle nous avons érigée et érigeons par les présentes sous l'invocation de saint Malachie, évêque et confesseur, dont la fête se célèbre le trois novembre, la dite paroisse qui sera connue sous le nom de Saint-Malachie de Frampton, devant comprendre une étendue de territoire d'environ huit milles de front sur environ huit milles de profondeur, bornée comme suit, savoir : vers le sud-est par la paroisse de Saint-Léon de Standon, partie par la ligne qui sépare le huitième rang du septième, dans le dit canton de Frampton, jusqu'à la partie du septième rang connue sous le nom de Humphryville, jusqu'à la partie du septième rang du sixième dans le même canton à partir du chemin qui sépare en deux le dit village de Humphryville, jusqu'à la ligne qui sépare le dit canton de Frampton de la seigneurie de Joliette, et partie par la ligne qui sépare le rang sud-ouest des Longues-Pointes, ainsi que les abouts situés dans la profondeur du même rang des rangs Saint-Thomas et Saint-Charles dans la même seigneurie, depuis le dit canton de Frampton jusqu'à la ligne qui sépare la terre du sieur Louis Théberge fils, de celle du Sieur Joseph Larochelle et la prolongation d'icelle ligne à travers les dits abouts jusqu'au dit rang Saint-Charles ; vers le nord-ouest partie par la dite ligne de séparation entre les terres des dits Sieurs Louis Théberge et Joseph Larochelle et traversant la rivière Etchemin, partie par la ligne qui sépare la terre de Sieur Frédéric Roy ou Ferdi-

nand Rouleau de celle de Sieur Cyrille Rousseau, dans le nord-est des Longues-Pointes, partie par la ligne sud-est de la terre de Dame v^{ve} Sifroi Blais, située dans les abouts qui se trouvent dans la profondeur du même rang, et partie par la ligne qui sépare la terre de Jean-Baptiste Bernard de celle de Pierre Fortin dans le rang Saint-Jean ; vers le nord-est en gagnant le sud-est par la ligne qui sépare la dite seigneurie de Joliette du dit canton de Buckland, depuis la dite ligne de séparation entre les terres des Sieurs Jean-Baptiste Bernard et Pierre Fortin jusqu'à la ligne qui sépare le numéro 20 du numéro 11 du dit premier rang, puis entre le même lot dans le second, troisième, quatrième et cinquième rang du canton de Buckland jusqu'au sixième rang du même canton ; de là allant encore vers le sud-est en suivant la ligne qui sépare le sixième rang du cinquième jusqu'à la paroisse de Saint-Léon de Standon, point de départ.

« Réglons toutefois que le Sieur Martial Leblond, dont la terre est située dans les abouts qui se trouvent entre le rang sud-ouest des Longues-Pointes et le rang Saint-Thomas, et les successeurs du même individu dans la propriété de la dite terre continueront d'être desservis de la dite paroisse de Sainte-Claire jusqu'à ce qu'il soit pratiqué un chemin qui communique directement de la même terre à la dite église de Saint-Malachie de Frampton, et en attendant paieront la dîme au curé de Sainte-Claire.

« Pour être la dite cure et paroisse de Saint-Malachie entièrement sous notre juridiction et celle de nos successeurs, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis de se conformer en tout aux règles de la discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, en adjoignant à ceux-ci de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel, et de leur payer les dîmes et obligations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse. Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il aura été reconnu comme légal après une proclamation de Son Ex-

cellence le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, nous recommandons aux paroissiens de Saint-Malachie de s'adresser à Messieurs les Commissaires chargés de mettre à exécution dans le diocèse catholique romain de Québec, l'acte, chapitre XVIII^{ème} des *Statuts Refondus du Bas-Canada*.

« Sera le présent décret lu et publié au prône des messes paroissiales de Sainte-Claire de Joliette, de Saint-Edouard de Frampton et de Saint-Malachie, les deux premiers dimanches du mois de janvier prochain.

« Donné à l'archevêché de Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-deux décembre mil-huit-cent-soixante-treize.

(Signé) † E.-A. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Par Monseigneur

C.-A. COLLET, P^{tre}

Secrétaire. »

Comme on peut le voir par ce décret canonique, la paroisse de Saint-Malachie occupait une immense étendue de territoire. Cependant, les limites fixées par le décret canonique ne donnaient pas satisfaction aux intéressés ; aussi, le rév. William Richardson usa-t-il de toute son influence et fit-il preuve de diplomatie afin d'attirer quatre cultivateurs des Longues-Pointes pour les annexer à la nouvelle paroisse. M. Nazaire Lachance, père d'une nombreuse famille et cultivateur à l'aise, consentit à se détacher de la paroisse de Sainte-Claire pour faire partie de la paroisse de Saint-Malachie. En prenant celui qui était le plus éloigné, les trois autres furent facilement entraînés à faire partie de la nouvelle paroisse.

Par suite du décret civil, messieurs Nazaire Lachance, Cyrille Rousseau, Léon Lamontagne et Octave Picard devinrent paroissiens de Saint-Malachie.

CHAPITRE XVI

Proclamation du Lieutenant-Gouverneur. — Lettre de Mgr l'archevêque de Québec. — Longues-Pointes. — Travaux importants à l'intérieur de la chapelle. — Entreprise confiée à M. Pierre Turgeon. — Première messe du rév. John O'Farrell, ordonné prêtre à Saint-Malachie. — Recensement de 1875, après l'annexion.

COMME complément de l'acte d'érection canonique, nous publions ci-après le décret civil qui donne à la paroisse dûment érigée par l'évêque son existence légale reconnue par l'État.

Description officielle des limites et bornes de la paroisse de Saint-Malachie, comté de Dorchester, érigée par proclamation de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable René-Edouard Caron, en date du premier jour de juin 1874.

« Une étendue de territoire d'environ huit milles de front par environ huit milles de profondeur, bornée comme suit, savoir : vers le sud-est par la paroisse de Saint-Léon de Standon ; vers le sud-ouest, à partir de Saint-Léon de Standon, partie par la ligne qui sépare le huitième rang du septième dans le dit canton de Frampton jusqu'à la partie du septième rang connue sous le nom de Humphreyville, partie par la ligne qui sépare la terre de sieur Fitzsimmons, de celle de sieur Antoine Roy, dans le dit village de Humphreyville, partie par la ligne qui sépare le septième rang du sixième dans le même canton, à partir du chemin qui sépare en deux le dit village de Humphreyville jusqu'à la ligne qui sépare le canton de Frampton de la seigneurie de Joliette et partie par la ligne qui sépare le rang sud-ouest des Longues-Pointes, ainsi que les abouts situés dans la profondeur du même rang, des rangs Saint-Thomas et Saint-Charles dans la même seigneurie, depuis le canton de

Frampton jusqu'à la ligne qui sépare la terre de sieur Louis Théberge de celle de sieur Joseph Larochelle et la prolongation d'icelle ligne à travers les dits abouts jusqu'au rang Saint-Charles ; vers le nord-ouest, partie par la ligne de séparation entre les terres des dits sieurs Louis Théberge et Joseph Larochelle et traversant la rivière Etchemin, partie par la ligne qui sépare la terre de sieur Nazaire Lachance de celle de sieur Pierre Dion, dans le rang nord-est des Longues-Pointes ainsi que les abouts situés dans la profondeur du même rang, partie par la ligne sud-est de la terre de dame veuve Sifroi Blais, située dans les abouts qui se trouvent dans la profondeur du même rang, et partie par la ligne qui sépare la terre de sieur Jean-Baptiste Bernard de celle de sieur Pierre Fortin dans le rang Saint-Jean ; vers le nord-est en gagnant le sud-est par la ligne qui sépare la seigneurie de Joliette du canton de Buckland, depuis la ligne de séparation entre les terres des dits sieurs Jean-Baptiste Bernard et Pierre Fortin jusqu'à la ligne qui sépare le lot numéro XX du lot numéro XXI, dans le premier rang du dit canton ; de là, allant vers le nord-est, en suivant la dite ligne de séparation entre les dits lots XX et XXI du dit premier rang, puis entre les mêmes lots dans le second, troisième, quatrième et cinquième rang de canton de Buckland jusqu'au sixième rang du même canton ; de là allant encore vers le sud-est en suivant la ligne qui sépare le sixième rang du cinquième jusqu'à la dite paroisse de Saint-Léon de Standon, point de départ ».

Dans le décret civil que nous avons reproduit quatre cultivateurs de Sainte-Claire devenaient paroissiens de Saint-Malachie, car leurs terres se trouvaient incluses dans les limites de la nouvelle paroisse.

Attendu que ce décret n'aurait eu aucun effet spirituel parce que les terres des sieurs Nazaire Lachance, Cyrille Rousseau, Léon Lamontagne, Octave Picard n'étaient pas comprises dans l'érection canonique, il fallait une sanction épiscopale. Aussi, le 13 juin 1864, le rév. M. Richardson reçut la lettre suivante :

« Monsieur le Curé,

« La proclamation du 1^{er} courant érigeant civilement la paroisse de Saint-Malachie donne à cette paroisse quatre habitants de plus qu'elle n'a droit d'avoir par le décret canonique de l'archevêque. Comme ce document n'aurait aucun effet pour le spirituel s'il n'avait pas été émané du consentement de l'autorité ecclésiastique, je vous informe que ce consentement a été donné à la demande des intéressés. Il s'ensuit que vous êtes le premier curé de ces nouveaux paroissiens et qu'ils font maintenant partie de votre troupeau.

« Je demeure,

« (Signé) C.-F. CAZEAU, V.-G.

« C.-A. MAROIS, p^{tre}, *secr.* »

Les Longues-Pointes, qui ont été annexées à la paroisse de Saint-Malachie, étaient un des plus beaux rangs de Sainte-Claire. Voici ce qu'en écrivait un étudiant de l'Université d'Ottawa, M. Joseph Bilodeau, petit-fils de l'un des premiers pionniers des Longues-Pointes :

« Les Longues-Pointes sont une petite vallée entourée de collines, situées à deux milles au nord de l'église de Saint-Malachie ; c'est sans contredit le plus bel endroit de la nouvelle paroisse. Le sol descend en pente légère jusqu'à la rivière Etchemin qui traverse la vallée. Quand la nature est en pleine végétation et le ciel sans nuage, vous êtes au milieu de l'un des plus charmants paysages de la campagne. L'œil et le cœur se reposent à loisir : là-bas, ce sont les beaux grands arbres de la forêt qui se parent sous les rayons de leurs teintes les plus variées ; ici, c'est l'Etchemin qui roule majestueusement ses eaux limpides et forme sur son parcours plusieurs petites îles. Au-dessus de la vallée, la vue se perd dans le bleu azuré du firmament ; sous vos pieds c'est un tapis de verdure où la fécondité du sol entasse le trèfle et le mil en fleur. Plus loin, sur la colline qui domine les Longues-Pointes, vous apercevez le village et l'église de Saint-Malachie. La colo-

nisation commença aux Longues-Pointes bien avant la fondation de Saint-Malachie. C'est en 1816 que les quatre premiers colons, Joseph Picard, Jacques Fleury, Nazaire Lachance et Joseph Rémillard vinrent dresser leurs tentes au milieu de la forêt. Seuls, au milieu des bois, sans chemins, ils eurent à souffrir de toutes sortes de privations. Ils étaient obligés de faire quinze milles pour assister à la grand'messe le dimanche, à Saint-Gervais. A cette époque, il n'y avait pas d'église ni à Sainte-Claire, ni à Saint-Anselme. L'exemple de ces braves pionniers attira un grand nombre de nouveaux colons. C'est en 1850 que M. Bilodeau vint ouvrir des terres dans le rang des Longues-Pointes. Aujourd'hui une trentaine de familles françaises vivent en paix dans cette fertile vallée à l'ombre du clocher de Saint-Malachie.»

Dans les décrets civil et canonique de la paroisse, nous avons vu qu'à part les Longues-Pointes, un autre rang fut détaché de la paroisse de Sainte-Claire pour être annexé à celle de Saint-Malachie. Dans le rang Saint-Jean, une douzaine de familles firent partie de la nouvelle paroisse. Voici les principales familles qui cultivent aujourd'hui les terres qui furent annexées à Saint-Malachie en 1874 : Thomas Fortin, Jean Blanchette, Bellarmin Blanchette, Joseph Labrecque, Onésime Chabot et Jeanne Chabot.

C'était certes un grand sacrifice pour ces cultivateurs d'abandonner leur paroisse de Sainte-Claire où ils avaient été baptisés et où ils avaient fait leur première communion. Il est vrai qu'ils étaient à une grande distance de l'église de Sainte-Claire, et qu'il leur fallait quelquefois essuyer bien des fatigues pour se rendre à l'église paroissiale, surtout le printemps par suite du débordement de la rivière des Abénaquis.

D'un autre côté, tout en étant plus près de l'église de Saint-Malachie, ces braves cultivateurs avaient un double ennui : une montagne qui les séparait du village, et où, le

printemps et l'automne, le chemin devenait impraticable, puis, le dimanche, le sermon et les annonces se font dans les deux langues. Nous devons dire, à la louange de ces braves gens que, depuis leur annexion à la paroisse de Saint-Malachie, ils ont toujours donné satisfaction au curé à tous les points de vue, et l'ont toujours secondé largement dans ses entreprises.

En parlant de l'annexion d'une partie de Sainte-Claire à la paroisse de Saint-Malachie, nous aimons à dire un mot, en passant, sur l'origine et le développement de la grande paroisse de Sainte-Claire, dont plus de trente familles font maintenant partie de la paroisse de Saint-Malachie.

En 1822, le 4 novembre, il y eut une requête adressée à M^r J.-O. Plessis, évêque de Québec, pour bâtir une église à Sainte-Claire. En 1823, le 1^{er} février, l'évêque accorda la permission de bâtir et encouragea les gens de Sainte-Claire à se préparer à recevoir un prêtre résidant. En 1824, M. Raphaël Paquet, curé de Saint-Gervais, est nommé pour aller vérifier à Sainte-Claire les énoncés de la requête ; le 14 avril fut émané un décret canonique de Monseigneur Plessis, érigeant la mission de Sainte-Claire en paroisse. Jusque-là il y avait eu une petite chapelle non loin de l'église actuelle, et les gens de Sainte-Claire avaient été desservis par le curé de Saint-Gervais. Le 13 août parut le décret civil par l'autorité de Sir François Burton, lieutenant-gouverneur. Le 8 novembre M. Joseph-Philippe Lefrançois fut nommé premier curé résidant et se mit à l'œuvre pour bâtir la nouvelle église. Les premiers syndics furent Joseph Fournier, Pierre Bouchard et François Chrétien. L'entreprise de la nouvelle église fut donnée à M. François Audet, de Saint-Anselme, au prix de £627, le 11 février 1825. Le 21 juillet de la même année, deux messes furent fondées pour la famille Taschereau qui avait donné le terrain de l'église. Le 12 septembre 1827, avait lieu la bénédiction de l'église par

M^{sr} Panet. En 1829, l'ancienne chapelle à deux étages devint la salle publique.

En 1844, il fut décidé dans une assemblée de francs-tenanciers de la paroisse de Sainte-Claire de construire un jubé. En 1848, une grande retraite de tempérance fut prêchée par le rév. M. Alexis Mailloux. En 1852, une partie de la paroisse de Sainte-Claire fut annexée à la paroisse de Sainte-Hénédine. Voici la liste des curés de Sainte-Claire depuis l'érection canonique de la paroisse.

Révérands MM.	Lefrançois, Joseph-Philippe	1825-1835
"	" Grenier, Jacques-Benjamin.	1836-1841
"	" Gariépy, Prisque	1841-1848
"	" Lebel, Antoine	1848-1850
"	" Langevin, Jean (1).	1850-1854
"	" Bernard, Louis-Théodore .	1854-1865
"	" Belcourt, George-Ant. (2)	1865-1865
"	" Lagacé, Pierre.	1865-1866
"	" Buteau, Félix	1866-1870
"	" Gingras, Zéphyrin	1870-1875
"	" Gonthier, Damase (3) . . .	1875-1878
"	" Gagnon, Hyacinthe	1878-1886
"	" Gingras, Apollinaire. . . .	1886-1892
"	" Couture, Wilbrod (4). . . .	1892-1903
"	" Fréchette, Joseph-Honoré .	1903-

Dans le canton de Buckland, plusieurs rangs furent annexés à la paroisse de Saint-Malachie: le 2^e, le 3^e et le 5^e rang. Le nom de Buckland, comme nous l'avons déjà dit, fut donné au canton par le seigneur William Henderson, en l'honneur du célèbre géologue anglais William Buckland. Dans ce même canton, il y a une église connue sous le nom de Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland dont le curé actuel est M. l'abbé S. Dechènes. Ce brave curé

1. Plus tard évêque de Rimouski

2. Curé durant un mois (octobre) seulement

3 et 4. Morts subitement.

est un véritable apôtre de la tempérance : de plus, les connaissances étendues qu'il a acquises comme directeur du collège d'agriculture à Sainte-Anne de la Pocatière lui permettent de rendre de très grands services aux cultivateurs de sa paroisse. Aussi les gens du village dont il fut vicaire avaient-ils su apprécier son dévouement non seulement à la jeunesse étudiante mais encore à la classe agricole. Les membres du cercle agricole de Beauport lui firent une agréable surprise en lui présentant, lors de sa promotion à la cure de Buckland, une charrue perfectionnée. Honneur au mérite !

En 1874, le 25 décembre, avait lieu l'élection de trois nouveaux marguilliers : James O'Farrell (père du curé de Frampton), Jean Côté et Marcel Corriveau. L'assemblée des paroissiens a nommé unanimement M. James O'Farrell premier marguillier, Jean Côté, second, et Marcel Corriveau, troisième.

Le premier bedeau nommé en assemblée de fabrique, après l'élection civile et caonique de la paroisse, fut M. Nazaire Gonthier, avec un salaire de cinquante piastres.

Dans l'assemblée de fabrique tenue à la sacristie le 7 février 1875, il est dit que le nouveau bedeau, Nazaire Gonthier, ne devra pas se contenter de faire une inclination de la tête en passant devant l'autel, mais devra faire une genuflexion en règle et non à la moitié.

*
* *

Depuis l'annexion de la paroisse la chapelle était devenue trop petite ; il fallait songer à donner aux paroissiens l'espace et le confort convenables. M. le curé Richardson convoqua une assemblée des francs-tenanciers au sujet des travaux qu'il était opportun de faire à l'intérieur de la chapelle ; on y décida de faire des galeries. M. Pierre Tur-

geon, menuisier-entrepreneur, du village de Saint-Malachie, avait déjà présenté une soumission. Il s'engagea à faire les galeries pour la somme de cent-trente-six piastres. Il fut décidé en assemblée de fabrique, que la somme de cent-trente-six piastres soit allouée à M. Pierre Turgeon qui devait fournir tous les matériaux nécessaires et faire vingt bancs dans les galeries. Dans une autre assemblée, il fut décidé de faire baisser le jubé de la chapelle afin de le mettre au niveau des galeries : une somme de vingt piastres fut allouée pour ces travaux.

M. Pierre Turgeon, qui était un excellent menuisier, conduisit les travaux à bonne fin et à la grande satisfaction des marguilliers et des paroissiens. La somme de cent cinquante-six piastres lui fut payée en peu de temps avec le revenu des bancs. Lorsque les travaux furent terminés la chapelle fut assurée au montant de trois mille piastres dans la *Isolated Risk & Farmers' Life Insurance Company of Canada*.

Le 18 juillet 1874, la paroisse de Saint-Malachie était en liesse ; la chapelle avait été décorée pour la circonstance par les dames du village et le concours du curé Richardson. Les pavillons de toutes couleurs flottaient au vent ; tout annonçait l'un des plus grands événements qui doivent être signalés dans l'histoire de la paroisse. En effet, un enfant de Saint-Malachie, après avoir terminé ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, allait être ordonné prêtre dans l'humble et modeste chapelle de sa paroisse natale. Le héros de cette fête, c'était l'abbé John O'Farrell, fils de James O'Farrell et de Bridget Clary.

Cette fête d'ordination devait être d'autant plus touchante que le jeune diacre de la sainte Église allait être promu au sacerdoce au milieu de tous ses parents et amis. L'évêque qui l'ordonnait, Monseigneur Ignace Persico, est devenu



M. L'ABBÉ JOHN O'FARRELL
Premier prêtre de la paroisse

plus tard un prince de l'Église, un membre du Sacré Collège des cardinaux. Nous eûmes le privilège de voir à Rome, en 1892, son Éminence le cardinal Persico, à la Congrégation de la Propagande dont il était secrétaire ¹.

Le matin de l'ordination, la chapelle était remplie de fidèles de la paroisse et des environs. Le sermon fut donné en français par le rév. Napoléon Laliberté, curé de Saint-Michel, et en anglais par M^{gr} Persico. Parmi les prêtres présents à la cérémonie on remarquait au chœur messieurs les abbés N. Laliberté, M.-T. Labrecque, (aujourd'hui évêque de Chicoutimi), J.-C. K.-Laflamme (recteur de l'Université Laval) G.-E. Sauvageau, du collège de Sainte-Anne, P. Kelly de Frampton, J.-A. Rainville, de Sainte-Germaine, et Z. Gingras, de Sainte-Claire. Après la cérémonie de l'ordination, eut lieu au presbytère un magnifique banquet donné par le curé Richardson et présidé par M^{gr} Persico. Il y eut plusieurs paroles de félicitation à l'adresse du nouvel élu, qui y répondit par un bijou de discours que nous aimons à reproduire :

1. S. F. le cardinal Ignace Persico, né à Naples, entra chez les Capucins. Missionnaire dans l'Hindoustan, il fut élevé à la dignité d'évêque et nommé vicaire apostolique d'Agra. Nommé évêque de Savannah, Georgie E. U., après la guerre de Sécession, sa santé le força de quitter son siège. Au Canada, où il jouit quelques années d'un repos relatif, il administra la paroisse de Saint-Colomb de Sillery, dans le voisinage de Québec. Durant ce séjour dans le diocèse, il aida de temps à autre l'archevêque de Québec en administrant les sacrements d'Ordre et de Confirmation. Quatre prêtres, dont trois appartiennent au diocèse de Québec. et le quatrième à celui de Rimouski, lui doivent l'onction sacerdotale. De retour en Italie, Mgr Persico fut nommé évêque de trois diocèses réunis, Sora, Aquino et Ponte-Corvo. Aussi bien après qu'avant son séjour au Canada, il fut chargé de missions de la plus haute importance, dans les Indes Orientales, à plusieurs reprises, et une fois en Irlande, à l'époque de l'agitation suscitée par les lois agraires. Nommé enfin secrétaire de la Congrégation de la Propagande, il fut créé cardinal et mourut en 1895.

« My Lord,

« Before we arise from this table, I beg leave, as the unworthy object or rather the occasion of this feast, to convey to your Lordship the expression of my most sincere thanks, with those of my parents, for the great and signal favour you have this day conferred upon me by kindly consenting to ordain me here in my native parish. At the invitation of our highly esteemed pastor, you have not hesitated to undertake this long journey, to leave aside for a time your pastoral duties in the new field opened to your zeal and activity, to display before the good people of a retired country parish, one of the grandest and most imposing ceremonies of our holy religion, the ordination of a priest. My Lord, if the joy and happiness which the young Levite of the sanctuary is already great and above all human joy, when he sees himself about to arrive at the term of his aspirations, something sweeter and more touching is added to swell the overflowing torrent of his emotions, when he kneels before the bishop to receive the sublime order of priesthood in his own parish church ; when he feels his heart beat against the pavement of the sanctuary which his youthful steps traced so often, when he sees all around him many kind friends, praying with the Church that « the yoke of the Lord may be sweet and his burden light ». This happiness, my Lord, you have made mine to-day. Never can I forget this proof of your Lordship's kindness, and if gratitude should be measured according to the gift received, mine should be eternal.

« And you, beloved pastor, our generous host, to you I owe the blessing of this day. You have, with your usual wellknown generosity and good taste, presided over the preparation of this grand feast ; you have spared no pains nor expenses to honour His Lordship and to celebrate this great event for the parish of St. Malachy, the ordination of the first of its sons raised to the priesthood. Please accept my most sincere and heartfelt thanks. I feel happy to see among your guests our first parish priest, Father Rousseau, and one of my former professors of the Seminary, Father Beudet, and I venture to present to you all the invitation of my parents to honor them with your presence at the

dinner they are giving on the occasion of my first mass to-morrow. »

Le lendemain, 20 juillet, le jeune prêtre, tout pénétré du sentiment des sublimes fonctions du sacerdoce, célébrait pour la première fois, en présence de ses parents, le saint sacrifice de la messe, assisté par le rév. M. Kelly, curé de Frampton. Le sermon de circonstance fut donné par le rév. M. Sauvageau du collège de Sainte-Anne de la Pocatière¹. Après la cérémonie M. James O'Farrell donnait un somptueux banquet à sa maison en l'honneur de son fils.

Monseigneur Persico eut la condescendance d'accepter de présider lui-même le banquet. Tous les prêtres qui avaient assisté à l'ordination et à la première messe du jeune prêtre étaient présents.

M. l'abbé John O'Farrell fut nommé professeur au Séminaire de Chicoutimi en 1875, vicaire à Saint-Joseph de Lévis en 1876, à Notre-Dame de Lévis en 1878, curé de Saint-Gabriel de Valcartier en 1879, et curé de Saint-Edouard de Frampton en 1883. On a célébré récemment (le 24 janvier 1909) avec beaucoup de solennité, le vingt-cinquième anniversaire de sa prise de possession de cette dernière cure.

Le curé Richardson avait fait d'importants travaux à la chapelle de Saint-Malachie. Il fit construire une addition au presbytère en 1872; ce fut M. Pierre Turgeon qui eut

1. Le prédicateur avait choisi, comme texte de son sermon, ces paroles pleines de la plus haute signification sur le rôle du prêtre: *Hic positus est in ruinam et in resurrectionem multorum in Israël*, « Celui-ci a été mis au monde pour la chute et la résurrection d'un grand nombre en Israël. » (Luc, II. 34.) Ces paroles consolantes et terribles à la fois, que le prophète Siméon applique à Jésus, ne doivent-elles pas se réaliser aussi dans le prêtre, qui est un « autre Christ » ?

l'entreprise de la main d'œuvre au prix de \$132.00. En 1875, après l'organisation civile et canonique, le curé Richardson visita tous les rangs de sa paroisse et fit le recensement qui donna le résultat suivant :

Longues-Pointes	32 familles.
VIIème rang	13 “
Humphryville	4 “
VIIIème rang	16 “
Concession Saint-Patrice . . .	10 “
Village et rang de l'église . . .	44 “
Saint-Jean	12 “
IIIème rang de Buckland . . .	20 “
IVème rang	21 “
Vème rang	26 “
Xe et XIème rang de Frampton .	37 “
	<hr/>
Total	235
	1468 âmes
	904 communians.

En 1876, M. Richardson quitta la cure de Saint-Malachie pour retourner à Saint-Gilles, son ancienne paroisse. Il eut pour successeur le rév. M. Pierre-Joseph-Charles Baillargeon, neveu de l'archevêque de Québec du même nom.



M. L'ABBÉ C. BAILLARGEON
Troisième curé

CHAPITRE XVII

Arrivée du nouveau curé. — Réjouissance des Canadiens. — Un don de deux cents piastres. — Assurance des fabriques. — Notes du cardinal Taschereau. — Départ du curé pour l'Europe et la Terre-Sainte. — Nomination du rév. P. Bégin. — Démembrement de la paroisse. — Origine de Saint-Damien. — Œuvres du rév. M. Brousseau. — Successeurs à la cure. — Notre-Dame des Champs.

LORSQUE le rév. M. Charles Baillargeon fit son entrée dans la paroisse de Saint-Malachie, ce fut tout un événement pour les Canadiens. Bien que ceux-ci eussent été traités avec tous les égards possibles par le rév. M. Richardson, il n'en est pas moins vrai de dire que l'arrivée du nouveau curé fut l'occasion d'une véritable réjouissance. Avoir parmi eux un prêtre de leur nationalité, familier avec leur langue et connaissant leur caractère et leurs habitudes, c'était de nature à les compenser des ennuis et des difficultés causés par leur connaissance insuffisante de la langue anglaise.

Si les Canadiens, qui étaient en majorité dans la paroisse de Saint-Malachie, se glorifiaient de posséder au milieu d'eux un prêtre de leur nationalité, les Irlandais n'en étaient pas moins bien partagés.

En effet, le rév. M. Baillargeon avait été secrétaire à l'archevêché, puis vicaire à l'église de Saint-Patrice de Québec pendant trois ans, de 1871 à 1874.

Pendant ce vicariat il avait fait une étude spéciale du caractère, des mœurs et des habitudes de la nationalité irlandaise ; il avait connu par expérience les bons rapports qui existaient entre les familles irlandaises et les familles canadiennes de la ville de Québec.

M. Baillargeon parlait très bien la langue anglaise, et l'expérience acquise lui permit de rendre de grands services à la population mixte de Saint-Malachie.

Le nouveau curé sut facilement, en prenant possession de sa nouvelle cure, se mettre en bons rapports avec ses paroissiens. Ses excellentes manières, sa bonté tout-à-fait paternelle ne l'empêchaient pas de faire preuve d'une grande énergie quand il s'agissait de réprimer des abus. Il était courtois et affable envers tous, généreux pour les pauvres et dévoué pour les malades.

Plus de vingt-cinq ans se sont écoulés depuis son départ de Saint-Malachie, et encore aujourd'hui sa mémoire est en vénération parmi les paroissiens. On aime à se rappeler ses manières distinguées, l'amabilité avec laquelle il recevait ses paroissiens au presbytère.

En 1879, le curé Baillargeon reçut pour la fabrique de Saint-Malachie un don de \$200.00 par testament de William Hall. Cette somme de \$200.00 devait être payée à la fabrique par l'honorable John Hearn de Québec, en quinze ans avec intérêt de 6%.

Celui-ci ayant offert de payer la somme de \$140.00 comptant, au lieu de \$200.00 en quinze ans, sa proposition fut acceptée par les marguilliers.

En 1879, M. Baillargeon manifesta, à une assemblée de sa paroisse, le désir de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec de faire assurer l'église et la sacristie. Il y avait à cette époque l'Assurance Mutuelle des Fabriques des diocèses de Québec et des Trois-Rivières. Dans la même assemblée, M. Pierre Turgeon¹ fut choisi comme expert pour faire l'évaluation de l'église et de la sacristie.

1. Père de mesdemoiselles Léda et Elise Turgeon, maîtresses du bureau de poste de Saint-Malachie. M. Turgeon était aussi l'oncle de M. l'abbé Ferdinand Chabot, premier curé de Notre-Dame de Honfleur (Bellechasse, P. Q.)

M. le curé fut autorisé à choisir l'assurance mutuelle susdite et à y prendre une police au montant de \$1.350.00 pour l'église et \$150.00 pour la sacristie.

Le curé Baillargeon était bon financier : aussi, lors de sa visite pastorale, M^{sr} Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, laissa-t-il une note spéciale à l'adresse du curé dans le registre des délibérations. Voici ce que nous y lisons :

« Vu et alloué les comptes ci-dessus rendus pour les années 1875-76-77-78-79. Nous avons constaté avec bonheur que la dette passive diminue rapidement d'année en année et qu'on peut espérer de la voir entièrement éteinte avant longtemps.

Fait en cours de visite pastorale, le 15 juillet 1880.

† E.-A., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

En effet, le curé Baillargeon, dans le court espace de trois ans, avait remis sur la dette de fabrique la somme de \$558.00. Lorsqu'il prit possession de la cure de Saint-Malachie, la dette de la fabrique était de \$1.718.62, et à son départ, le 25 septembre 1881, la dette n'était que de \$705.00, portant intérêt. Il avait donc remis la somme de (\$1.033.62).

Fatigué du ministère, M. le curé songeait depuis longtemps à prendre un repos bien mérité. Depuis l'érection civile de la paroisse, sous M. Richardson, la paroisse comprenait un vaste territoire de huit milles de front sur huit milles de largeur, sans compter que les chemins pour desservir les malades étaient impraticables. Le curé Baillargeon fit ses adieux à ses paroissiens et partit pour l'Europe. Il visita les principales villes de France, d'Italie, de la Suisse et d'Angleterre.

A Rome, il eut le bonheur d'avoir une audience de Sa Sainteté Léon XIII. Il termina son voyage par un pèle-

rinage en Terre Sainte, où il célébra la messe sur le tombeau de Notre-Seigneur.

Avant de quitter ces endroits mille fois bénis par la vie et les miracles de l'Homme-Dieu, il emporta de nombreux souvenirs de Jérusalem, de Nazareth et de Bethléem qu'il distribua à ses chers paroissiens. En 1882, de retour de son voyage, il donna, dans l'église de Saint-Malachie, une conférence sur les principales villes de l'Europe et de la Palestine. Le curé Baillargeon espérait continuer le saint ministère dans la même paroisse ; mais pendant son absence, qui s'était un peu prolongée, les autorités ecclésiastiques avaient décidé de lui donner non pas un remplaçant, mais un successeur dans la personne du rév. M. Pantaléon Bégin.

M. Baillargeon dut aller prendre possession d'une autre cure, celle de Sainte-Catherine. A la demande d'un grand nombre des paroissiens et du curé actuel, il a plu à messieurs les conseillers, dans une résolution du conseil tenu à la salle publique, le 2 mars 1908, de désigner le rang du bas de la Crapaudière, depuis la propriété de M. Honoré Boilard jusque celle de madame veuve Joseph Welsh, sous le nom de rang Saint-Charles, en souvenir du rév. M. Charles Baillargeon, troisième curé de Saint-Malachie

Le rév. Pantaléon Bégin, qui avait été curé à Saint-Etienne de Lauzon, de 1874 à 1881, arriva à Saint-Malachie au mois de septembre.

Pendant un séjour de quatorze ans, il fut témoin de bien des événements. Le territoire qu'il avait à parcourir était immense, les chemins difficiles ; cependant son zèle et son dévouement pour les malades ne se lassèrent jamais. Il pourvut fidèlement aux besoins spirituels de ses paroissiens. Le curé Bégin était bon administrateur, comme en fait foi l'état des comptes de la fabrique.

Sous son administration, plusieurs parties de la paroisse



M. L'ABBÉ P. BÉGIN
Quatrième curé

furent détachées pour être annexées aux paroisses voisines. En 1882 parut un décret canonique érigeant la mission de Saint-Damien en paroisse; cette nouvelle paroisse était formée d'une partie de Saint-Malachie, dans le canton de Buckland, et d'une partie de la seigneurie de Saint-Lazare.

Qui aurait pensé que, dans cette modeste paroisse de Saint-Damien, naîtrait une œuvre vraiment bénie du ciel, et destinée à faire du bien non seulement au comté de Bellechasse, mais dans presque tout le pays? Cette œuvre a pris naissance dans le cœur d'un humble prêtre, qui, à son rôle de curé, ajouta celui d'apôtre de la colonisation: ce prêtre, c'est le rév. M. J.-O. Brousseau. Alors qu'il était curé dans cette paroisse de Saint-Damien, il a fondé un couvent et une nouvelle congrégation de religieuses désignées sous le nom de «Sœurs du Perpétuel Secours de Saint-Damien». Il a de même fondé un hospice pour les vieillards et les infirmes, une chapelle dédiée à sainte Anne, et qui est devenue un lieu de pèlerinage assez célèbre. Depuis quelques années, de nombreuses lettres venant même des États-Unis et du Haut-Canada contiennent diverses demandes de grâces à sainte Anne. Des sommes d'argent aussi ont été envoyées au fondateur pour le sanctuaire de la sainte.

M. l'abbé Brousseau a encore fondé une congrégation d'hommes, au Lac Vert: ils s'appellent Frères de Notre-Dame des Champs. En 1905, un désastreux incendie détruisait complètement la chapelle Sainte-Anne, le couvent et l'orphelinat. Malgré ces rudes épreuves, le zèle du missionnaire ne s'arrête pas. Il parcourt les villes et les campagnes, tendant la main au nom du pauvre, de l'orphelin et du vieillard, et commentant ce proverbe chrétien: « Qui donne aux pauvres prête à Dieu. » Nulle part mieux qu'ici, la parabole du grain de sénevé ne trouva son heureuse application.

Depuis plusieurs années, le zélé missionnaire songeait à

mettre son projet à exécution ; lorsque l'idée fut lancée, il y eut des murmures, de l'opposition ; chacun disait son mot. Après avoir imploré le secours divin, qui ne ménage pas ses grâces à de pareilles entreprises, M. Brousseau s'adresse au chef du diocèse. Après bien des épreuves, il se met à l'œuvre avec l'encouragement de ses supérieurs et de ses confrères. Il parcourt toutes les villes et les campagnes du diocèse ; les aumônes abondent de tous côtés. La construction est terminée, et aujourd'hui, au pied de la colline de Saint-Damien, s'élève comme par enchantement, un immense couvent de deux cents pieds de longueur, pourvu de toutes les améliorations modernes.

L'œuvre du rév. M. Brousseau mérite l'admiration de tous, car elle est tout à fait providentielle. En voici une preuve manifeste. Un jour, le zélé fondateur, de passage à Québec, s'en allait à la Caisse d'Économie d'où il devait retirer une certaine somme d'argent afin de payer les entrepreneurs de son couvent.

Malheureusement, il s'en retournait au presbytère de la Haute-Ville les mains vides, ayant oublié de se rendre à la banque, lorsque tout-à-coup il se trouve face à face avec une dame toute voilée de noir, qui lui dit : « Pardon, monsieur l'abbé, n'êtes-vous pas le Père Brousseau de Saint-Damien ? — Oui, madame, répondit-il. — Eh bien ! veuillez me suivre, j'aurais quelque chose à vous donner. » Ils se dirigèrent ensemble vers la banque, et là, le Père Brousseau attendit que la dame retirât un montant d'argent. En sortant, elle lui remit un petit paquet. Malgré ses instances il ne put jamais savoir le nom ni le lieu de la résidence de sa bienfaitrice. De retour au presbytère, il ouvrit le paquet et y trouva la jolie somme de mille piastres.

Tandis que M. Brousseau travaille à son œuvre pour la rendre viable et l'asseoir sur des bases durables, le révérend monsieur C. Lévesque, aumônier du couvent,

contribue efficacement au progrès spirituel par son zèle et son dévouement, par les sages conseils et la direction qu'il donne à tout le personnel. La très jolie église qu'il a construite récemment à Saint-Philémon démontre qu'il n'est pas moins expérimenté dans l'administration temporelle.

Monsieur l'abbé Lévesque a succédé à l'abbé Gaudiose Turgeon, ancien professeur au collège de Lévis, et actuellement curé du Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Mégantic.

Monsieur Brousseau eut comme successeur à la cure de Saint-Damien l'abbé Joseph Guimond, dont le dévouement auprès des malades est digne de tous éloges. L'abbé Guimond était doué d'une nature très sensible ; il était généreux, poli et aimable envers tous. Mort à un âge peu avancé, il avait passé en faisant le bien. Son corps a été transporté au Cap Saint-Ignace, sa paroisse natale, et inhumé dans l'église de cette paroisse.

Ses paroissiens ont manifesté leur reconnaissance et leur vénération pour leur pasteur en faisant des démarches pour conserver au milieu d'eux ses restes mortels. Sa mémoire restera gravée dans leur cœur et dans celui de tous ses confrères.

Il eut comme successeur le révérend Bruno Leclerc qui, depuis son arrivée à Saint-Damien, a installé une fournaise à air chaud, fait construire des galeries et érigé un nouveau chemin de croix.

L'institut de Notre-Dame des Champs a été pendant longtemps sous la direction de M. l'abbé Darie Lemieux, ancien curé de Saint-Lazare.

Le village de Saint-Damien est très considérable ; il y a de jolies résidences, au nombre desquelles figurent le presbytère et les maisons de messieurs Métivier & fils, Couture, Goulet et de madame veuve Ernest Paradis.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une bien faible esquisse des œuvres de l'abbé Brouseau, espérant qu'un jour une plume plus autorisée que la nôtre en parlera dignement.

Revenons maintenant au sujet qui nous occupe spécialement.

En 1883, au mois de décembre, les gens de Saint-Malachie adressèrent une requête à M^{sr} l'Archevêque, manifestant le désir de construire une chapelle dans le cinquième rang. Voici la réponse qui leur fut donnée par un décret en date du 2 janvier 1884 :

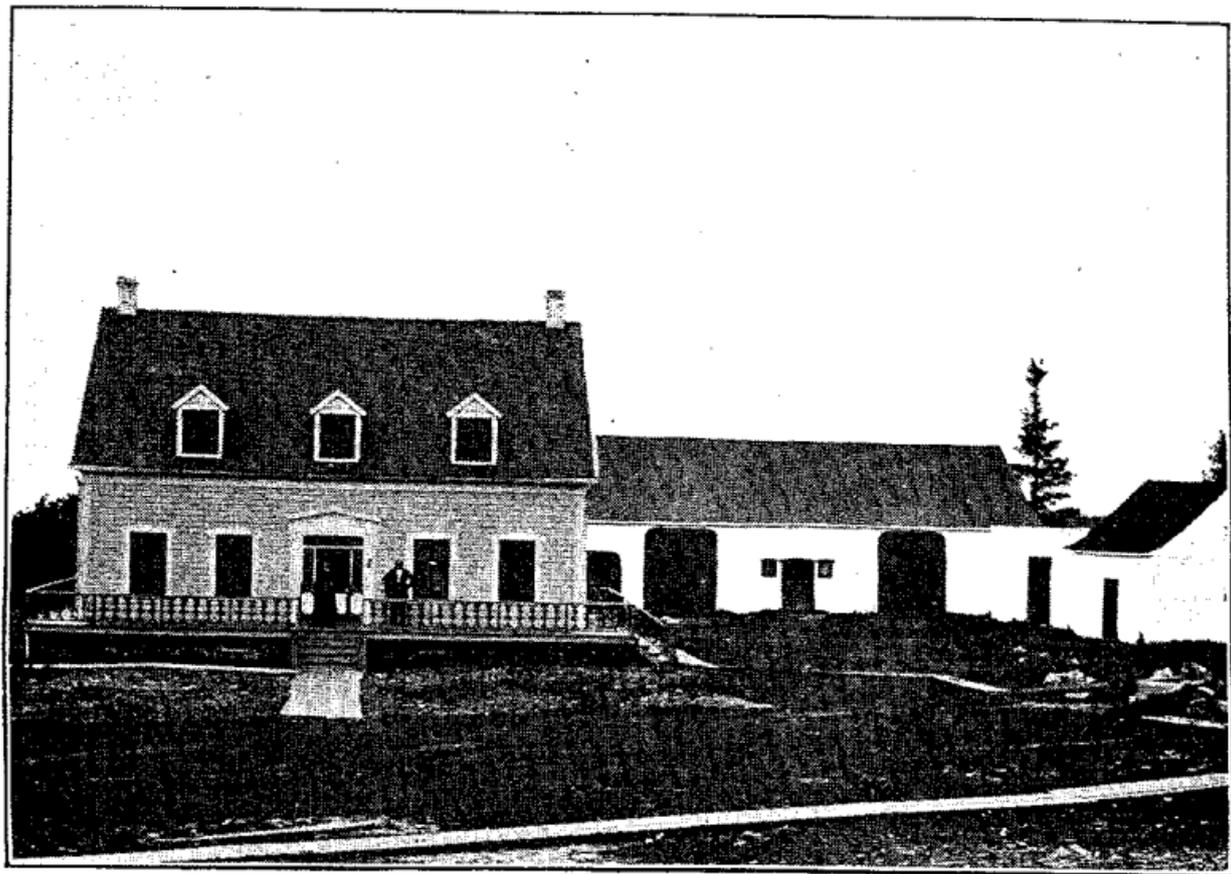
« A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que : vu le procès-verbal en date du 20 décembre 1883 du rév. Odilon Paradis, curé de Saint-Anselme, par Nous député dans la paroisse de Saint-Malachie en conformité d'une requête des francs-tenanciers du quatrième rang de Buckland de la susdite paroisse, Nous étant assuré que notre dit député a fidèlement observé les formalités prescrites en pareil cas par les lois ecclésiastiques et civiles ; après avoir pesé les raisons pour et contre le dit projet ; attendu que, pour créer une nouvelle paroisse, il faudrait distraire de la paroisse de Saint-Damien un certain nombre de francs-tenanciers, ce qui nuirait considérablement à la prospérité de celle-ci ; attendu que la distance des églises, dans cette partie de l'archidiocèse, ne dépasse pas celle des églises de la généralité des autres paroisses ; en conséquence Nous avons décrété, comme Nous décrétons par les présentes, que le dit projet de construction soit abandonné. Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de la dite paroisse de Saint-Malachie le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau des armes de l'archevêché, le contre-seing de notre secrétaire, le deux janvier mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre.

† E.-A., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

par Monseigneur

C.-A. MAROIS, p^{tre}, secr.



ANCIEN PRESBYTÈRE

En 1884, le 10 décembre, les gens du troisième et du quatrième rang de Buckland voulurent s'annexer à la paroisse de Saint-Damien. Mais la requête n'eut aucun succès, étant donné que les mêmes gens qui demandaient l'annexion avaient mis obstacle à l'érection canonique et civile de la nouvelle paroisse de Saint-Damien. Le 20 juillet, 1884, il y eut une assemblée de tous les francs-tenanciers pour délibérer sur la nécessité urgente de bâtir un presbytère et une grange neuve. La proposition fut acceptée. Il fut décidé que les dépenses encourues par les dits travaux seraient payées par repartition légale. Le contrat de la grange ne fut donné que le 31 octobre 1886; messieurs Paul Ruel et Louis Drapeau obtinrent le contrat au prix de \$375.00; ce contrat comprenait les travaux suivants: défaire la vieille grange et en construire une neuve avec une autre petite bâtisse.

En 1887, il y eut une autre assemblée pour la construction du presbytère. Il fut décidé de bâtir un presbytère de 40 sur 36 sur l'emplacement du vieux presbytère. Il y eut plusieurs soumissions, dont la plus basse fut celle de M. Dussault de Sainte-Marguerite. Le coût des travaux était de \$1.800.00 payables en deux versements, le premier en 1889 et le deuxième en 1890. L'ancien presbytère bâti en 1855, sous la surveillance du révérend Odilon Paradis, curé de Frampton et missionnaire de Saint-Malachie, fut vendu à l'entrepreneur Dussault pour la somme de \$100.00.

Le 12 mars 1885, une autre partie de la paroisse de Saint-Malachie fut démembrée pour être annexée à la nouvelle paroisse de Saint-Léon de Standon. Elle comprenait les terres situées dans les dixième et onzième rangs de Frampton, depuis la terre de Damase Beaudouin jusqu'à celle de Théodore Chabot.

Au mois de septembre de la même année, la paroisse de Saint-Léon de Standon commençait une ère de progrès, car

sa population allait augmenter aux dépens de sa voisine Saint-Malachie. Une requête en date du 12 février 1885, au nom et de la part des francs-tenanciers d'une partie de la paroisse de Saint-Malachie, avait été adressée à Monseigneur l'Archevêque, demandant l'annexion de la dite partie de la paroisse à Saint-Léon de Standon.

M. l'abbé H. Têtu, aumônier de l'archevêché, s'était transporté sur les lieux pour vérifier les allégations de la requête et en dresser un procès-verbal. Après les certificats signés du rév. Pantaléon Bégin, des Sieurs J.-E. Richard et Praxède Lacroix, il a plu à M^{gr} l'Archevêque d'émettre un décret annexant la susdite partie de Saint-Malachie à la paroisse de Saint-Léon de Standon.

Voici ce que nous lisons dans le décret :

« En conséquence, nous avons détaché et détachons par les présentes de la paroisse de Saint-Malachie et annexons le dit territoire comme suit : à l'est et au sud-est par la dite paroisse de Saint-Léon de Standon ; au sud-ouest par la ligne qui sépare le XI^e rang de Frampton du II^e rang de Buckland ; au nord-ouest, par la ligne qui sépare le trente-quatrième lot du trente-cinquième lot dans les II^e, III^e, IV^e et V^e rangs de Buckland. »

D'après ce décret, toutes les terres depuis celle de Samuel Corriveau, dans le deuxième rang, Joseph Bélanger, dans le quatrième rang, et Georges Bélanger, dans le cinquième rang, furent annexées à Saint-Léon de Standon. Un autre décret, en date du 5 octobre de la même année, détachait de Saint-Malachie les terres situées sur les numéros trente-cinq, trente-six, trente-sept et trente-huit.

M. le curé Bégin fit des travaux importants au cimetière ; il fit relever un grand nombre de corps afin de régulariser le terrain.

Doué d'une nature sensible, ce bon curé ne souffrait pas qu'on traitât avec dureté les animaux. Par un beau matin

du mois de mai, la cloche de la chapelle venait de tinter pour annoncer l'heure de la messe ; tout le monde attendait à la porte. Le curé n'étant pas à la sacristie, on le crut malade. On s'empressa d'aller voir au presbytère : le curé n'y était pas et on ne savait où le trouver.

Tout à coup on vit venir un prêtre à travers champs : c'était le pasteur de la paroisse, portant sur ses épaules, un agneau qui venait de naître dans les broussailles de la terre de la fabrique, et l'heure de la messe avait sonné sans qu'il l'eût entendue.

Il était né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 19 avril 1840 ; il fit ses études au collège de la même paroisse et fut ordonné prêtre à Québec par M^{gr} Horan, évêque de Kingston, le 29 janvier 1866. Il fut vicaire à la Rivière-Ouelle, 1866-1867 ; à Saint-Lazare 1869-1870. Il fut successivement curé de Saint-Dominique de Jonquière ¹, 1870-1874, où il a bâti le premier presbytère en 1873, et d'où il desservait en même temps la mission de Saint-Cyriaque ; de Saint-Etienne de Lauzon, 1874-1881, où il a reconstruit le presbytère en 1875 ; de Saint-Malachie, 1881-1895, où il a bâti le presbytère en 1889 ; en même temps il était missionnaire à Saint-Nazaire de Buckland, qu'il avait fondé et qu'il dota d'une jolie chapelle en 1893. Sa dernière cure fut celle de Laval, 1895-1905, avec desserte de la mission du Lac Beauport. En 1905, il prit sa retraite à Québec.

Dans sa visite épiscopale, Monseigneur l'Archevêque avait mis dans le registre des délibérations qu'il fallait bâtir l'église sans retard. Se sentant trop avancé en âge pour entreprendre de pareils travaux, M. Bégin donna sa démission en 1895, laissant à son successeur, dans le coffre de la fabrique, une économie de \$3,252.00. C'était rendre

1. Diocèse de Chicoutimi.

la succession enviable : aussi son successeur ne fut-il pas lent à commencer les travaux de construction.

M. Pantaléon Bégin quitta la paroisse de Saint-Malachie, où il avait exercé le saint ministère pendant quatorze ans, pour aller prendre possession de la cure de Laval.

Il est décédé le 29 novembre 1908, et a été inhumé le 2 décembre, dans la chapelle du Séminaire de Québec. Il a été un bienfaiteur de l'éducation ; il a laissé une partie de ses biens aux communautés religieuses de Québec.



M. L'ABBÉ H. FRÉCHETTE
Cinquième curé

CHAPITRE XVIII

Arrivée du rév. J.-H. Fréchette. — Décret de Mgr l'Archevêque permettant la construction d'une église. — Election de trois syndics. — Bénédiction de l'église et de trois cloches. — Règlement du cimetière. — Départ du rév. J.-H. Fréchette pour la cure de Sainte-Claire.

Le révérend Joseph-Honoré Fréchette, qui avait été curé de Laval de 1889 à 1895, vint prendre possession de la cure de Saint-Malachie à l'automne de la même année (1895). Le nouveau curé était dans la force de l'âge, actif, énergique et plein d'espoir dans l'avenir de la paroisse que les autorités venaient de lui confier. Un immense champ d'activité s'ouvrait devant lui ; déjà, sous son prédécesseur, la chapelle était trop petite, et il avait été question de bâtir une nouvelle église. Si, d'un côté, l'entreprise était grande, de l'autre, il y avait un motif puissant pour stimuler le zèle du nouveau curé, car il y avait dans le trésor de la fabrique la jolie somme de trois mille deux cent cinquante-deux piastres.

Le nouveau curé fut admirablement bien secondé par le bon esprit et l'accord des paroissiens qui comprenaient l'avantage de commencer au plus vite les travaux de l'église. Une requête des habitants francs tenanciers, en date du 9 décembre 1895, fut adressée à M^{sr} Louis-Nazaire Bégin, coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, et administrateur de l'archidiocèse de Québec.

Le 18 janvier 1896 parut le décret canonique permettant la construction d'une nouvelle église dans la paroisse de Saint-Malachie. En voici la teneur :

« Louis-Nazaire BÉGIN, par la Grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, archevêque de Cyrène, administrateur de l'archidiocèse de Québec ;

« A tous ceux que les présentes verront, savoir faisons que : vu le procès-verbal en date du seize janvier courant, du révérend W. Couture, curé de Sainte-Claire, par Nous député dans la paroisse de Saint-Malachie, comté de Dorchester, district de Beauce, pour ce qui concerne la construction d'une nouvelle église et d'une nouvelle sacristie dans la dite paroisse, en conformité d'une requête en date du 9 décembre 1895, à Nous présentée à cet effet par la majorité des habitants francs tenanciers de la dite paroisse ; Nous étant assuré que notre dit député a fidèlement observé, dans l'exécution de la commission que Nous lui avons confiée au sujet des dites constructions, les formalités prescrites en pareil cas par les lois ecclésiastiques et civiles ; En conséquence, Nous avons permis et permettons qu'il soit construit, dans la dite paroisse de Saint-Malachie, une nouvelle église et une nouvelle sacristie en bois, et de plus, Nous avons réglé et réglons ce qui suit : premièrement, la dite église, qui sera placée à environ dix pieds à l'est de l'église actuelle, le portail tourné vers le chemin, à une distance d'environ cent-vingt pieds, aura cent-dix pieds de longueur, cinquante de largeur et vingt-huit pieds de hauteur en-dessus des lambourdes. La dite sacristie aura quarante pieds de longueur, trente pieds de largeur et dix-sept pieds de hauteur entre les lambourdes ; ces dimensions seront prises en dedans et à mesure anglaise.

« Il ne sera procédé à la construction des dites église et sacristie qu'après qu'un plan d'icelles aura reçu notre approbation.

« Sera le présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Saint-Malachie, le premier dimanche après sa réception.

« Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archi-

diocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le dix-huit janvier mil-huit-cent-quatre-vingt-seize.

† L. N. ARCHEVÊQUE DE CYRÈNE,
Administrateur

Par mandement de M^{sr} l'Administrateur

B.-P. GARNEAU, p^{tro}
Secrétaire.

Après la réception du décret canonique, le révérend J.-H. Fréchette transmet la requête des habitants francs tenanciers à messieurs les Commissaires pour l'érection civile des paroisses, afin de procéder à l'élection de trois syndics pour l'exécution du décret de M^{sr} l'Archevêque au sujet de la nouvelle église.

Le 24 janvier 1896, Messieurs les Commissaires adressèrent au curé le document suivant :

« PROVINCE DE QUÉBEC,

Bureau des Commissaires pour l'érection civile

Québec, vingt-quatre janvier, mil-huit-cent-quatre-vingt-seize

Présents : CYPRIEN LABRECQUE, Ecr.

Louis-Philippe SIROIS, Ecr.

Wenceslas LARUE, Ecr.

Commissaires

« Vu la requête des habitants francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Malachie, district de Beauce, alléguant qu'il a été rendu, le dix-huit janvier courant, par Sa Grandeur M^{sr} L.-N. Bégin, archevêque de Cyrène, administrateur de l'archidiocèse de Québec, un décret canonique permettant la construction de la nouvelle église et d'une sacristie dans la dite paroisse, et concluant à ce qu'il soit convoqué une assemblée générale des habitants francs-tenanciers de la dite paroisse à l'effet de procéder à l'élection de trois syndics pour exécuter le dit décret ;

« Nous, Commissaires pour les fins du chapitre premier

du titre neuvième des *Statuts Refondus* de la province de Québec dans et pour le diocèse catholique romain de Québec, tel que canoniquement reconnu et érigé dans la province de Québec par les autorités ecclésiastiques, autorisons le révérend J.-H. Fréchette, curé de la dite paroisse, de convoquer au son de la cloche et après les annonces faites au prône pendant deux dimanches consécutifs, une assemblée générale des habitants francs tenanciers de la dite paroisse, à laquelle assemblée il présidera et dans laquelle il sera procédé à la pluralité des voix à l'élection de trois syndics pour exécuter le dit décret, dont du tout il sera dressé un acte en bonne forme pour icelui être rapporté devant nous et y être ordonné ce que de droit.

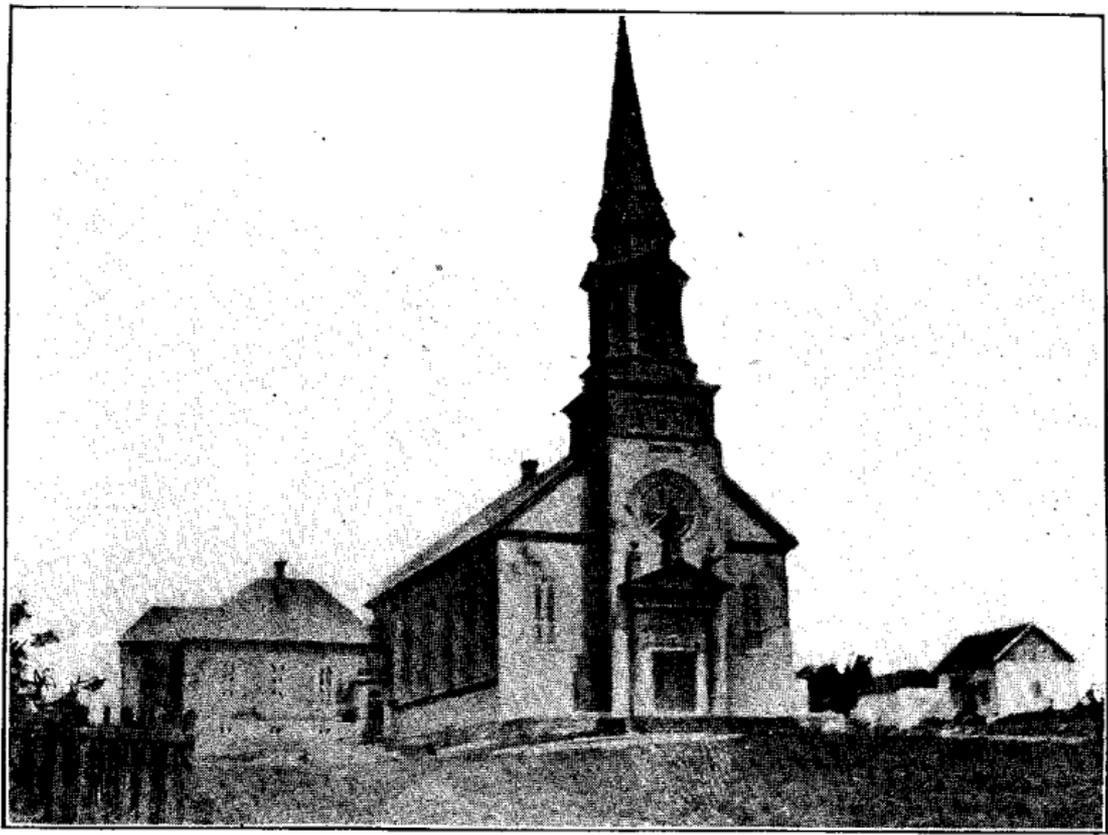
(Signé) C. LABRECQUE
W. LARUE
L.-P. SIROIS

(Vraie copie)
C.-N. HAMEL
Secrétaire

Dans une assemblée des francs tenanciers, tenue le deux février mil-huit-cent-quatre-vingt-seize pour l'élection de trois syndics, messieurs Patrick O'Farrell, Narcisse Audet et Michael Donohoe furent élus à l'unanimité. Au mois de septembre de la même année, par suite du décès de sieur Michael Donohoe, il y eut une assemblée pour l'élection d'un nouveau syndic : sieur James Donohoe fut élu à l'unanimité des voix.

Dans une autre assemblée, tenue à la sacristie le seize février, il avait été décidé, avec l'approbation de M^{sr} l'Archevêque de Québec, de prendre sur les revenus de la fabrique la somme de huit mille piastres, et messieurs les syndics ordonnèrent une répartition légale basée sur l'évaluation totale des propriétés de la paroisse de Saint-Malachie

Cette évaluation s'élevait, d'après la copie officielle du rôle d'évaluation certifiée par M. Georges Lafontaine, secré-



ÉGLISE DE SAINT-MALACHIE

taire de la municipalité, à \$111,482.00 ; la répartition s'éleva à \$11.000.00.

Les plans furent faits par M. Ouellet ; messieurs Métivier & fils, de Saint-Damien, eurent l'entreprise de la construction, et messieurs Blais & Gignac, celle de la dorure.

Voici l'état des dépenses de la nouvelle église bâtie en 1896 :

Métivier & fils, entrepreneurs . . .	\$16,299.85
D. Ouellet, architecte.	463.63
Blais & Gignac	1162.40
Procédures légales, divers.	179.75
Statue de Saint-Malachie.	77.00
Cloches.	1,263.62
	<hr/>
Total	\$19456.25

L'église de Saint-Malachie est certainement l'une des plus belles églises du comté de Dorchester ; elle fait honneur aux paroissiens qui ont fait de grands sacrifices pécuniaires pour élever un temple digne de la majesté divine, et elle fait honneur aussi au curé J.-H. Fréchette, qui a surveillé l'exécution des divers travaux jusque dans les moindres détails. Elle fait honneur aux entrepreneurs Métivier & fils de Saint-Damien, qui y ont fait preuve de talent. Il suffit du reste de jeter un coup d'œil sur les nombreuses églises qui s'élèvent de tous côtés depuis plus de vingt ans pour savoir apprécier le savoir-faire de ces constructeurs.

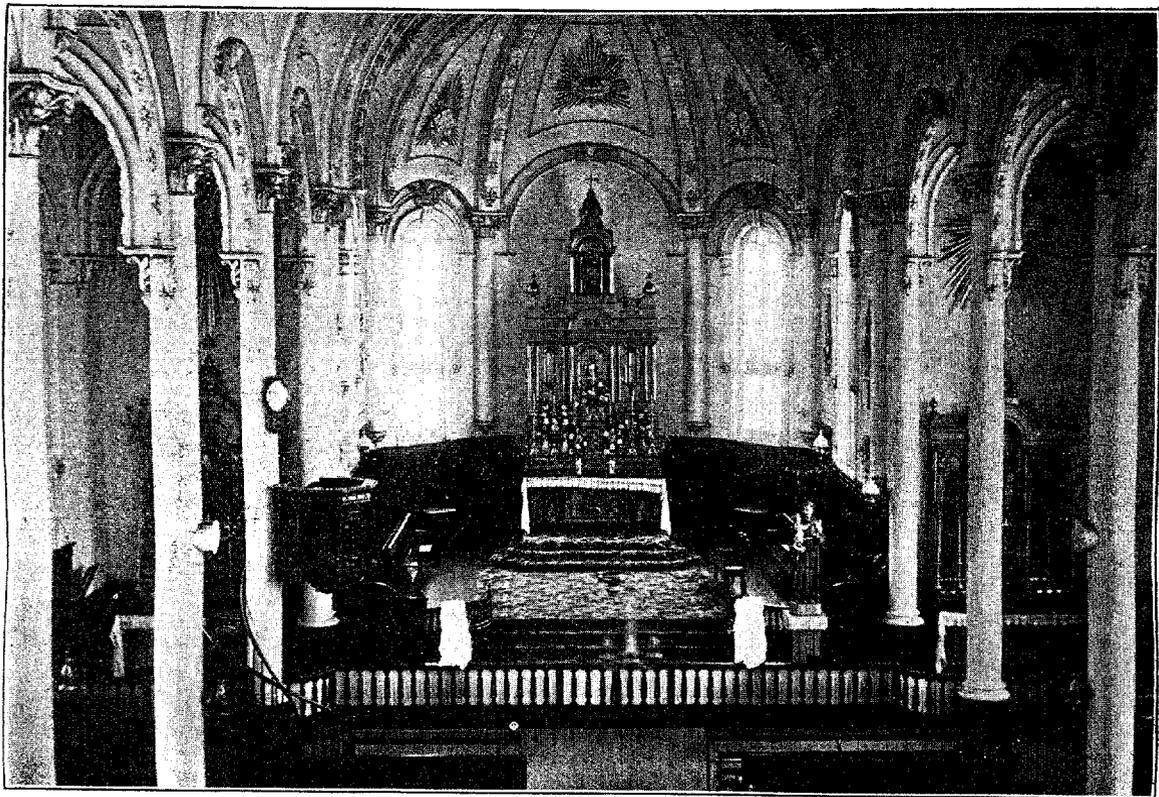
L'intérieur de l'église est de toute beauté. La voûte en blanc et or est ornée de différents sujets ; des figures d'anges déployant leurs ailes semblent vouloir en soutenir les arceaux. Le temple est surmonté d'un clocher très élégant et très élancé ; situé sur une hauteur de trois cents pieds au-

dessus du niveau de la rivière Etchemin, il domine toutes les Longues-Pointes. Lorsqu'on a quitté la paroisse de Sainte-Claire, on commence, à plus de quatre milles de distance, à entrevoir le clocher du village de Saint-Malachie.

La sacristie, qui a quarante pieds sur trente, est très bien finie: on la dirait vraiment une église en miniature. Le révd J.-H. Fréchette y installa un très beau vestiaire qui ferait honneur à une sacristie de ville. Ce meuble a été fort admiré par un grand nombre de prêtres et de laïques, lors de la bénédiction de l'église. L'église et les cloches furent bénites les 22 et 23 septembre 1897. Voici ce que nous lisons à ce sujet au livre des délibérations de la fabrique de Saint-Malachie :

Le 22 septembre de l'année de Notre-Seigneur (1897) mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept, Nous soussigné, archevêque de Cyrène, coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, administrateur de l'archidiocèse de Québec, avons béni la nouvelle église paroissiale de Saint-Malachie, construite en bois, ayant cent-trente pieds de longueur sur cinquante pieds de largeur. Les plans ont été tracés par M. David Ouellet, architecte, et exécutés par MM. Elzéar Métivier & Fils, entrepreneurs, de Saint-Damien. Les syndics ont été MM. Narcisse Audet, James Donohoe et Patrick O'Farrell. La première messe a été dite par le révd John O'Farrell, curé de Saint-Edouard de Frampton et enfant de la paroisse.

Le sermon de circonstance a été donné par M. L.-H. Paquet, aumônier des sœurs franciscaines de Québec. Le deuxième jour, trois nouvelles cloches ont été bénites pour la dite église, la première donnant la note *fa*, portant les noms de Léon-Elzéar-Alexandre, du poids du 1437 livres, la seconde, *sol*, portant les noms de Louis-Nazaire-Honoré, pesant 1003 lbs, la troisième, *la*, portant les noms Narcisse-James-Patrick, pesant 857 lbs. Ont été présents un grand nombre



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-MATTHIEU

de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec Nous ainsi que les parrains et marraines.

F. Morrisette, Curé de Saint-Anselme	W. Couture, Curé de Saint-Claire
A. Gouin, Curé de Standon	J.-O. Guimond, Curé de Saint-Damien
Joseph Valin, Curé de Saint-Méthode	J. Ballantyne, Curé des Groundines
J.-E. Martin, Curé de Saint-Frédéric	J. O'Farrell, Curé de Frampton
A. Paquet, Curé de Sainte-Hénédine	O. Cantin, Curé de Saint-Maxime
C. Gouin, Vicaire à Standon	E. Laliberté, Curé de Sainte-Marguerite
L.-H. Paquet, Aumônier des Franciscaines	J. Hoffman, Curé de Charlesbourg
H.-P. Bégin, Curé de Laval	M.-P. Trudel, Curé de Sainte-Justine
E. Pagé, Curé de Saint-Nicolas	G. Deblois, Curé de Cranbourne
L. Rousseau, Curé de St-Thomas de Montmagny	E. Laflamme, Sous-secrétaire de l'archidiocèse
J.-B. Morin, M. P.	

J.-H. FRÉCHETTE, curé de Saint-Malachie

† L. N. ARCHEVÊQUE DE CYRÈNE, Administrateur.

Le 30 octobre 1899, M. Fréchette fit la bénédiction d'un magnifique chemin de croix dans l'église neuve. Il érigea plus tard, le 1^{er} janvier 1898, un nouveau chemin de croix dans la nouvelle sacristie. Le 14 janvier 1900, dans une assemblée des francs-tenanciers tenue à la sacristie, M. Thonas O'Farrell, frère du curé de Frampton, fut élu syndic pour remplacer le sieur Patrick O'Farrell, décédé dans le courant de l'année précédente.

En 1902, au mois de mai, un règlement concernant les lots de famille dans le cimetière, fait par le M. Fréchette, a été accepté en assemblée de fabrique et approuvé le 12 mai, par le vicaire général, M^{sr} C.-A. Marois. Il nous fait plaisir de reproduire ici ce document, afin que tous nos paroissiens

siens puissent y trouver tous les renseignements qui pourraient les intéresser sur les lots du cimetière.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE.

1° Les lots ordinaires sont de onze pieds sur quatorze, formant une superficie de 154 pds carrés, mesure anglaise.

2° Chaque lot est entouré d'un passage de 18 pouces de largeur lorsque la régularité du terrain le permet.

3° Il ne sera pas vendu de demi-lots.

4° Il ne sera pas permis de s'associer deux ou plusieurs personnes pour acheter le même lot.

5° Les lots ne serviront qu'à l'inhumation des catholiques romains morts dans la communion de l'Eglise, de quoi l'Ordinaire sera le seul juge.

6° Membres de la famille ayant droit sur le même lot : ce sont l'acquéreur et son épouse ; l'époux ou l'épouse de l'un ou de l'autre en secondes noces ; leurs enfants, leurs gendres et brus ; les père et mère, beau-père et belle-mère de l'acquéreur ; ses grand-père et grand-mère et pas au-delà.

En quel cas l'acquéreur pourra-t-il disposer de son lot ?

7° L'acquéreur pourra léguer ou donner son lot à l'un de ses enfants, lequel pourra en jouir de la même manière que l'acquéreur, et ainsi de suite à perpétuité.

8° Si l'acquéreur n'a pas disposé de son lot par donation, le dit lot passe de droit à l'aîné de ses garçons et, à défaut de garçons, à l'aînée de ses filles qui en usera comme il est dit plus haut. L'acquéreur qui n'a pas d'enfant, ou qui est célibataire, pourra léguer ou donner le dit lot de terre à qui bon lui semblera aux conditions auxquelles il le possède. Si l'acquéreur ne dispose pas de son lot, le lot retournera à la fabrique. Toute mutation sera signifiée légalement à la fabrique et enregistrée.

OBLIGATIONS ET DEVOIRS.

9° Le propriétaire d'un lot devra mettre des bornes ou poteaux solides en pierre, en fer ou en fonte aux angles du dit lot, un mois après la prise de possession, si elle a lieu l'été ; et au mois de mai, si elle a lieu en hiver.

10° Il lui sera permis d'entourer le dit lot d'une balustrade ou d'une chaîne, pourvu que ce soit en matière impérissable, que cet entourage n'ait pas plus de trois pieds et demi de haut et qu'il soit approuvé par M. le curé de Saint-Malachie, et

entretenu en bon ordre par le dit acquéreur ou ses héritiers à leurs frais et dépens.

11° Il ne pourra construire sur le susdit lot aucun monument, tombeau ou autre bâtisse à moins qu'ils ne soient faits avec des matériaux incombustibles et aient reçu l'approbation du curé.

12° Il aura droit de planter ou cultiver des plantes et fleurs, mais il ne pourra pas, sans la permission du curé, détruire, couper ou enlever ce qu'il y aura mis ou planté.

13° Dans le cas où il fera ériger un tombeau ou autre monument, il sera tenu de faire enlever à ses propres frais les décombres sur la place, après les ouvrages terminés.

14° Il sera tenu de se conformer à tous les règlements maintenant existants ou qui pourraient être établis, soit par la fabrique, soit par toute autre autorité compétente pour la régie des cimetières.

15° Le propriétaire d'un lot, ses héritiers ou ses représentants payeront à la fabrique de Saint-Malachie, entre les mains du marguillier en exercice à l'expiration de chaque cinquième année, à perpétuité, vingt-cinq centins de rente foncière.

PRIX DE VENTE

16° Le prix de chaque lot, pour les paroissiens de Saint-Malachie, est de \$20.00, dont un quart devra être payé en passant le contrat, le second au bout d'un an, et ainsi chaque année jusqu'à complet paiement des \$20,00, sans intérêt.

Pour ceux qui ne résident pas dans la paroisse, le prix est de \$30.00 en versements de \$7.50 ; si l'un des dits paiements fixés par l'acte de vente n'était pas payé, la fabrique deviendra propriétaire du dit lot.

À une assemblée de paroisse tenue le 4 mai 1902, le règlement ci-dessus a été unanimement approuvé en présence de Narcisse Audet, John Sheehan, John Kelly, A. Paradis, David Routhier soussignés, et d'un grand nombre d'autres qui n'ont su signer lecture faite.

G.-A. PARADIS
D. ROUTHIER
N. AUDET
JOHN KELLY
JOHN SHEEHAN

J.-H. FRÉCHETTE, p^{re}

Approuvé par M^{re} C.-A. MAROIS V. G., le 12 mai 1902.

Le curé Fréchette a fait l'acquisition d'un beau corbillard, payé par souscription volontaire. Grâce à son initiative, la commission scolaire, dont il a été le président, a bâti plusieurs écoles ; les fromageries se sont multipliées ; le progrès matériel de la paroisse a marché de front avec son développement moral et intellectuel. Il a de plus fait construire une ligne de téléphone qu'il a cédée au « National » dont il est un des directeurs.

Fatigué du ministère bilingue, il accepta, à la mort du rév. W. Couture, décédé subitement le 13 août 1903, la cure de Sainte-Claire.



M. l'abbé J.-A. KIROUAC
Curé actuel

CHAPITRE XIX

Nomination du rév. J.-A. Kirouac. — Réparation du presbytère. — Agrandissement du cimetière. — Construction d'une école modèle, et d'un aqueduc par le curé. — Travaux du Transcontinental. — Allocution en italien par le rév. J.-A. Kirouac aux ouvriers italiens. — Acquisition d'un orgue. — Divers travaux.

L'AUTEUR de cette monographie est né à Saint-Sauveur de Québec, le 21 janvier 1869, de François Kirouac, ex-maire de Saint-Sauveur, chevalier du Saint-Sépulcre et camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté Léon XIII, et de Julie Hamel. Il fit ses études au collège de Lévis.

Tonsuré par Son Éminence le cardinal Taschereau, en 1890, il quitta le Canada le 27 septembre 1891 pour aller terminer ses études théologiques à Rome. Il fut ordonné prêtre dans la basilique de Saint-Jean de Latran par le cardinal Parocchi, vicaire de Léon XIII. Pendant son séjour à Rome, il eut le bonheur de voir le Pape quatorze fois et d'assister à quatre béatifications, entr'autres celle du bienheureux Gérard Majella.

Obligé, à la suite d'une maladie douloureuse, de discontinuer ses études, il visita l'Europe, la Terre-Sainte et l'Asie Mineure, et revint au Canada en 1894. L'état de sa santé ne lui permit pas d'accepter l'enseignement de la théologie qui lui fut offert à son retour.

Vicaire à Charlesbourg, le 8 septembre 1894, à Saint-Jean Deschaillons le 1 octobre 1897 ; curé de Saint-Edmond de Stoneham, le 15 mai 1898, puis de Saint-Zéphirin de Stadacona, le 16 mai 1902, il fut nommé à la cure de Saint-Malachie le 22 septembre 1903.

« Les curés qui se succèdent dans les paroisses, dit l'abbé

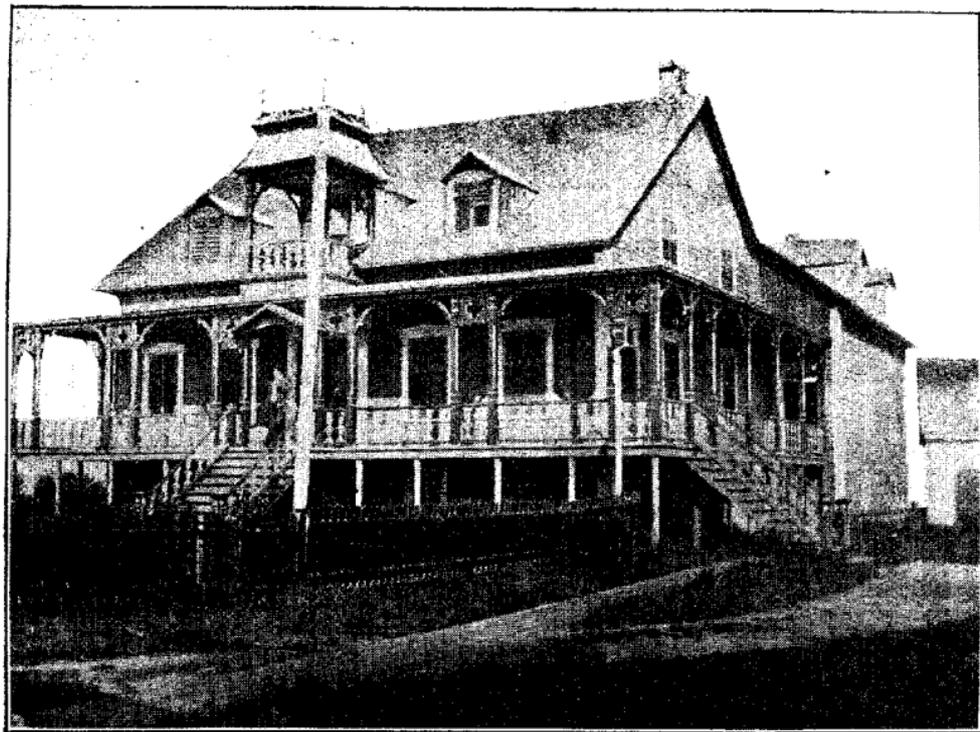
B. Demers, ancien curé de Saint-Jean Baptiste, prêchent tous la même doctrine, administrent tous les mêmes sacrements ; cependant, chacun d'eux, en ayant pour but de travailler au salut des âmes, apparaît aux yeux des paroissiens avec une physionomie à part, un caractère spécial et un mode d'action qui n'est pas le même. Le bon Dieu, sans doute, l'a voulu ainsi pour donner satisfaction à tous les goûts et à tous les paroissiens qui, de leur côté, sont loin de se ressembler. »

Comme le rév. J.-H. Fréchette s'était occupé de tous les travaux urgents, et avait bâti l'une des plus belles églises du comté de Dorchester, le nouveau curé, en prenant possession de la paroisse de Saint-Malachie, le 22 septembre 1903, comprit qu'un autre champ d'activité s'ouvrait devant lui. Il fallait songer à organiser le culte religieux et donner aux fêtes de l'Église toute la splendeur convenable.

Il fit confectionner un costume spécial pour les enfants de chœur : deux jolies soutanes roses avec ceinturons et collerettes de velours rose pour les deux enfants qui conduisent le chœur ; quatre soutanes bleu ciel, quatre rouges, quatre violettes et quatre blanches pour les porte-flambeaux.

Il va sans dire que toutes ces soutanes sont des dons des paroissiens. Et lorsque, au jour de la fête de l'Immaculée-Conception, le curé fit son entrée au chœur précédé de douze porte-flambeaux et de quatre servants en soutanes de couleur, les paroissiens furent tellement saisis d'admiration en voyant toute la pompe avec laquelle on célébrait la fête, que tous auraient voulu avoir été donateurs.

Lorsque le rév. J.-H. Fréchette eut terminé les travaux de l'église et de la sacristie, il songea à faire des réparations au presbytère, mais il ne put réaliser son projet par suite de la mort inattendue du rév. W. Couture, curé de Sainte-Claire, dont il devenait le successeur.



PRÉBYTÈRE DE SAINT-MALACHIE

Avant son départ pour la cure voisine il avait fait construire par M. Joseph Fournier, menuisier, un magnifique catafalque qui devait servir plus tard de modèle à celui de la fabrique de Sainte-Claire. Tous ceux qui ont assisté aux grandes funérailles dans l'église de Saint-Malachie n'ont eu que des louanges à faire de l'auteur de ce beau catafalque.

En 1904, le curé actuel attira l'attention de messieurs les marguilliers anciens et nouveaux sur la nécessité de commencer des travaux urgents au presbytère. Au mois d'avril eut lieu une assemblée des habitants francs-tenanciers pour délibérer sur la nécessité des dits travaux. Voici ce que nous lisons à ce sujet au registre des délibérations :

« Le dix-sept avril mil-neuf-cent-quatre, après une annonce faite au prône de la messe paroissiale, convoquant en la manière ordinaire une assemblée des habitants francs-tenanciers, furent présents James Donohoe, Thomas Ruel, Narcisse Audet, Joseph Ruel, David Routhier, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens. M. le curé ayant attiré l'attention des paroissiens sur les fondations du presbytère qui menacent ruine, lesquelles fondations ont été visitées, examinées par des marguilliers et des hommes compétents, il a été constaté que les fondations, faites il y a quatorze ans, ne reposent en plusieurs endroits que sur la terre ; que la neige s'est introduite en grande quantité cet hiver à travers la maçonnerie dans la cave du presbytère et que, pour combattre le froid, le curé a dû y mettre un poêle et dépenser trente cordes de bois. Il a été remarqué que les portes ont baissé considérablement et que la pluie s'est introduite par la couverture. En conséquence, il a été proposé par M. Thomas Ruel, marguillier en exercice, secondé par M. Onésime Chabot, que le curé soit autorisé à faire réparer de suite les fondations, à faire relever le presbytère de quatre pieds et demi, avec cuisine neuve et galerie ; de couvrir en tôle le presbytère et la cuisine neuve, de clore en palissade le jardin du curé, avec trottoirs de trois madriers de largeur.

« En retour, le cimetière étant trop petit, monsieur le curé

cède à la fabrique une lisière de terrain située le long du cimetière comprenant 135 pds x 45.

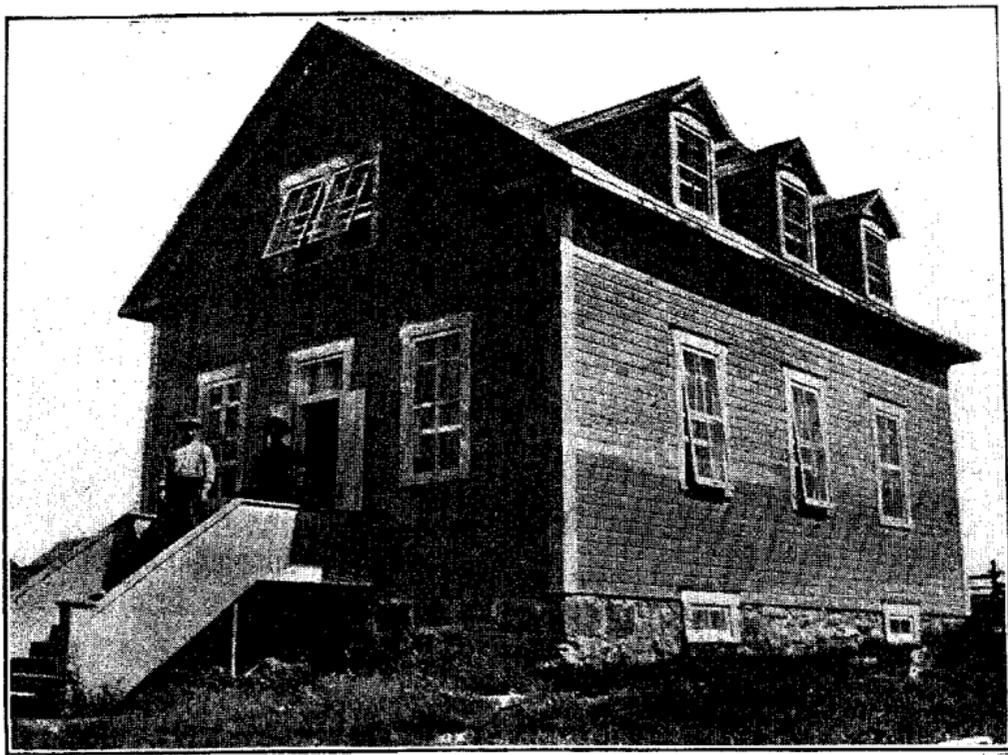
« Fait et passé ce jour de l'année mil-neuf-cent-quatre, en présence des soussignés Joseph Fleury, Nicolas Gosselin, Romain Couture, Henri Aubé, Thomas Ruel.

J.-A. KIROUAC, p^{tre}, curé.

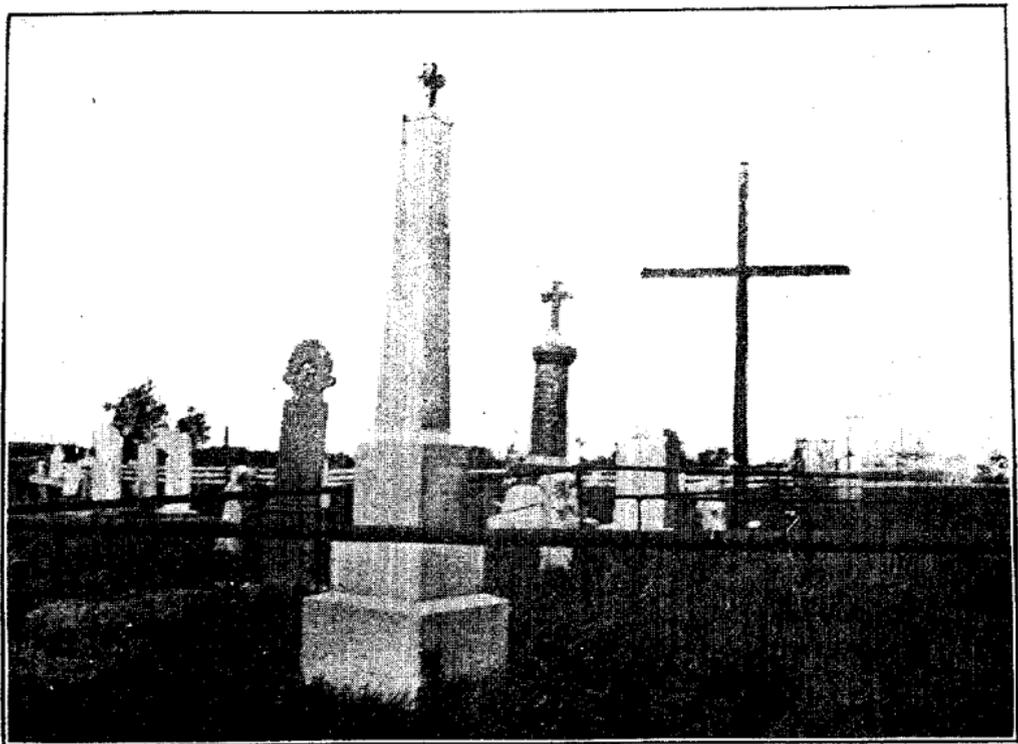
Les réparations au dit presbytère furent approuvées par M^{sr} l'Archevêque au cours de sa visite, le 4 juillet 1904. Depuis longtemps les gens du village manifestaient le désir d'avoir des trottoirs sur le terrain de la fabrique pour se rendre à l'église, car l'église actuelle se trouve située à cent vingt pieds du chemin public. Il y avait bien un beau trottoir en cèdre sur le milieu du terrain ; mais les gens du village qui assistaient à la prière tous les soirs de l'année demandaient un chemin plus court. Alors le curé actuel fit faire deux trottoirs de 120 pieds de longueur de chaque côté de l'église.

En 1905 le cimetière de la paroisse de Saint-Malachie a été considérablement agrandi et embelli.

Une magnifique porte en fer avec portes latérales de même métal donnent entrée au champs des morts. D'importants travaux ont été exécutés sur la partie la plus ancienne du cimetière ; de larges allées y sont tracées avec symétrie. Dans le vieux cimetière il y a plusieurs monuments qui méritent d'être signalés, comme celui de la famille O'Farrell, dédié à la mémoire de feu Thomas O'Farrell, ancien maire de la paroisse et frère du curé de Saint-Edouard de Frampton. Ce monument est en beau granit bleu avec base en pierre de taille. Il y a aussi le monument dédié à la mémoire de Peter Lyons, dont la famille demeure maintenant à Minneapolis : ce monument est en granit rouge ; puis, le monument en pierre de taille érigé par madame veuve Donohoe à la mémoire de son mari Moses



ÉCOLE DU VILLAGE DE SAINT-MALACHIE



CIMETIÈRE DE SAINT-MALACHIE

Donohoe, décédé le 28 octobre 1904, alors qu'il était marguillier du banc de l'œuvre de la fabrique de Saint-Malachie.

Quant à la partie neuve du cimetière, tout s'y améliore de jour en jour. Il y a déjà plusieurs beaux monuments qui méritent une mention spéciale. Le lot de Madame veuve Arthur Paradis ne le cède en rien aux beaux lots de famille dans le cimetière Saint-Charles, à Québec. Ce monument, érigé à la mémoire de feu Arthur Paradis, marchand du village, est en pierre de taille polie et surmonté d'une magnifique croix ciselée; les poteaux sont en pierre de taille et la clôture en fer avec chaînes en forme de guirlandes. Il y a encore un joli monument en marbre blanc érigé à la mémoire de François Lafontaine; puis, le monument de Patrick Cahill, tout en beau granit rouge poli.

Monsieur Joseph Roy, marchand, a fait ériger un monument en marbre blanc sur son lot de famille. Tout dernièrement, monsieur David Routhier, marchand du village, a fait l'acquisition d'un lot de famille et y a érigé un superbe monument en granit bleu, à la mémoire de son fils Arthur, étudiant au collège de Lévis: c'est un des plus, beaux monuments qu'il y ait dans le nouveau cimetière.

Sous le curé actuel, la commission scolaire a bâti une jolie école dans le village, au prix de mille trois cent cinquante piastres; les plans ont été approuvés par le Surintendant de l'Instruction publique, et les travaux ont été exécutés par messieurs Joseph Fournier et Eugène Labrecque, menuisiers-entrepreneurs du village. Cette école, qui fait honneur au village et à la paroisse de Saint-Malachie, est une des plus belles du comté de Dorchester. La commission scolaire a reçu de M. le Docteur Morrissette, député du comté, et par l'intermédiaire de M. le curé Kirouac, la somme de \$175.00 pour venir en aide à la construction de cette nouvelle école.

Grâce aux travaux du chemin de fer Transcontinental,

le village de Saint-Malachie commence une ère de progrès et d'activité. Près de trois cents étrangers travaillent à la voie, et les dépenses occasionnées par les travaux de ce chemin de fer sont une source de revenus pour le village et la paroisse de Saint-Malachie. Le bois de construction pour les arches, les ponts et autres travaux se prend dans la paroisse. L'argent circule partout, les magasins sont encombrés par les Suédois, les Bulgares et les Italiens qui dépensent beaucoup. Un magnifique pont relie les deux rives de la rivière Etchemin au pied du village et les piliers en béton s'élèvent à plus de soixante-dix pieds de hauteur. Les travaux du Transcontinental ne sont pas encore terminés ; la station n'est pas encore bâtie, et déjà le village prend de l'importance de jour en jour. De jolies résidences s'y élèvent comme par enchantement. Notons, en passant, la résidence du Dr Leblond : c'est un joli cottage américain avec véranda et balcon. Ce cottage, situé dans le voisinage d'un terrain appelé Villa Bellevue, a été construit, il y a quelques années, par le révérend J.-A. Kirouac. Le Dr Leblond, marié à mademoiselle Corinne Kirouac, nièce du curé de Saint-Malachie, vient de faire l'acquisition de cette résidence ¹.

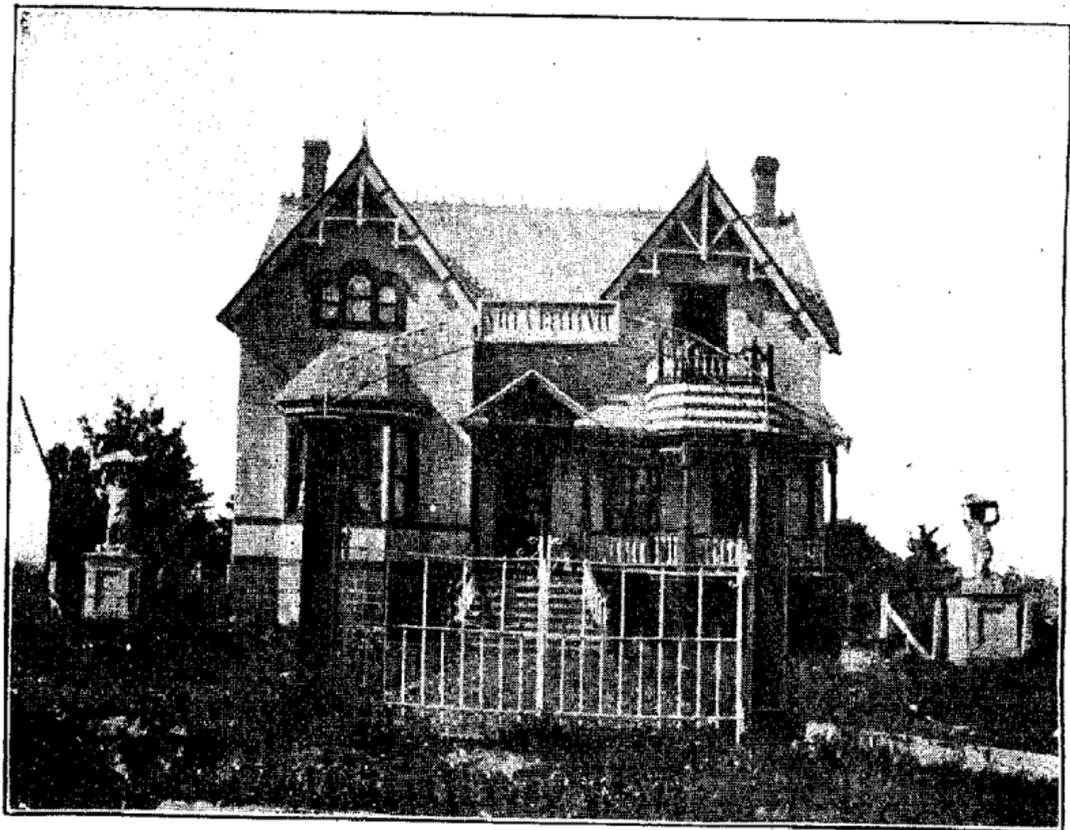
Le curé actuel, tout en s'occupant du développement moral et intellectuel de la paroisse, et tout en stimulant le goût du travail parmi les enfants qui fréquentent les huit écoles de la paroisse, n'a pas été indifférent au progrès matériel du village.

Le village de Saint-Malachie est perché sur les hauteurs d'une colline. Dans les grandes sécheresses de l'été, l'eau s'y faisait de plus en plus rare. Pendant plusieurs années, il était vraiment pitoyable de voir les gens du village chercher

1. Le Dr Leblond a été récemment nommé médecin de l'institut des Soeurs de N.-D. du Perpétuel Secours de Saint-Damien.



LE DOCTEUR JOSEPH LEBLOND



RÉSIDENTE DU DOCTEUR J. LEBLOND

des sources dans les champs. Les curés qui ont desservi Saint-Malachie avaient tous compris l'importance de bâtir l'église en bas de la côte, sur les bords de la rivière Etchemin. Malheureusement, ce n'était pas le centre de la paroisse, et il fallut y renoncer. L'eau venant à manquer assez souvent dans les puits, il fallait en charroyer de plus de cinq arpens. Lorsque le curé actuel prit possession de la cure de Saint-Malachie, à l'automne de l'année 1903, les puits étaient presque à sec et cette pénurie d'eau n'était pas de nature à enthousiasmer le nouveau venu. Lors de sa nomination M^{sr} l'Archevêque lui dit en souriant qu'il y avait à Saint-Malachie une terre de 28 arpens à la disposition du curé. La semaine suivante l'heureux titulaire écrivait à Monseigneur en ces termes : « Je suis enchanté de ma paroisse, mais non pas de la terre du curé ; elle a bien 28 arpens de longueur, mais sur 28 arpens, il y en a 27 en cap et en roches, impropres à la culture. »

Le curé ne fut pas lent à comprendre l'état déplorable dans lequel se trouvait le village durant les temps secs, et chercha le moyen d'améliorer cet état de choses. Il fut convenu d'essayer la création d'une petite compagnie d'actionnaires pour la construction d'un aqueduc. Le curé, heureux de donner une nouvelle impulsion à l'avancement du village, conféra de la chose avec plusieurs personnes. Quelques-uns craignaient les déboursés, les autres n'avaient aucune confiance dans une pareille entreprise.

Un bon jour, M. le curé, faisant une promenade à travers les champs, s'arrêta un instant sur la terre voisine de celle de la fabrique, appartenant à M. Edmond Paradis (aujourd'hui propriété de M. Georges Lafontaine,) secrétaire de la municipalité. Une terre noirâtre attira son attention ; il se mit à creuser avec sa canne, et aussitôt une eau limpide apparut à la surface. Voir le propriétaire, acheter le terrain, fut l'affaire d'une instant. Aux yeux des gens du village,

la construction d'un aqueduc paraissait une entreprise irréfléchie. Le curé, tenant son courage à deux mains, se mit à l'œuvre vers la fin d'août. Il fit creuser un puits de dix pieds carrés où l'on introduisit un coffre en madriers. Plusieurs sources jaillissaient du fond du puits et, le lendemain, le coffre était rempli d'eau.

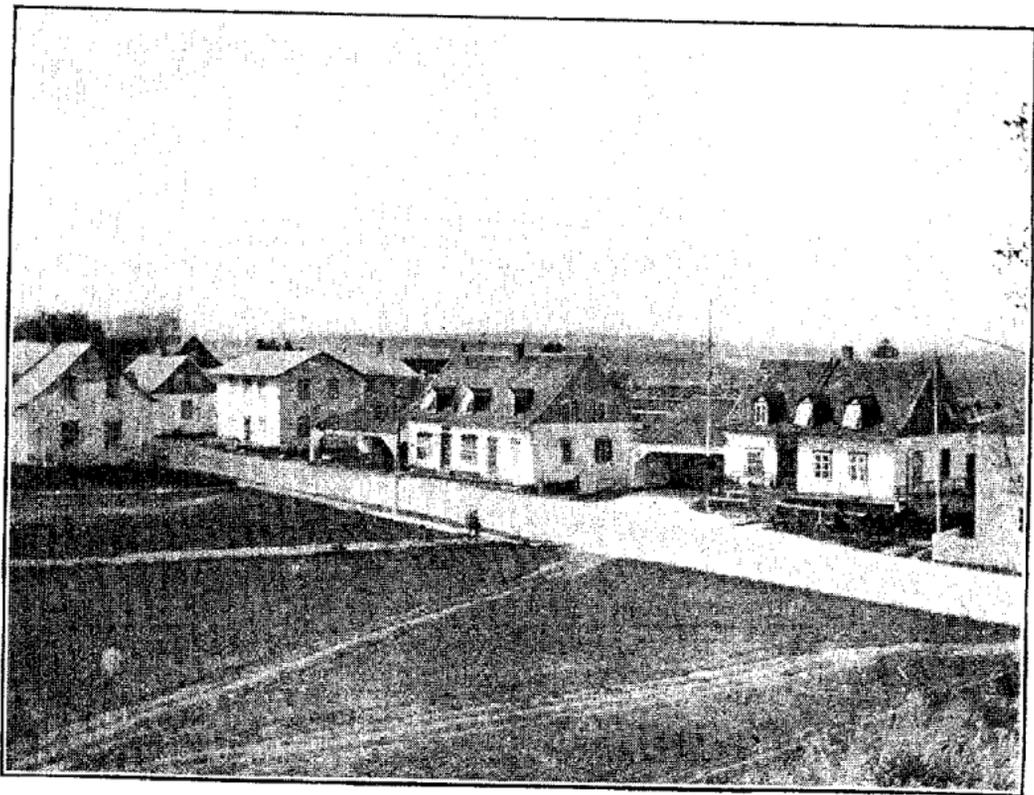
Un tuyau en fer galvanisé devait conduire l'eau au village sur un parcours de sept arpents. Le 15 septembre 1905, à la grande stupéfaction des gens du village, qui n'avaient jamais voulu croire à la possibilité d'un aqueduc, l'eau faisait son entrée au presbytère.

Aujourd'hui, le curé est le seul propriétaire de cet aqueduc qu'il a construit dans le but de rendre service aux gens du village. Il y a actuellement une vingtaine de clients et l'on se propose d'alimenter sous peu tout le village. L'achat du terrain où se trouvent les sources a été fait par acte de notaire, et, dans une assemblée de marguilliers du banc de l'œuvre, une motion a été adoptée unanimement en vertu de laquelle M. le curé a obtenu droit de passage sur le terrain de la fabrique pour lui et ses héritiers.

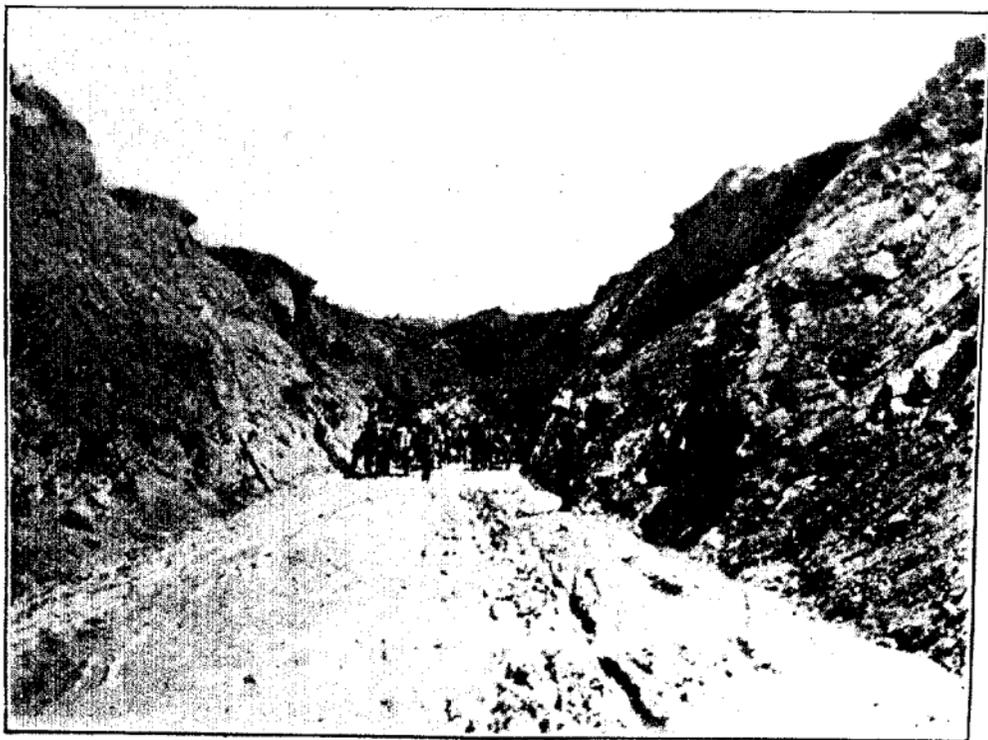
Depuis que les travaux du Transcontinental sont commencés, il nous est arrivé dans notre paroisse un grand nombre d'Italiens. Parmi eux, beaucoup n'avaient pas entendu la parole de Dieu dans leur langue depuis plusieurs années.

Sa Grandeur M^{sr} Bégin, dans ses conférences aux prêtres pendant la retraite, encourage fortement les jeunes curés des paroisses où il y a des Italiens à étudier la langue de ces étrangers. Ayant eu l'occasion de parler cette langue il y a seize ans pendant notre séjour à Rome, comme élève de la Propagande, il nous a été assez facile en même temps qu'agréable de nous rendre au désir de M^{sr} l'Archevêque.

Nous leur avons donné de temps à autre un commentaire



VILLAGE DE SAINT-MALACHIE



COUPE DU TRANSCONTINENTAL.

de l'évangile du dimanche et quelquefois un sermon en italien. Un grand nombre d'entre eux ont assez régulièrement assisté aux offices du dimanche, mais pour des raisons plus ou moins saisissables, ils fréquentent rarement les sacrements. D'un autre côté, nous avons éprouvé bien des consolations chez les Italiens de Sainte-Claire.

Le 16 avril 1908, durant la Semaine Sainte, sur l'invitation du curé de cette dernière paroisse, nous avons eu le bonheur de rencontrer bon nombre de ces étrangers. A la prière du carême, le rév. Père Allion, missionnaire du Sacré-Cœur, fit une instruction en français aux fidèles de la paroisse. Puis, immédiatement après la bénédiction du Saint-Sacrement, nous fîmes aux Italiens, réunis au nombre de 25 à la chapelle de la Sainte Vierge, une allocution sur l'examen de conscience, la confession, la contrition et la sainte Communion. Dans le courant de la veillée, nous avons entendu leurs confessions dans leur langue maternelle. Le lendemain, à cinq heures du matin, trente-deux Italiens étaient agenouillés à la Sainte-Table pour y faire la communion pascale.

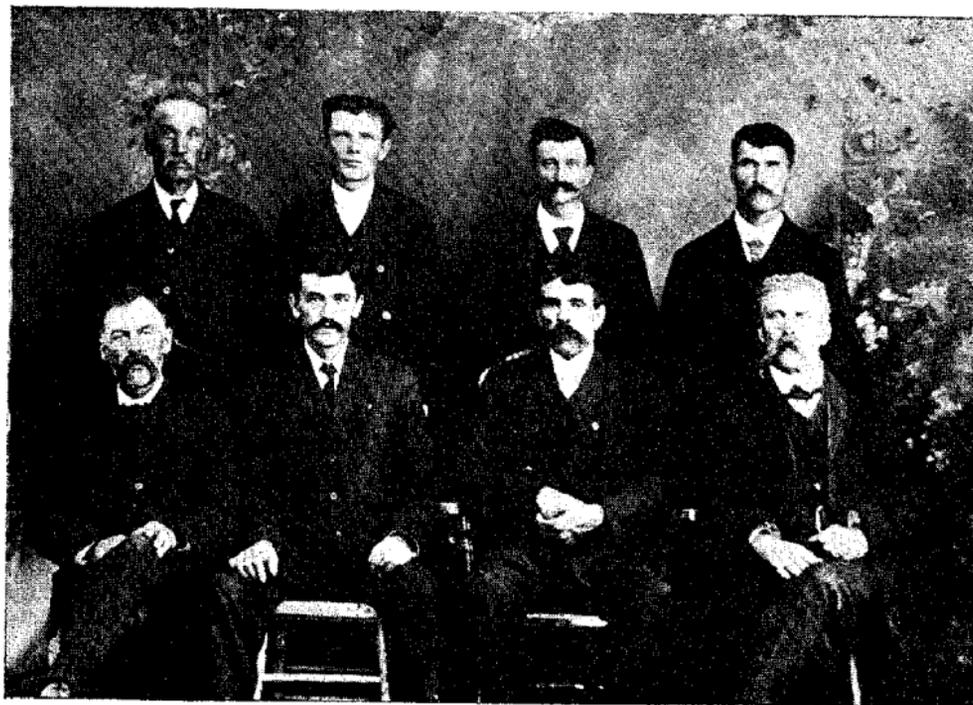
Vers les neuf heures, la veille au soir, alors que nous étions occupé à causer dans le bureau du curé avec le rév. Père Allion et M. l'abbé Auger, curé de Saint-Nazaire, voici que l'on frappe à la porte de la cuisine. Deux Italiens demandent à se confesser. Ces braves gens nous annoncent qu'ils avaient fait six milles à pied par des mauvais chemins pour venir rencontrer un prêtre parlant leur langue.

Les moralistes, en pareil cas, n'auraient pas à disserter longuement sur la constatation d'un signe évident des dispositions requises de la part du pénitent pour avoir droit à l'absolution.

Heureuse coïncidence : ces deux Italiens étaient Romains et avaient vécu à Rome pendant notre séjour dans la Ville

Éternelle. L'un d'eux était laitier et fournissait le lait aux locataires résidant sur la rue Quattro Fontane, ainsi qu'au Collège Canadien. Comme ils étaient heureux de pouvoir parler avec nous ce soir-là, de Rome, du Pape Léon XIII, et des changements opérés dans la ville depuis 1894.

Sous l'administration actuelle, l'église de Saint-Malachie a fait l'acquisition d'un magnifique instrument de musique. Cet instrument, qui vient de la maison Lavigueur & Hutchison, est une transition de l'harmonium au grand orgue et il est préférable au vocalion. Il y a une voix humaine superbe qui produit autant d'effet que celle des grandes orgues. On a trouvé le moyen de faire l'acquisition de cet harmonium-orgue sans dépense par la fabrique; le prix en était de \$550.00. Il a été payé en quatre ans par souscriptions volontaires: chaque famille offrit au curé, lors de sa visite de paroisse, soixante cents pendant quatre ans. Tout dernièrement, l'église de Saint-Malachie a subi de grandes réparations. L'extérieur en a été revêtu de tôle galvanisée.



L. Guay
A. Aubé

T. Hickey
G. Lafontaine

D. Routhier
M. Hayes

C. Corriveau
J. McLaughan

CONSEILLERS DE SAINT-MALACHIE

CHAPITRE XX

—

SAINT-NAZAIRE

Commencement de la mission de Saint-Nazaire. — M. le curé Bégin nommé premier missionnaire. — Première messe célébrée dans une maison privée. — Construction de la chapelle en 1892. — Premiers syndics. — Mission desservie par le rév. J.-H. Fréchette. — Nomination de M. Paul Dubé. — Ses successeurs. — Le Rév. Charles Auger, premier curé.

AVANT de terminer notre historique de la paroisse de Saint-Malachie, il nous fait plaisir de dire quelques mots de la mission de Saint-Nazaire, dont le révérend Charles Auger, notre aimable voisin pendant six ans, a été le premier curé résidant.

En 1884, les paroissiens de Saint-Malachie, résidant dans le troisième et le quatrième rang de Buckland, s'étaient déjà adressés à M^{sr} l'Archevêque de Québec, dans le but d'obtenir la permission de bâtir une chapelle dans le quatrième rang. Il est vrai qu'un grand nombre d'entre eux avaient à franchir une distance de plus de huit milles pour se rendre à l'église de Saint-Malachie. Après avoir pesé le pour et le contre du dit projet de construction, il fut décidé par M^{sr} l'Archevêque de remettre à plus tard l'érection de la chapelle.

Au printemps de l'année mil-huit-cent-quatre-vingt-dix, M. Pantaléon Bégin, curé de Saint-Malachie, sur la demande des habitants des troisième et quatrième rangs, obtint de M^{sr} Bégin, administrateur du diocèse et coadjuteur de Son Éminence le cardinal Taschereau, la permission d'aller, une fois par mois, dire la messe au quatrième rang.

La première messe fut dite dans la maison de monsieur

Marceau, et des lors la mission fut placée sous le vocable de Saint-Nazaire, en l'honneur de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, administrateur du diocèse.

Plus tard, la mission eut lieu dans l'école du quatrième rang de Buckland. En 1892, les paroissiens qui résidaient dans le quatrième rang s'adressèrent, par l'entremise du curé de Saint-Malachie, à Monseigneur Bégin, pour bâtir une chapelle. Sa Grandeur, tenant compte de la distance de l'église de Saint-Malachie où se trouvaient un grand nombre des intéressés, et de la difficulté des chemins le printemps et l'automne, acquiesça à leur demande.

Le curé de Saint-Malachie, alors missionnaire de Saint-Nazaire, fit entreprendre la construction de la nouvelle chapelle par M. Joseph Jolin ; et messieurs Louis Tanguay, Lachance et Jolin s'occupèrent activement de la dite entreprise.

Au mois de novembre 1893, les travaux de la chapelle et de la sacristie étaient terminés, et le 21 novembre de la même année, eut lieu la bénédiction solennelle de la chapelle. Monsieur Fidèle Morissette, curé de Saint-Anselme, fut délégué par M^{sr} L.-N. Bégin pour bénir le nouveau temple. Les gens de la mission étaient heureux ce jour-là d'entendre la messe dans cette modeste chapelle qu'ils avaient construite au prix de bien des travaux et de sacrifices pécuniaires.

Il y avait au chœur le curé de Saint-Anselme, qui officia, et messieurs les abbés Gouin, de Standon, Conture, de Saint-Claire, O'Farrell, de Saint-Edouard de Frampton, et Bégin, de Saint-Malachie.

Monsieur Bégin continua à desservir la mission de Saint-Nazaire jusqu'à l'automne de 1895, époque à laquelle il démissionna et fut nommé curé de Sainte-Brigitte de Laval.

Le successeur du révérend Pantaléon Bégin, le révérend J.-H.

Fréchette, continua d'aller dire la messe à Saint-Nazaire une fois par mois.

Jusqu'en 1898, la mission avait lieu le premier lundi du mois ; le missionnaire se rendait généralement le dimanche après midi, chantait les vêpres et entendait les confessions. Le lendemain, il y avait messe, instruction et communion.

En 1898, plusieurs intéressés de la mission de Saint-Nazaire manifestèrent le désir d'avoir l'office le dimanche, afin de s'exempter de se rendre à l'église de Saint-Malachie dans les mauvais chemins du printemps.

Le onze avril de la même année, Sa Grandeur M^{sr} Bégin adressait la lettre suivante au curé de Saint-Malachie :

« Cher monsieur,

Il y a déjà quelque temps que monsieur Paul Dubé, curé de Sainte-Emélie de Lotbinière, songe à quitter sa paroisse pour se contenter d'un peu de ministère qui comporterait moins de responsabilité.

Je lui ai proposé de se retirer au couvent de Saint-Damien où il pensionnerait, et de desservir la fameuse mission de Saint-Nazaire. Les gens viendraient, chacun leur tour, le chercher à Saint-Damien, le samedi et la veille des fêtes, et il irait faire les offices ordinaires et la prédication du dimanche.

Le bon monsieur Dubé ne demande d'autre rémunération que le paiement de sa pension à Saint-Damien, laquelle serait de \$120.00 par année.

Il semble qu'avec la dîme et la capitation des gens de Saint-Nazaire, en y ajoutant un peu du revenu des bancs, il y aurait moyen de réaliser les vœux de Monsieur Dubé.

Voyez les gens de Saint-Nazaire et dites-leur que, s'ils sont assez généreux pour payer la pension d'un prêtre et aller le chercher à son domicile toutes les semaines, il y aurait peut-être possibilité de les faire desservir régulièrement pour tous les offices ordinaires de l'Eglise.

Voyez donc à cela le plus tôt possible et donnez-nous des

informations exactes et consciencieuses. Notre vénéré Cardinale affaiblit graduellement. Il peut encore vivre quelques jours d'après l'opinion des médecins. — Priez pour lui et pour votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

† L.-N. ARCH. DE CYRÈNE. »

Le 28 avril 1898, le rév. J.-H. Fréchette, curé de Saint-Malachie recevait la lettre suivante :

« Monsieur le curé.

A votre dernier voyage à Québec, vous m'avez dit que les paroissiens de votre mission de Saint-Nazaire demandaient avec plus d'instance que jamais à voir un prêtre résidant au milieu d'eux. Je regrette qu'il me soit impossible pour le moment de me rendre à leur désir.

Voici ce que je puis faire pour eux et ce que vous pouvez leur offrir de ma part :

1° Je chargerai un prêtre d'aller faire les offices à Saint-Nazaire tous les dimanches et jours de fête ; ce prêtre résidera à l'hospice de Saint-Damien, et les paroissiens de la susdite mission seront tenus de l'y aller chercher le samedi ou veille des fêtes et de le reconduire après les offices.

2° Ils devront payer à leur desservant la somme annuelle de \$120.00, à prendre sur la dîme et les revenus de la chapelle et payable au temps de Pâques.

3° Cet arrangement est provisoire et il pourra être rompu suivant que les circonstances ou le bon plaisir de l'évêque l'exigeront.

Si les paroissiens de Saint-Nazaire acceptent ces propositions, vous voudrez bien m'en donner avis.

Veillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mon dévouement.

† L.-N. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC. »

Le 20 mai 1898, le curé de Sainte-Émélie de Lotbinière adressait au curé de Saint-Malachie la lettre suivante :

« Rév. J.-H. FRÉCHETTE,
Curé de Saint-Malachie.

Cher monsieur le curé

« Ma santé ne me permet pas de continuer le saint ministère à Sainte-Émélie. Monseigneur m'a demandé si je consentirais à me charger de la petite desserte de Saint-Nazaire et je lui ai répondu affirmativement. Je vais me rendre à l'orphelinat de Saint-Damien, ma nouvelle résidence, vers le 31 de ce mois et je pourrai faire l'office à Saint-Nazaire le premier dimanche de juin. Ces braves gens demeurent vos paroissiens et ceux de M. Gouin, puisqu'ils devront s'adresser à vous deux pour les baptêmes, mariages et sépultures, pour les malades etc., et que je suis chargé seulement de faire l'office du dimanche et de confesser. J'ai fait avertir les gens de Saint-Nazaire que, devant me rendre bientôt à mon nouveau poste, je pourrai leur donner la messe le premier juin prochain. J'ai écrit à M. France Leclerc, qui ne manquera pas, sans doute, de leur communiquer cette nouvelle. Je lui ai dit de m'envoyer chercher à Saint-Damien. S'il y a des chantres, nous chanterons la grand'messe et les vêpres. Je recevrai avec plaisir tous les renseignements que vous voudrez me donner. Je suis heureux de retourner vers mes anciens paroissiens de Standon dans un endroit dont l'importance devient de plus en plus considérable.

Votre tout dévoué.

Paul DUBÉ, p^{tre}.

Le 24 décembre 1898, Sa Grandeur M^{gr} Bégin adressait au curé de Saint-Malachie la lettre suivante.

« Bien cher Monsieur,

Je crois devoir régler de suite ce qui concerne la mission de Saint-Nazaire dans ses rapports avec les paroissiens de Standon et de Saint-Malachie. Cette mission n'a ni existence canonique ni existence civile ; elle est desservie temporairement par le rév. M. Paul Dubé, à la condition que les gens de la mission payeront à même les revenus de leur

dîme, capitation et bancs, la pension de ce desservant, ses frais de transport de Saint-Damien à Saint-Nazaire, les dimanches et fêtes, ainsi que les frais du culte.

S'il y a un résidu, il appartiendra à la caisse de la mission. Le desservant est tenu de chanter messe et vêpres, d'entendre les confessions des paroissiens qui se présenteront à Saint-Nazaire, lorsqu'il y est pour les offices, et de faire la prédication. Pour tout le reste, les habitants de Saint-Nazaire continueront d'être, comme par le passé, vos paroissiens de Standon ou de Saint-Malachie, selon l'endroit où ils demeurent. Vous devez : 1° Faire la quête de l'Enfant Jésus, dont le revenu sera pour vous-même dans la partie qui appartient à votre paroisse ; visiter les écoles, réunir les enfants de cette mission à ceux de votre paroisse pour le catéchisme de première communion. 2° Confesser et administrer les malades de Saint-Nazaire. Cependant, si l'on vient chercher M. Paul Dubé pour quelque malade lorsqu'il est à la mission, il devra y aller et donner les secours de la religion. Les baptêmes, mariages et sépultures devront se faire, non pas à Saint-Nazaire, mais à Standon ou à Saint-Malachie suivant le cas, et le casuel appartient au curé dans la paroisse duquel se font ces mariages et sépultures. Quant à leur devoir pascal, les paroissiens de Saint-Nazaire pourront, en 1899, l'accomplir à la chapelle de la mission ; je verrai ce qu'il y aura à faire pour les années subséquentes.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† L.-N., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC. »

Le rév. M. Paul Dubé desservit la mission de Saint-Nazaire de 1898 à 1899 ; il eut pour successeur M. François-Ph. Lamontagne qui demeurait au couvent de Saint-Damien et desservait en même temps la mission de Saint-Nazaire. M. Lamontagne est aujourd'hui curé de Pontbriand.

Le troisième missionnaire de Saint-Nazaire fut le rév. Odilon Dupuis qui portait beaucoup d'intérêt à la nouvelle mission. Il fit des démarches pour obtenir du département de la colonisation une certaine somme d'argent afin d'ouvrir une



M. L'ABBÉ CHARLES AUGER
Premier curé de Saint-Nazaire

route dans le cinquième rang et abrégé par là la distance entre Saint-Damien et Saint-Nazaire. L'argent était même voté, grâce aux démarches de l'abbé Dupuis ; malheureusement le projet d'ouvrir une route dans le cinquième rang échoua devant l'opposition du conseil de Saint-Malachie. Les membres du conseil auraient été heureux d'acquiescer à la demande du missionnaire de Saint-Nazaire, mais il leur était impossible d'accorder une route dans le cinquième rang, étant donné qu'il y avait déjà un chemin parallèle et à peu de distance ; de plus, les gens de Saint-Nazaire auraient eu deux routes de front à entretenir.

Le rév. M. Dupuis était un excellent musicien et il savait se rendre très utile dans les concours de Quarante-Heures. Il fut remplacé comme missionnaire de Saint-Nazaire en 1901 par le rév. M. Charles Auger qui, en 1902, devenait premier curé et missionnaire résidant à Saint-Nazaire.

Le rév. M. Auger naquit à Sainte-Émélie de Lobinière, le 23 avril 1871, de Sieur Damase Auger et de Dame Camille Auger. Il fit ses études au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre par Sa Grandeur M^{sr} Bégin le 27 mai 1899, il fut nommé vicaire à l'Islet la même année ; puis, en 1901, desservant de l'Islet : en 1902, aumônier de l'hospice de Saint-Damien et desservant de Saint-Nazaire. Il devint curé résidant le 1^{er} septembre 1902. Le jeune curé, plein de zèle pour assurer le succès et le développement de sa nouvelle mission, se mit généreusement à l'œuvre. Il parcourut au delà de quinze paroisses prêchant, demandant l'aumône et gagnant toujours la sympathie de tous ses auditeurs par sa parole si suave et si féconde. Il revint au milieu des siens avec la jolie somme de \$3.000.00.

Il fit construire un beau presbytère à deux étages avec cuisine de vingt-six pieds. Il fit faire ces travaux à la journée et en surveilla lui-même l'exécution.

En 1905 il fit des additions importantes à la nouvelle chapelle, surtout un joli clocher, très délicat et bien en harmonie avec les proportions de l'édifice ; puis, il fit finir l'intérieur de la chapelle. L'entreprise fut confiée à MM. Métivier & fils de Saint-Damien, au coût de \$2,500.00.

Le rév. M. Auger a reçu plusieurs cadeaux précieux : mentionnons, entre autres, une jolie peinture représentant Saint-Nazaire. Le patron de la mission y figure enchainé aux portes de la prison et se préparant au martyre. Cette toile a été peinte par une religieuse du Bon-Pasteur. L'artiste a su rendre, en traits frappants, le courage héroïque du jeune chrétien, au moment où il s'apprête à comparattre devant ses bourreaux, à endurer le dernier supplice, et à cueillir la palme du martyre.

Ce tableau est un don de M^{sr} Marois, protonotaire apostolique et vicaire général de l'archidiocèse. Il y a aussi une jolie lampe dans le sanctuaire, donnée par le rév. J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire, et un fauteuil avec prie-dieu, don du rév. J.-A. Kirouac.



EGLISE DE SAINT-NAZAIRE

CHAPITRE XXI

Construction et bénédiction de la chapelle. — Erection d'une croix dans le nouveau cimetière. — Bénédiction solennelle. — Formation d'un conseil municipal et d'une commission scolaire. — Départ du rév. C. Auger pour la cure de Saint-Rémi. — Arrivée du nouveau curé. — Sa biographie.

En 1904 eurent lieu les travaux et la bénédiction de l'église. Voici ce que nous lisons dans le registre de la paroisse :

« Le quatorze juillet mil-neuf-cent-quatre, nous soussigné, curé de Saint-Gervais, étant dûment autorisé par M^{gr} C.-A. Marois, vicaire-général de Sa Grandeur Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, avons béni, avec les solennités ordinaires, la nouvelle église de Saint-Nazaire, construite en bois ; environ 75 à 80 pieds de longueur, 40 pieds de largeur en dehors et 35 pieds de hauteur. Les plans ont été tracés et exécutés par Métivier & fils, entrepreneurs, de la paroisse de Saint-Damien ; les syndics ont été messieurs Louis Tanguay, Pierre Lachance et Nazaire Jolin. La première messe, après la bénédiction, a été chantée par le révérend Pierre Ouellet, curé de Standon, et le sermon de circonstance prêché par le rév. J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire. Ont été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous.

« Fait à Saint-Nazaire le jour et an que dessus mentionnés.

A. BERGERON, curé de Saint-Gervais,
J.-H. FRÉCHETTE, curé de Sainte-Claire,
Pierre OUELLET, curé de Standon,
J. O'FARRELL, curé de Frampton,
J.-A. KIROUAC, curé de Saint-Malachie,
C. AUGER, curé de Saint-Nazaire.

Le chœur du chant et de la musique étaient sous la direction du rév. J.-A. Kirouac.

Parmi les membres du clergé qui furent présents à la bénédiction de l'église de Saint-Nazaire, on remarquait au chœur messieurs les abbés J. Lemay, C. Rochette, J. Labrecque, J. Guay, J. Morin, O. Guimond curé de Saint-Damien ; et parmi les laïques, l'honorable L.-P. Pelletier, le notaire Feeny, Louis Tanguay, Pierre Lachance et Nazaire Jolin, syndics de la paroisse. L'année qui suivit l'inauguration du nouveau temple fut signalée par l'érection d'un chemin de croix, dans l'église, et la bénédiction solennelle d'une croix dans le cimetière de Saint-Nazaire.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les journaux du 17 octobre 1903 :

« Dimanche après-midi notre village était en liesse. Vers les deux heures, la cloche de notre église faisait appel à tous les paroissiens pour assister à la bénédiction solennelle d'un chemin de croix dans l'église et d'une croix dans le cimetière.

« Vers les deux heures et demie, il y avait foule compacte d'étrangers venus des paroisses de Saint-Léon de Standon, de Saint-Malachie, de Saint-Damien. Tous les étrangers ont pu admirer le développement rapide, le progrès extraordinaire qui s'est réalisé depuis deux ans dans notre village, grâce à l'initiative et au zèle infatigable de notre dévoué pasteur qui n'a épargné ni son temps ni son argent pour embellir notre village.

« Que de fois on a vu le révérend monsieur Auger, notre digne curé, à la tête des « corvées », encourageant et stimulant par sa présence les ouvriers au travail ; on dit même qu'il traça le plan de plusieurs maisons. Aujourd'hui nous avons une belle église, un splendide presbytère, qui fait l'admiration non seulement de la paroisse mais même de tout le comté.

Vers les deux heures, le rév. Pierre Ouellet, curé de



N. Jolin

L. Tanguay

P. Lachance

SYNDICS DE SAINT-NAZAIRE

Saint-Léon de Standon, délégué de Sa Grandeur M^{gr} L.-N. Bégin, pour bénir le nouveau chemin de croix, était attendu avec impatience. Pour des raisons de ministère, il ne put assister à la cérémonie. Notre curé fit la bénédiction solennelle de ce chemin de croix et le révérend J.-A. Kirouac, curé de Saint-Malachie, fit les frais de la musique.

« Après la bénédiction du Saint Sacrement suivie du *Te Deum*, la procession se mit en marche et se dirigea vers le cimetière de notre paroisse où fut chanté un *Libera* pour nos morts. Avant la bénédiction de la croix, le rév. J.-A. Kirouac, curé de Saint-Malachie, fit en plein air le sermon de circonstance. Il prit pour texte : *Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit*. Le prédicateur nous rappela ce qu'étaient la croix et le supplice de la croix dans le paganisme, puis ce qu'elle est dans le christianisme. Dans la première partie il rappela le supplice de la croix chez les Grecs, chez les Romains et chez les Juifs ; il termina la première partie en rappelant l'histoire de deux jeunes époux, Timothée et Maura, qui furent suspendus à la croix pendant neuf jours.

« Dans la deuxième partie, il considéra la croix comme étant l'instrument de supplice de l'Homme-Dieu, comme la chaire d'éloquence d'où il nous instruit. Ici le prédicateur commenta les sept paroles du Christ ; puis enfin, il considéra la croix comme l'étendard sous lequel ont marché les douze millions de martyrs, les vierges, les confesseurs et les pontifes. « La croix, dit-il, a été le symbole du Christ : elle doit être aussi le nôtre ». Après la bénédiction de la croix, la foule se rendit au presbytère. Grâce à l'amabilité de notre curé, les paroissiens de Saint-Léon de Standon, de Saint-Malachie et de Saint-Damien ont pu visiter le presbytère. Les paroissiens de Saint-Nazaire savent apprécier le dévouement de leur curé, et prieront Dieu qu'il le conserve longtemps à leur affection. »

Les cultivateurs de Saint-Nazaire ont voulu montrer que leur nouvelle paroisse était bien viable ; et, bien que celle-ci ne soit pas encore érigée au point de vue civil et canonique, ils ont obtenu, en vertu d'un acte présenté par le

député du comté de Dorchester, M. le docteur Morissette, et sanctionné par le gouverneur en conseil, une municipalité de paroisse et une commission scolaire.

Le révérend monsieur Auger n'a épargné ni son temps ni son trouble pour donner à la paroisse de Saint-Nazaire une nouvelle orientation vers le progrès. La formation du nouveau conseil de Saint-Nazaire eut lieu le 3 mai 1906, sous la présidence de M. Georges Lafontaine, secrétaire de la paroisse de Saint-Malachie. Les messieurs suivants furent élus conseillers : Augustin Audet, Praxède Lacroix, Pierre Goupil, Zéphyrin Roy, Joseph Lafontaine, Louis Tanguay et Joseph Blais.

A une assemblée subséquente, monsieur Praxède Lacroix fut élu président de l'assemblée et maire de la paroisse ; puis, le 14 mai, monsieur Félix Lachance fut élu secrétaire, position qu'il occupe encore aujourd'hui. Le 9 juillet avait lieu la formation d'une commission scolaire ; les premiers commissaires furent Ferdinand Beaudoin, Napoléon Tanguay, Francis Tanguay, Anselme Morin et Edouard Gagnon. Monsieur Anselme Morin fut élu président et monsieur Félix Lachance, secrétaire.

Il y a dans la nouvelle paroisse trois écoles, une dans le troisième rang, une dans le quatrième, et une dans le village.

L'école du village est une magnifique maison que le rév. M. Auger, alors curé de Saint-Nazaire fit construire à ses frais et qu'il céda plus tard à la municipalité scolaire.

Au mois de juin 1908, les paroissiens de Saint-Nazaire apprirent avec peine le départ de leur curé et sa nomination à la cure de Saint-Rémi du Lac-au-Sable. Avant son départ de la paroisse, ils voulurent lui témoigner publiquement leur regret et la profonde reconnaissance qu'ils doivent au fondateur et premier curé.

Voici ce que nous lisons dans *La Presse* du 16 juin, 1908 :

« A l'occasion du départ de M. le curé de Saint-Nazaire, comté de Dorchester, ses paroissiens lui ont offert de jolis cadeaux comme gages de leur estime. Ils lui ont présenté une montre en or et un porte-cigare en argent.

Monsieur Louis Tanguay, syndic, fit la lecture de l'adresse suivante.

« Monsieur le curé,

C'est avec une émotion facile à comprendre, mais bien difficile à exprimer, que je viens, au nom de tous les paroissiens de Saint-Nazaire, vous offrir notre dernier adieu. Vous nous quittez après sept années passées au milieu de nous ; années de travail et de dévouement qui sont terminées, hélas ! mais qui resteront gravées dans notre mémoire. Les étrangers eux-mêmes ont pu admirer le développement rapide, le progrès qui s'est fait dans notre paroisse, grâce à votre initiative et à votre zèle infatigable.

Vous n'avez épargné ni votre temps, ni votre argent pour embellir notre village ; vous laissez ici des monuments qui rappelleront votre mémoire. Que de fois, monsieur le curé, on vous a vu parcourir des paroisses étrangères où vous alliez demander du secours pour l'organisation de notre paroisse ! Que de fois on vous a vu à la tête des corvées, encourageant et stimulant par votre présence les colons au travail !

Aujourd'hui, grâce à vous, nous avons une belle chapelle, un beau presbytère, qui font honneur non seulement à la paroisse mais encore à tout le comté, et cela sans redevance.

Après avoir joui de votre présence pendant sept ans la voix de notre archevêque vous appelle pour exercer ailleurs, dans une paroisse plus importante, le saint ministère.

C'est avec peine que nous avons appris votre départ.

Il y a dans la vie des jours de joie et des jours de tristesse.

Le jour qui vous donnait à nous comme notre pasteur, au mois d'octobre 1901, était rayonnant d'allégresse et d'espérance : celui qui vous enlève d'au milieu de nous nous jette tous dans un deuil aussi profond que sincère. C'est entre ces deux dates mémorables que s'est déroulée, dans la tranquillité et la paix, cette série d'œuvres admirables qui ont pour but la gloire de Dieu, le bien des âmes et la prospérité temporelle et spirituelle de la paroisse de Saint-Nazaire.

Dès votre arrivée dans cette paroisse, vous vous êtes fait tout à tous. Et nous le savons, monsieur le curé, c'est, après

Dieu, à votre parole pleine de lumière et d'onction que sont dus ces heureux résultats.

En présence de toutes ces œuvres qui portent le cachet de votre travail et de votre jugement toujours sûr, nous aimons à vous exprimer notre gratitude. Nous voudrions, en vous disant toute notre reconnaissance et notre attachement, adoucir la douleur de la séparation qui approche.

En terminant, monsieur le curé, permettez-moi de vous offrir au nom de vos chers paroissiens, l'humble cadeau qui vous est destiné et que vont vous présenter des cœurs unis.

Daignez l'accepter comme un faible témoignage de notre respectueuse affection et profonde reconnaissance. »

Le révérend monsieur Charles Auger répondit en ces termes :

« Mes bons amis,

Je vous remercie de tout cœur de la marque de délicatesse et d'affection que vous me donnez à l'occasion de mon départ. Les pensées et les sentiments que vous exprimez dans votre magnifique adresse me touchent profondément. Il y a sept ans à peine, je fus envoyé au milieu de vous. Grâce à votre zèle et à votre dévouement, j'ai réussi à organiser cette nouvelle paroisse sous le vocable de saint Nazaire, qui est en même temps le patron de notre vénéré archevêque. Je ne l'oublie point, car je n'ai pas été seul pour entreprendre et exécuter ces travaux, et c'est ce qui en a assuré le succès. J'ai toujours été soutenu par votre bienveillante coopération, toujours aidé de vos ressources qui ne m'ont jamais fait défaut, de la part du pauvre comme de ceux qui ont été plus favorisés de la fortune.

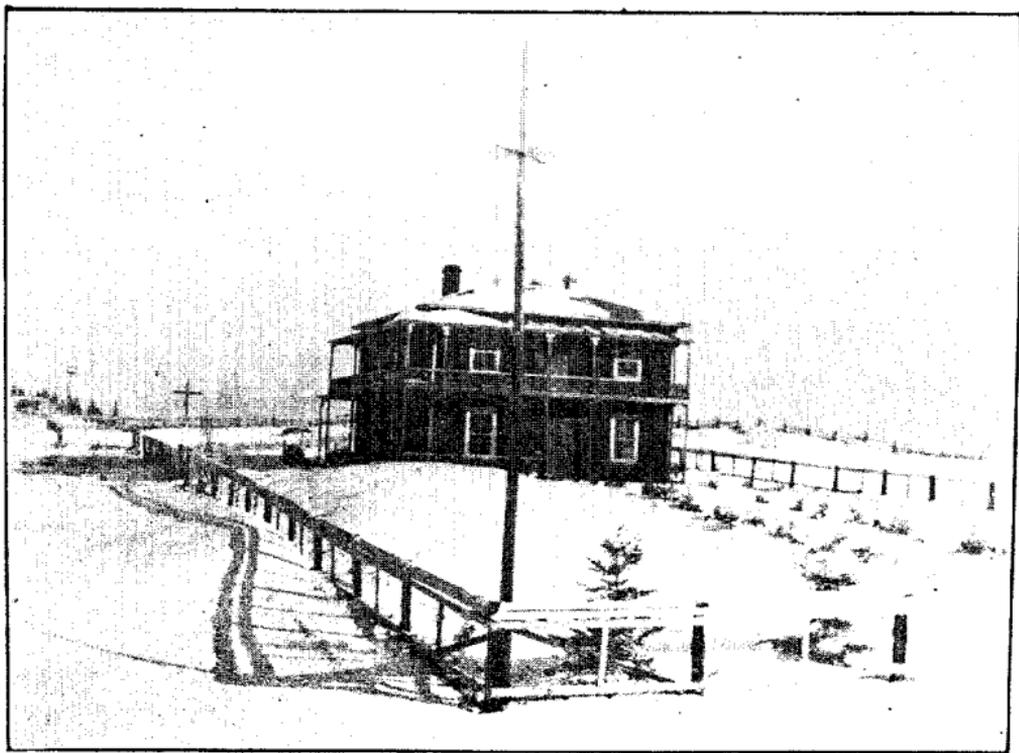
Nous avons fait ensemble des œuvres durables qui ont étonné les paroisses voisines. Aujourd'hui, la voix de notre digne archevêque, qui gouverne si sagement l'Église de Québec, m'appelle ailleurs pour exercer le saint ministère, et je ne puis qu'incliner le front devant ses ordres vénérables.

Aussi est-ce avec un légitime orgueil que je remets presque sans dette, entre les mains de celui qui sera désormais votre pasteur, cette bonne et belle paroisse. Oui, mes chers amis, mon cœur en ce moment sent le besoin de se livrer tout à vous en rappelant le souvenir des jours heureux mais trop courts que j'ai passés au milieu de vous, et vous accepterez de bon cœur, je l'espère, cette expansion d'affection, dernier tribut de mon amour et de ma gratitude.

Loin de moi la pensée de me glorifier de quoi que ce soit, parce que je sens bien tout le poids de ma nullité et je rapporte



M. L'ABBÉ JOSEPH ROCHETTE
Curé actuel



PRESBYTÈRE DE SAINT-NAZAIRE

à Dieu le peu de bien que j'ai pu faire ici. Cependant il me plaît d'espérer que, malgré mon insuffisance, mon passage au milieu de vous laissera au moins un petit souvenir.

Quoique j'éprouve en ce moment un sentiment de tristesse parce que je dois me séparer de vous, cependant, pleinement soumis aux desseins de la Providence, je cède sans l'ombre d'un murmure ma place au nouveau curé qui viendra au milieu de vous. En lui vous trouverez sans doute les vertus et les talents qui m'ont manqué ; par son zèle il opérera ce que j'avais désiré faire. Et vous surtout, chers enfants, soyez toujours dociles à la voix de votre curé ; vous saurez apprécier, comme je l'espère, ses bons conseils. De cette manière, mon départ tournera à votre profit ; bien plus, il sera pour vous un gage de meilleur avenir.

Mais d'une autre part, souvenez-vous que, si votre nouveau curé possède des qualités dont je me sens dépourvu, il ne pourra jamais néanmoins avoir un plus ardent désir de votre bien.

Il est vrai que je serai séparé de vous par la distance, mais soyez certains que je serai au milieu de vous par l'esprit et le cœur. Nous serons liés par le plus fort des liens, la prière réciproque que, tous les matins et soirs, nous enverrons au ciel animée par de profonds sentiments de reconnaissance et d'amour.

Il est donc vrai, hélas ! que mon séjour si heureux au milieu de vous, va prendre fin. Mais ni le temps ni l'espace ne pourront briser les liens qui nous unissent ; j'aimerai à vous suivre par la pensée dans vos belles réunions religieuses et vous accompagner de mes ferventes prières. Je n'oublierai jamais cette paroisse ; je demanderai souvent à Dieu qu'elle conserve toujours sa foi et demeure toujours fidèle à ses pratiques religieuses. Je demanderai par l'intercession de votre patron saint Nazaire de conserver en vous le véritable amour envers Dieu, ainsi que votre respect pour vos prêtres : par là vous serez heureux.

J'ose espérer que vous continuerez à prier pour moi afin que ma carrière soit toujours digne d'un ministre de paix et de dévouement.

Encore une fois merci, mes bons amis, et croyez à l'assurance de mon souvenir éternel ; je suis forcé de vous quitter, mais je vous dis « au revoir ».

Le curé actuel, le révérend monsieur Joseph-Emmanuel Rochette, naquit à Saint-Augustin de Portneuf le dix-sept juillet mil-huit-cent-soixante-quinze, d'Alfred Rochette

cultivateur et Agnès Juneau. Il fit ses études au collège de Lévis et au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre par Monseigneur Bégin, le 22 avril 1900.

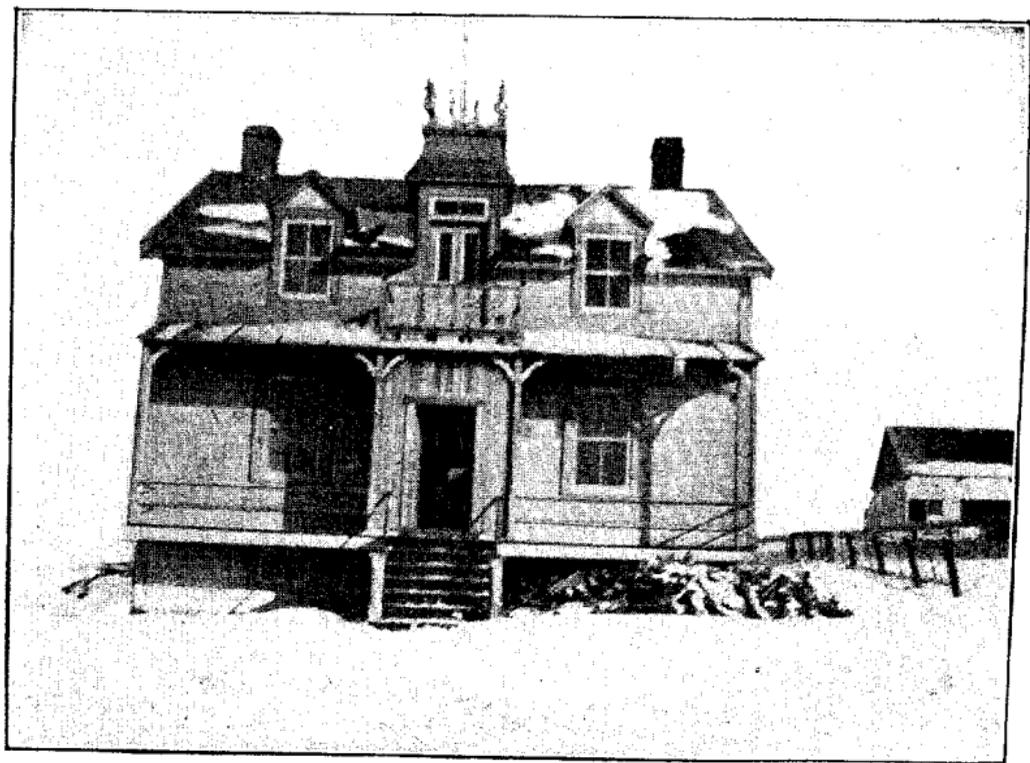
Nommé vicaire à Notre-Dame du Portage (1900 à 1901), à Sainte-Anne de la Pocatière (1901 à 1906), à Saint-Casimir (1906), à l'Islet (1907), à Saint-Pascal (1908), il prit possession de la cure de Saint-Nazaire le 18 juin 1908.

Le jeune curé a compris, à l'exemple de son prédécesseur, que la jeunesse doit avoir une large part dans sa sollicitude pastorale : aussi encourage-t-il fortement les jeunes à s'approcher des sacrements ; il a établi la prière publique tous les soirs de l'année. Sa piété, sa bonté et son zèle pour la maison de Dieu laissent entrevoir une ère de progrès moral pour la paroisse de Saint-Nazaire.

Au point de vue matériel, la jeune paroisse ne peut pas se développer parce que ses limites sont trop restreintes, la compagnie Atkinson possédant presque toutes les terres du 5^e et du 6^e rang.

Si un jour cette compagnie, grâce au nouveau chemin de fer Transcontinental, fait la coupe du bois dans le cinquième et le sixième rang, alors de nouvelles terres s'ouvriront et la paroisse de Saint-Nazaire deviendra importante et n'aura rien à envier aux paroisses voisines.

En prenant congé des paroissiens de Saint-Nazaire nous leur souhaitons tout le bonheur possible ; et comme le bonheur d'une paroisse ne repose pas seulement sur le progrès matériel, sur le revenu des terres et l'aisance des cultivateurs, mais bien sur la moralité de la jeunesse, sur les bons exemples des parents, sur l'accomplissement des devoirs religieux, nous espérons qu'ils sauront toujours chercher et trouver dans le prêtre un ami dévoué, un bienfaiteur, un père, un pasteur qui n'a d'autre ambition que celle du salut des âmes confiées à sa garde.



ECOLE DU VILLAGE DE SAINT-NAZAIRE

EPILOGUE

Notre tâche est terminée.

Nous avons présenté au lecteur quelques pages de l'histoire d'une paroisse qui est appelée à jouer un rôle assez important, puisqu'elle devient pour les paroisses voisines le point de contact avec le Transcontinental.

Avec les divers éléments que nous avons puisés, soit dans les notes inédites des seigneurs Henderson, soit dans les archives de la fabrique ou de l'archevêché, nous avons raconté comment s'est développée cette partie du comté de Dorchester.

Les familles de la paroisse, peu nombreuses dans les commencements, atteignent aujourd'hui le chiffre de 226. De 1823 à 1840, c'est l'élément protestant qui a dominé; de 1840 à 1860, l'élément catholique irlandais a pris le dessus. De 1860 à nos jours, les familles canadiennes-françaises se sont multipliées au point qu'aujourd'hui les deux-tiers des familles sont de cette nationalité.

Desservie pendant 35 ans par les curés de Frampton et de Sainte-Claire, la paroisse de Saint-Malachie jouit aujourd'hui de son autonomie complète depuis 1875, alors qu'elle fut organisée civilement et canoniquement sous le vocable du saint archevêque d'Armagh.

Durant cette période de près d'un siècle (1815 à 1909), nous avons salué les missionnaires, les curés et les principaux citoyens qui se sont dévoués et qui ont contribué pour une large part au développement moral et intellectuel de la paroisse de Saint-Malachie.

Au point de vue religieux, notre paroisse est très bien

organisée, avec son église qui fait honneur au comté, son joli presbytère restauré en 1904, ses écoles au nombre de huit, où plus de 300 enfants reçoivent une bonne éducation et une instruction solide dans les deux langues.

Il y a eu, hélas, comme dans toutes les autres paroisses, des abus de boisson, mais, grâce à la ligue de Tempérance, les abus ont été réprimés et les lois de la sobriété mieux observées.

Au point de vue civil le conseil municipal fait du progrès et semble comprendre que, de nos jours, ceux qui occupent des charges publiques doivent marcher à l'unisson, quand il s'agit de l'intérêt de la paroisse. Grâce à l'impulsion donnée par notre prédécesseur, les fromageries se multiplient dans la paroisse et fonctionnent très bien.

Aujourd'hui que l'Angleterre importe une quantité considérable de fromage canadien, nos fromagers actifs et intelligents suivent de près leur commerce. Il nous fait plaisir de mentionner les fromageries de messieurs Évangéliste Grégoire, Joseph Dion, Arthur Lavallée et Napoléon Dion. Ces fromageries sont une source de revenus pour leurs propriétaires et de richesse pour les cultivateurs; elles semblent bien tourner au détriment des petits curés de la campagne (soit dit en passant) car nos cultivateurs ne sèment presque plus; ils transforment leurs terres en immenses pâturages où l'on garde quinze à vingt vaches, à qui l'on sert de succulentes portions afin de rapporter de la fromagerie, à chaque quinzaine, une jolie somme d'argent, (bien entendu, au détriment de la dîme.) Heureusement le casuel du curé augmente en proportion. Il est, d'ailleurs, assez désintéressé pour se réjouir de ce qui accroît les revenus de ses paroissiens, même si les siens devraient en souffrir.

Le bois de construction, qui est en abondance dans la paroisse, est une ressource précieuse qui contribue largement au bien-être des cultivateurs. Depuis près de deux ans, la

compagnie Labrecque et Lacasse a fait l'acquisition d'un moulin à scie sur les bords de la rivière Tough, au pied du village de Saint-Malachie.

Ce moulin était la propriété de madame veuve Patrick Cahill. L'un des actionnaires de la compagnie, monsieur Joseph Maheux, autrefois propriétaire d'un grand moulin à Saint-Edouard de Frampton, réside maintenant dans notre paroisse et surveille les intérêts de la compagnie. Monsieur Maheux est très actif et intelligent; tout en travaillant pour les intérêts de la compagnie qu'il représente, il ne manque pas de contribuer, dans la mesure de ses forces, au progrès de la paroisse. Depuis son arrivée, grâce à son encouragement, plusieurs maisons sont en construction dans le village. Il a fait construire pour sa résidence, non loin de celle du Dr Leblond, un joli cottage dans le style américain.

Une autre richesse pour l'avenir de la paroisse, c'est le bois de pulpe. Une nouvelle société du nom de compagnie Précourt, dont les actionnaires sont millionnaires, vient d'établir ses quartiers dans nos parages. Non loin du pont du Transcontinental, la compagnie Précourt vient de bâtir une vaste écluse. On doit y bâtir au printemps un grand moulin à pulpe, qui emploiera, dit-on, de cinquante à soixante hommes, et plusieurs maisons pour les employés de la compagnie. Déjà la compagnie a installé le téléphone dans ses bureaux chez M. Octave Gosselin.

Il y a dans la paroisse une ligne de téléphone construite par le rév. J.-H. Fréchette, ancien curé de Saint-Malachie; cette ligne est reliée d'un côté à celle du Lac Etchemin et de l'autre à celle du National.

Actuellement le docteur Joseph Leblond, avec le concours d'un ami, est à construire une ligne de téléphone pour communiquer avec Saint-Damien. Auparavant, quand on voulait téléphoner à la paroisse voisine, il fallait passer par

Saint-Anselme, Lévis, Saint-Charles, etc : la nouvelle ligne, bien modeste dans ses commencements, communiquera bientôt avec Saint-Philémon, grâce à quoi les marchands de Saint-Malachie pourront communiquer directement avec Québec.

Depuis longtemps nous cherchions à procurer à nos malades l'immense avantage d'un médecin résidant dans la paroisse : aujourd'hui tous se réjouissent du succès des démarches du curé et sont heureux d'avoir au milieu d'eux non pas un charlatan, mais un médecin consciencieux, actif et plein de dévouement pour ses malades. Nous lui souhaitons un long séjour dans la paroisse de Saint-Malachie.

Tout en travaillant à assurer l'avenir de la paroisse, les paroissiens ne doivent jamais perdre de vue que c'est à l'église qu'ils apprendront à être heureux ; que c'est du haut de la chaire de vérité qu'il recevront de sages conseils. C'est là qu'ils entendront des leçons de charité, de sobriété, de pureté, d'honnêteté et des autres vertus qu'ils doivent pratiquer comme chrétiens et comme citoyens.

«Ce qui fait le bonheur d'une paroisse, dit l'abbé Benjamin Demers, ce n'est pas la fertilité des terres, le grand nombre des moulins ou un site enchanteur, mais la docilité respectueuse des paroissiens envers le pasteur, la probité reconnue des habitants dont la parole vaut un contrat, la moralité générale et publique, la surveillance de l'enfance et de la jeunesse, l'esprit de charité chrétienne. »

Nous espérons, et c'est là notre unique ambition, que les paroissiens de Saint-Malachie aimeront à lire et à relire ces quelques pages, et qu'ils n'oublieront jamais, dans la prière du soir, celui qui, depuis deux ans, a consacré ses loisirs et ses veilles à recueillir les faits importants et les gestes mémorables des premiers pionniers, des missionnaires et des curés de Saint-Malachie.

APPENDICE

I

Voici la liste des marguilliers de 1846 à 1909.

En 1846 eut lieu la première élection, laquelle fut ratifiée par M^{sr} Signay : Michael Quigley, Patrick Ryan, John Walsh, Edward Ryan, John Dwyer et Michael Fitzgerald.

Les sieurs Michael Quigley, Patrick Ryan, John Walsh et Edward Ryan sont considérés comme anciens marguilliers ; John Dwyer, Michael Fitzgerald et Michael Quigley sont nommés marguilliers du banc de l'Œuvre.

1849	Patrick Kinsella	1874	James O'Farrell
1850	James O'Farrell		Jean Côté
1851	Patrick Doyle		Marcel Corriveau
1852	Patrick Doyle, réélu	1875	Peter Lyons
1853	le même	1876	James O'Farrell
1854	“	1877	Frédéric Henri
1855	“	1878	Guillaume Bruneau
1856	“	1879	James O'Farrell (Buckland)
1857	“	1880	Thomas Cahill
1858	Thomas Dwyer	1881	Louis Drapeau
1859	Etienne Fournier	1882	Joseph Dorval
1860	Peter Lyons	1883	Michael Donohoe
1861	Owen Kelly	1884	Cyrille Beaujoin
1862	Vincent Lafontaine	1885	Jean Bruneau
1863	Timothy McGrath	1886	Joseph Welsh
1864	Patrick Healey	1887	Louis Tanguay
1865	Laurent Ruel	1888	Erançois Picard
1866	Patrick Doyle	1889	John Shaughnessy
1867	Patrick Lyons	1890	David Bouchard
1867 à 1868	Louis Golin	1891	Ambroise Théberge
1868	Laurent Ruel (1)	1892	Patrick O'Farrell

(1)—De 1868 à 1874 le curé Richardson rend les compfes à la corporation archiépiscopale.

1893	Pierre Aubé	1902	Thomas Ruel
1894	Joseph Ruel	1903	Joseph Ruel (fils)
1895	John Kelly	1904	Moses Lonohoe
1896	Joseph Lafontaine	1905	Joseph Fournier
1897	Jean Picard	“	James Burns
1898	John Sheehan	1906	Joseph Fleury
1899	Hilaire Labonté	“	Joseph Dwyer
1900	Onésime Chabot	1907	Évangéliste Grégoire
1901	James Hennessy	1909	George Aubé

II

COMMISSION SCOLAIRE. — PRÉSIDENTS DE 1864 A 1909

Rév. William Richardson	MM. Damase Ruel
MM. Patrick Hayes	“ Thomas O'Farrell
“ Praxède Lacroix	“ Georges Aubé
“ John Kelly	Rév. J.-H. Fréchette
“ Joseph Boilard	MM. Michael Hayes
“ Patrick O'Farrell	“ John O'Farrell
“ James Donohoe	“ Adélarde Marceau

III

SECRÉTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE, 1874 A 1908

1874	Rév. W. Richardson	1886 à 1893	James O'Farrell
1874 à 1884	M. James O'Farrell	10 mois	Patrick O'Farrell
1884 à 1886	Eugène Paradis	1893	Georges Lafontaine

IV

LISTE DES MAIRES, 1850 A 1909

1850 à 1862	Gilbert Henderson	1876 à 1877	Thomas Smith
1862 à 1866	Michael Quigley	1877 à 1880	John Shaughnessy
1866 à 1870	Patrick Hayes	1880 à 1884	Praxède Lacroix
1870 à 1872	Peter Lyons	1884 à 1887	John Dillon
1872 à 1873	S. Bagnall	1887 à 1888	John Sheehan
1873 à 1874	Bénoni Gagnon	1888 à 1903	Thomas O'Farrell
1874 à 1875	John Shaughnessy	1903 à 1904	Charles Tremblay
1875 à 1876	Patrick Hayes	1904	Michael Hayes

V

SECRÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

1850 à 1860	John Dwyer	1873 à 1893	James O'Farrell
1860 à 1866	John Ryan	1893 à 1894	Patrick O'Farrell
1866 à 1873	Henry Joynt	1894	Georges Lafontaine.

VI

PRÊTRES ET RELIGIEUSES DE LA PAROISSE

Révérénd John O'Farrell, né en 1849, fils de James O'Farrell et de Bridget Clarey, fut ordonné prêtre à Saint-Malachie dans l'ancienne chapelle, le 19 juillet 1874, par M^{sr} Persico, devenu plus tard cardinal de l'Eglise romaine. Le révérend Jonh O'Farrell est actuellement curé de Saint-Edouard de Frampton.

Sœur Saint-Edouard, (Helen Humphry), née le 5 mai 1882, fille d'Edouard Humphry et d'Annie Dwyer, de Saint-Malachie ; elle entra au couvent des Sœurs le Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien en 1899.

Sœur Sainte-Eustelle, (Anna Boilard), née à Saint-Narcisse, en 1885, fille de Pierre Boilard et de Marie-Louise Boilard de Saint-Malachie ; elle entra au couvent de Saint-Damien en 1904 après avoir été maîtresse d'école aux Longues Pointes.

Sœur Charles (Marie Bilodeau), née le 28 février 1884 ; fille de Charles Bilodeau et d'Emma Gagnon, de Saint-Malachie ; elle entra au couvent du Précieux-Sang à Montréal en 1902.

Sœur Sainte-Juliette (Mary Ryan), née le 8 novembre 1875.

Sœur Sainte-Basilide (Hannah Ryan) le née 1^{er} Juin 1878, et Sœur Sainte-Marie des Anges (Lizzie Ryan) née le 26 janvier 1881 ; filles de Edmund Ryan et de Julia Armstrong.

Elles sont aujourd'hui religieuses chez les Sœurs de la Charité de Québec.

VII

LISTE DES BIENFAITEURS DE L'ÉGLISE DE SAINT-MALACHIE

Employés du Transcontinental	4 bannières, ciboire et bu- rettes en argent doré, bou- quets en paillon, voile hu- méral en drap d'or.
M. J. Maheux	Chasuble en drap d'or.
Madame Maheux	Ostensoir en bronze doré.
Thomas Cahill	Chasuble en velours rouge.
M. O. Rousseau	Chasuble en velours noir.
Madame veuve A. Paradis	Chasuble en soie noire.
Demoiselle L.-E. Turgeon	Voile de tabernacle en soie.
Madame J. Bissonnette	Nappe d'autel
Mmes Ryan et G. Lafontaine	Tapis de chœur.

Voici la liste des bienfaiteurs qui ont donné chacun pour les enfants de chœur, une soutane de couleur.

Rév. J.-A. Kirouac	M. et Madame C. Rousseau
MM. A. Paradis	MM. E. Paradis
D. Routhier	G. Lafontaine
E. Fleury	F. Bilodeau
C. Chabot	A. Théberge
J. Fleury	T. O'Farrell
J. McGrath	F. Henri
G. Aubé.	J. Burns
E. Lemay	J. Sheehan
Mme. Veuve P. Turgeon	Mme. veuve Picard
Mlle. Ann Barr	MM. Lachance
MM. J. Lafontaine	N. Audet
F. Cahill	O. Picard
J. Dion	J. Leclerc
E. Côté	C. Burus.

IX

BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE 1857 À 1909

	<i>Baptêmes</i>	<i>Mariages</i>	<i>Sépultures</i>
Révds L. Rousseau	690	77	226
W. Richardson	683	84	268
C. Baillargeon	324	45	149
P. Bégin	685	125	310
J.-H. Fréchette	324	58	161
J.-A. Kirouac	201	33	101
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	2907	422	1215

X

RÉCENSEMENT DE LA PAROISSE POUR L'ANNÉE 1908

Familles du village

- | | |
|--|---|
| 1—Avila Lafontaine
Marie Routhier | 9—Joseph Maheux
Césarie Blanchette |
| 2—Joseph Lafontaine
Hénéline Chabot | 10—Napoléon Beaudoin
Marcelline Nolet |
| 3—John McGrath
Catherine McGrath. | 11—Thomas Cahill
Annie McGrath
Alice Cahill
Thomas |
| 4—Benoit Rousseau
Lucie Lachance
Zélia Rousseau | 12—Jean-Baptiste Lachance
Marie Corriveau
Henriette Lachance |
| 5—Nazaire Gonthier
Desneiges Gagnon
Clara Gonthier | 13—Xavier Bernard
Léocadie Corriveau
Anna Bernard
Aimé
Marie-Ange |
| 6—Patrick Ruel
Marie Rouleau
Rose Ruel | 14—Théodore Rousseau
Marcelline Théberge
Léo Rousseau |
| 7—George Chabot
Elise Bernier.
Alvine Chabot
Emile
Arsène
Léo
Laurent
Laura
Jules
Hector
Rosaire | 15—Jean Forgues
Delvina Fleury |
| 8—Veuve Walsh
Mary
Thomas. | 16—Ambroise Théberge.
Perpétue Côté. |
| | 17—Joseph Corriveau
Clarida Théberge
Alfréda Corriveau |

- 18—David Routhier
Lucie Lachance
Ernest Routhier
Joseph
Rose-Anna
Rosario Bissonnette
- 19—Narcisse Audet
Philomène Forgues.
Anna Audet
- 20—Joseph Fournier
Hélène Côté
Joseph Fournier
Clarida
Alma
Yvonne
Joseph Côté
- 21—Frédéric Henri
Judith Beaulieu
- 22—Léon Bissonnette
Mary Kelly
Joséphine Bissonnette
Léon
Johnnie
- 23—Veuve Lecours.
- 24—Edmond Paradis
Bridget McGrath
Alfred Paradis
- 25—Eugène Pouliot
Elise Fleury
Charles-Eugène Pouliot.
Clara
Rose-Anna
- 26—Veuve Eplirem Vermette
Veuve Octave Lafontaine
- 27—Veuve François Lafontaine
Marie Lafontaine
- 28—Joseph Boilard
Philomène Charland
Gratia Boilard
- 29—Napoléon Fortier
Odile Mathieu
Yvonne Fortier
Lætitia
Clara
Bernadette
Marie-Ange
- 30—Richard Dorval
Rose-Aimée Picard
Philippine Dorval
Eva
Marie
Ernestine
Elzire
Richard
Rosa
Cécilia
- 31—Étienne Fleury
Catherine Roy
Joseph Fleury
- 32—Cyrille Rousseau
Aurélien Fournier
- 33—Isidore Corriveau
Marie Beaulieu
Arthur Corriveau
- 34—Joseph Ruel
Marcelline Lavallée

- 35—Joseph Roy
Onésime
Julie
Joséphine
Adèle
- 36—Léda Turgeon
Elise-Alice Turgeon
- 37—John-H. Lynch
Annle O'Neill
Patrick Lynch
Loretta
Edgar
Almyr
Veuve Lynch
- 38—Veuve Arthur Paradis
Armand Paradis
Alexandre
Jeanne
Alexandrine
Antonia
Albert-Léo
Veuve M. Paradis
Délina Lachance
- 39—Georges Lafontaine
Kate O'Farrell
Loretta Lafontaine
Elise
- 40—Docteur Joseph Leblond
Corinne Kirouac
Célanire Lacroix (servante)
Joseph Dion (serviteur)
- 41—Joseph Fleury
Célanire Coté
Georgiana Fleury
Aglaré
Joseph
- 42—Valentine Lacroix
- 43—John Burns
Sarah Kilgannan
- 44—Michael Sheehy
Annie Welsh
Eric Sheehy
John
- 45—Constantine Burns
Mary Hayes
Annie Burns
John
- 47—Edmond Plante
Claudia Roy
Lorenzo Plaute
Hercule
Amédée
Antonio
Alexandre
- 47—Joseph Bilodeau
Léda Vien
- 48—Théophile Blanchette
Mary O'Farrell
- 49—Veuve Patrick Cahill
James Cahill
Johnnie
- 50—Arthur Lavallée
Antoinette Royer
- 51—Joseph Labrecque
Marie Corriveau
Albini Labrecque
- 52—Eugène Labrecque
Célanire Goupil
Olivette Bissonnette
Léo

53—Joseph Aubé
Jeanne Blackburn

54—Clovis Côté
Florida Fleury
Yvonne Côté
Lina
Bertha

55—Adélard Marceau
Amanda Boutin
Fortunat Marceau
Eugène
Marie
Joseph
Rose-Anna
Arthur
Béatrice

56—Madame Joseph Carrier
Alexandrine Aubé

56—Alfred Aubé
Philippine Vermet
Albert Aubé
Blanche
Emile
Marie-Ange
Béatrice
Antoinette
Noémi
Philippe

58—John Duncan
Mary McGrath
Mabel Duncan
John
Robert
Mary

59—Wilfrid Blais
Marie Leclerc
Léopold Blais
Apollinaire
Maria
Amédée

90—Achille Fortier
Léda Labrecque
Albertine
Célanire
Antoinette

61—Elzéar Aubé
Wilhelmine Pelchat
Hénédine Aubé
Félix
Evangéline
Yvonne
Christine
Léonie
Onésime Pelchat

62—Joseph Bissonnette
Charlotte Burns
Mabel Bissonnette
Johnnie

Familles dans le village	62
Communians	190
Non-communians	47
Ames	237
Familles protestantes	4
Maisons	70

LA CRAPAUDIERE

Cette concession n'est plus désignée que sous les noms de rang Saint-Charles et rang Saint-Jules.

RANG SAINT-CHARLES

- | | |
|--|---|
| 1—Honoré Boilard
Anaïs Nolet
Anne-Marie Boilard
Joseph
Adrien | 4—Adolphe Corriveau
Alexina Bédard
Amarilda Corriveau
Rosaire
Rosalie |
| 2—Pierre Boilard
Marie-Louise Boilard
Albéric Boilard
Joseph
Alice | 5—Joseph Couture
Rosalie Fournier
Jules Couture |
| 3—Eugène Lemnin
Marie Maure
Hilaire Lemnin
Joseph
Trefflé | 6—Veuve Joseph Welsh |

RANG SAINT-JULES

- | | |
|--|--|
| 1—Louis Guay
Caroline Guay
Louis Guay
Marie
Joseph
Jean
Emélie
Albert
Hubert | Antoinette Lafontaine
Desneiges
Rose-Anna
Louis
Thomas Lafontaine |
| 2—Thomas Lafontaine
Elizabeth Ouellet
Georges Lafontaine
Edouard
Joseph
Zénaïde
Honoré
Alfred | 3—Joseph Fournier
Céline Leblond
Joseph Fournier
Marie
Célanire
Eugène
Pierre
Clovis
Napoléon
Blandine
Rose-Anna |

- | | |
|--|--|
| 4—Veuve Odilon Beaudoin
Albert
Napoléon
Georges. | 10—Joseph Lafontaine
Amanda Chevalier
Jules Lafontaine |
| 5—Georges Couture
Marie Maure
Aimée Couture
Polydore
Edouard | 11—Octave Picard
Léda Boilard
Adrien Picard
Jean |
| 6—Octave Lafontaine
Marie Leclerc
Julienne Lafontaine | 12—Joseph Dwyer
Jeanne Dwyer
Elisa Dwyer |
| 7—Jules Lafontaine
Marie Maure
Lydia Lafontaine | 13—James Hennessy
Kate
Michael
Elizabeth
Mary Ann
Irene |
| 8—Patrick Sheehy
Bridget Wilty | |
| 9—Thomas Lafontaine.
Angèle Laflamme
Emilienne Royer | 14—Veuve Mary O'Bryan
Thomas O'Bryan |

RANGS SAINT-CHARLES ET SAINT-JULES

Familles	19
Communians	66
Non-communiants	27
Ames	93
Maisons	18

VIII^e RANG ET HUMPHRYVILLE

- | | |
|--|--|
| 1—Pierre Duquet
Hélène Fleury
Amarilda Duquet
Omer
Rose-Anna
Joseph
Pierre
Èva
Octavie
Emile. | 2—James Fitzmaurice
Kate Dwyer
Frank Fitzmaurice
Thomas
James
Michael
Larry
Annie
Mary
Joseph |
|--|--|

- Mary-Ann Fitzmaurice
Mary-Helen
John
Bridget
- 3—Napoléon Tanguay
Salomé Bolduc
Délia Tanguay
- 4—James Fitzmaurice
Thomas Fitzmaurice
Mary McGrath
Christine Fitzmaurice
Kate
Johnny
Helen
- 5—Frank FitzMaurice
Kate Murphy
John Fitzmaurice
Catherine
- 6—Théodore Gosselin
Marie Nadeau
Marie-Blanche Gosselin
Joseph
Cyrille
Albert
Alfréda
Alphonsine
- 7—Joseph Plante
Marie Laverdière
Marie-Anne Plante
Ernest
Adjutor
- 8—Pierre Bissonnette
Marie Gosselin
Alphonse Bissonnette
Joseph
Léon
Cléophas
Alphonse
Cécile
- 9—Joseph Bissonnette
Emérentienne Leclerc
- 10—Veuve Nicolas Gosselin
Joseph Gosselin
Ludivine
Fortunat
Élodie
Élise
Arsène
- 11—Cyrille Corriveau
Alphonsine Létourneau
Alfred Corriveau
Adélard
Joseph
Emile
Blandine
- 12—Félix Fleury
Célanire Lachance
Joseph Fleury
Frank
Hilaire
Arthur
Léda
Alfred
- 13—Évangéliste Tanguay
Albertine Fleury
Alfred Tanguay
Joseph
- 14—Veuve Moses Donohoe
Annie
Michael
Denis
Mary
- 15—James Donohoe
Mary Brennan
Maggie Donohoe
Patrick
James
Bridget
Nellie

- | | |
|--|--|
| 16—Patrick Burns
Kate Morgan
Alice Burns
Joseph
Bridget
John
Delphis Varin | Léontine Turcotte
Yvonne
Fernand |
| 17—Francis Turcotte
Léocadie Patoine
Joseph Turcotte
Hector | 18—Théophile Lamontagne (veuf)
Lorenzo
Roméo
Léonidas
Alfred } jumeaux
Albert }
Joseph |

Familles	18
Communians	80
Non-communiants	41
Ames	120
Maisons	17

LES LONGUES POINTES

- | | |
|---|---|
| 1—Joseph Dion
Blandine Fortier
Bernadette Dion
Almanzor
Alphonse Dion. | Rose-Emma Gosselin
Armand
Èva |
| 2—Joseph Fleury
Marie Laflamme
Oliva Fleury
Philémon
Albert | 5—Octave Gosselin
Octavie Corriveau
Rose-Anna Gosselin
Joseph-Émile
Rosalie Morin
Edouard Corriveau (muet) |
| 3—Ovide Bisson
Adèle Gosselin.
Yvonne Bisson
Bernadette | 6—Joseph Rousseau
Octavie Théberge
Léda Rousseau
Alice
Éléonore
Alfred
Odélie |
| 4—Ambroise Gosselin
Selvina Nadeau
Lumina Gosselin
Léontine
Rose-Anna
Rose-Aimée | 7—Pierre Corriveau
Maxima Gosselin
Marie-Ida-Èva |

- 8—Fortunat Côté
Exarine Lachance
Octavie Côté
Fortunat
Joseph
Marie
Jean
Jules
- 9—Cyrille Théberge
Élodie Picard
Adrienne Théberge
Gaudiose
- 10—Pierre Fleury
Aimée Patoine
Marie-Ange Fleury
Clara
Henri
Marie-Louise
Omer
Émile
- 11—Napoléon Gosselin
Félixine Aubé
Alfréda Gosselin
Césarie
Alfred
René
- 12—Arthur Côté
Léonie Aubé
Alice Côté
- 13—Louis Théberge
- 14—Philémon Fleury
Odélie Frédette
Alice Fleury
- 15—Joseph Beaulieu
Malvina Rousseau
Pierre Beaulieu
Joseph
Cyrille
Arthur
Eva
- 16—Edmond Côté
Aurélie Lachance
Joseph Côté
Adélar
Héléna
Fortunat
- 17—Léon Lamontagne
Marie Bilodeau
Léda } Lamontagne
Délina } jumelles
Adélar
Béatrice
- 18—Octave Picard
Angèle Dion
Joseph Picard
Adèle
Albert
Alfred
- 19—Jeu Lavallée
Virginie Boilard
Henri Lavallée
Marie-Anna
Norah
Alfred
Eva
Joseph
- 20—Théophile Leclerc
Aurélie Bilodeau
Philémon Leclerc
Arthur
Dénias
Rébecca
Omer
Élodie
Yvonne
Jules
- 21—François Bilodeau
Angèle Noël
Emilia Cadrin

- 22—Eugène Bilodeau
Fridoline Chabot
Marie Blanche Bilodeau
Joseph-Eugène
Arthur Bilodeau
Anna
Odélie
Alphonse
Albert
Béatrice
Antonio
Bernadette
Alexandre
Rosa
Alice
Jean-Baptiste
- 23—Jean Bilodeau
Emma Picard
Achille Bilodeau
Salomon
Hélène
Arthur
Evangéliste
Albini
Léda
Alfred
Lydia
Jeanne-Emma
Adrienne
Jules-Adrien
- 24—Georges Aubé
Delvina Fournier
Georges Aubé
Maurice
Jules
Anna
Ernest
Napoléon
Marie-Rose
Albertine
Marguerite Laroche
- 25—Onésime Dupont
Joséphine Labrie
Joseph Dupont
Emile
Rosa
Alma
Adélard
- 26—Charles Bilodeau
Emma Gagnon
Joseph Bilodeau
- 27—Xavier Lacroix
Alphonsine Plante
Hénédine Lacroix
Pierre
Félix
Alice
Sébastien
Virginie
Jules
Hedwige Lacroix
- 28—Joseph Fleury (veuf)
Marie-Blanche Fleury
Wilfrid
Béatrice
Léo
- 29—Jacques Fleury
OBéline Bédard
- 30—Henri Aubé
Oliva Levasseur
Jean-Henri Aubé
Dominique
Léda
Léon
Eléonore
Catherine
Elie
Aimée

Familles	30
Communiants	129
Non-communiants	64
Ames	193
Maisons	28

CONCESSION SAINT-JEAN

1—Eugène Fortin Amarilda Blanchette	Philémon Chabot Blandine Marie-Ange
2—Jean Blanchette (veuf) Alfred Eugène Adélarde Emile	Jeanne 8—Arthur Marceau Marie Larochelle
3—Fortunat Labrecque Odélie Côté Julia Labrecque Clara	9—Emile Marceau Alexina Goupil Délia Marceau Rosa Anna Léonidas Goupil
4—Onésime Chabot Adéline Blais Amanda Chabot	10—Bellarmin Blanchette Ludivine Lafontaine Bertha Blanchette Léopold Bernadette Alexandre Julia Charles-Emile
5—Alphonse Chabot Odile Landry	
6—Edmond Labrecque Victoria Picard	
7—Joseph Chabot Eléonore Chabot Léontine	11—Allyre Tanguay Antoinette Tanguay

Familles	10
Communiants	24
Non-communiants	15
Ames	39
Maisons	10

X^e RANG OU NOVA SCOTIA

1—Joseph Lafontaine
Obéline Ruel
Hervé Lafontaine
Marie
Laura
Louise
Blanche

2—Frank Paré
Flodie Ruel
Emile Paré
Amida
Alice
Gédéon
Alexandrine
Eva
Ernestine
Elda

3—Patrick Hayes (78)
Michael Hayes
Charlotte Humphry
Mary Hayes
Bridget
Patrick
Joseph
Margaret
Edward
Michael
Geoffrey
Wilfred

4—George Duncan
Ann Cassidy
James Duncan

5—Veuve Clark
Joseph

6—Veuve Frank Halligan
Frank
James
Helen
Ann
Joseph

7—James Burns
Bridget Dunigan

8—John O'Farrell (80)
John O'Farrell
Kate Clark
John O'Farrell
Mary
Magdalen
Anna

9—Patrick Duncan
Anna Humphry
Robert Duncan
Flora
Joseph

10—Veuve John Hickey
Mary
Anna
Patrick
Arthur
Margaret
Annie
Bridget
Michael

11—Michael Quigley (veuf)
Michael
Thomas
James
Annie Duncan

Familles	II
Communians	49
Non-communiants	19
Ames.	68
Maisons	II

IX^e RANG OU RANG DE L'ÉGLISE

- | | |
|--|---|
| 1—Veuve James O'Farrell
Joseph O'Farrell
James
John | 8—Jean Lafontaine
Bridget Halligan
Léo Lafontaine
Éméric |
| 2—James Kinsella
Annie Walsh
Thomas Kinsella
Michael | 9—Philéas Ruel
Odélie Audet
Joseph Ruel
Sem
Alphonse
Napoléon
Albert
Marie
Alice |
| 3—James Dwyer
Margaret Hayes
Maggie Dwyer
Johnnie
Daniel
Kate | 10—Veuve Ryan
Patrick |
| 4—Veuve Patrick O'Farrell
Miles
Michael | 11—Patrick O'Farrell
Maggie O'Neill
Edmund O'Farrell |
| 5—James O'Farrell
Mary Halligan
Margaret O'Farrell
Francis
Robert Welsh (orphelin) | 12—Évangéliste Grégoire
Octavie Roy
Gauvin Crégolre
Armand
Aimée
Alonzo
Élie
Jules
Berthe |
| 6—Anselm Henri
Rose-Aimée Audet
Eva Henri
Joseph | 13—Edmund Ryan
Helen Dwyer |
| 7—Veuve Thomas O'Farrell
Annie } (absents)
James } | |

14—Joseph Fitzmaurice
Arthémise Bissonnette
Joseph Fitzmaurice

Ann Cassidy
Edward
Thomas
William

15—Louis Lacroix
Philomène Proulx
Malvina Lacroix

Helen

16—James Cassidy
Helen Kinsella
James Cassidy

17—Peter Shaughnessy
Minnie O'Neill
Veuve Shaughnessy
Augustine Piper (orphelin)

Familles	16
Communians	46
Non-communians	25
Ames	71
Maisons	15

XIe RANG

1—Onésime Henri
Rose-Anna Corriveau
Marie Henri
Clarida
Albert
Édouard
Lévis
Simone

Cyrille Beaudoin
Exilia
Anna
Rose-Anna
Joseph

2—Joseph Humphry
Maggie Halligan

6—Michael Mc Grath
Johanna Dwyer
Nora Mc Grath
Nellie

3—Joseph Healy
Ann Halligan
Joseph Healy
Edward
Mathias
John

7—Thomas Mc Grath
Bridget Hickey
Arnold Mc Grath

8—Thomas Ruel
Joséphine Boilard
Marie Ruel
Alfred
Anne-Marie

4—Théophile Beaudoin
Marie Labrecque.

Antonia
Anais
Aimée

5—Cyrille Beaudoin
Rosse de Lima Fournier

Alice
Léda

9—Ann McGrath (73)
Édouard McGrath
Marie Pouliot
Annie Mc Grath
Alice
Émérence
Joseph
Anna
Mary
John

10—James Humphry
Mary Lynch
Bridget Humphry (86)
Joseph Humphry
Annie
James
Thomas
Patrick

11—Adélarde Boilard
Clémentine Provençal
Joseph Boilard

12—Edward Humphry
Annie Dwyer
Annie Humphry
Edward
Mary
Kate
John
James

13—Veuve J. Hickey
Patrick
William
Frank
Michael.

14—Thomas Hickey
Bridget Brennan
Ernest Hickey
Geoffrey
Annie

15—Constantine O'Rourke
Marie Ruel
Georges O'Rourke
Daniel
John
Joseph
Édward
Michael
Timothy
Cornelius
Arthur

16—John O'Rourke.
Mary Dwyer
John O'Rourke
James
Joseph
Margaret
Bertha

17—Joseph Boilard
Asilda Couture
Marie-Laure Boilard

18—John Lynch
Annie Kennedy
Annie Lynch
Thomas

19—Raymond Henri
Marie Blais
Arthur Henri
Joseph
Octavie

20—James Kennedy
Kate Comber
Mary Kennedy
Ann

21—Étienne Ruel
 Marie Bédard
 Marie Ruel
 Rose
 Alice
 Joseph
 Étienne
 Anselme
 Alfred
 Justine

22—Veuve Corriveau
 Évariste Corriveau

23—Anselme Pouliot
 Florida Corriveau
 Marie Pouliot
 Joseph
 Alfred
 Alice

24—Joseph Théberge
 Exilia Corriveau
 Marie Théberge
 Paul
 Alphonse
 Joseph
 Yvonne
 Alexis
 Théodore
 Juliette
 Louis

25—Arthur Labrecque
 Rose de Lima Jolin
 Claudia Labrecque
 Alfred
 Elphège
 Joseph
 Gédéon

Familles	25
Communiants	100
Non-communiants	49
Ames	149
Maisons	23

II° III° ET IV° RANGS DE BUCKLAND

II° RANG

1—Thomas Kelly
 Ann Cassidy
 Gertrude Kelly

2—Veuve Owen Kelly
 John Kelly

3—John Kelly
 Kate Leonard

4—Owen Kelly (junior)
 Célanire Ruel
 Joseph Kelly
 Bridget
 Patrick
 Juliette

III^e RANG

- | | |
|--|---|
| 1—Joseph Landry
Clémentine Lavallée
Eugène Landry
Joseph
Noé | 7—Michel Nadeau
Olivine Tanguay
Evangéliste Nadeau
Émile
Gédéon
Allyre
Georgiana
Ferdinand
Albina |
| 2—Ferdinand Royer
Odélie Landry
Alphonse Royer | 8—Veuve Doherty
James
Thomas
Susie |
| 3—Théophile Tanguay
Mathilda Nadeau
Olivine Nadeau | 9—Joseph Ruel
Marcelline Royer
Léda Ruel |
| 4—Joseph Nadeau
Virginie Garant
Théodore Nadeau
Ernest
Béatrice
Eva
Eusèbe
Marie-Alexandrine | 10—Albini Lafontaine
Bridget Cassidy
Jean-Octave |
| 5—Patrick O'Farrell
Mary-Ann O'Reilly
James O'Farrell
Patrick
Rosa
Johnnie
Mary
Bridget
Anastasia
Helen
Joseph | 11—Noé Labrecque
Rose Ruel
Noé Labrecque
Béatrice
Albertine
Ernest |
| 6—James Kelly
Mary Burns
Mary-Agnes Kelly | 12—James Doyle
Kate Kilgannan
Mary Doyle
Nellie |
| | 13—James O'Farrell
Margaret Doyle
Frank O'Farrell
Elisabeth } (jumelles)
Maggie }
John |

14—Joseph Smith
Eva Marceau
George Smith
Annie
John

15—Archibald Smith
Ann Kelly
Nicolas Smith
Arthur
Elizabeth
Mary
Susie
Amida

16—Philéas Ruel
Marie Labrecque
Eva Ruel

Clara Ruel
Béatrice
Élodie
Joseph

17—Alfred Labrecque
Rose de Lima Gaulin
Odélie Labrecque
Léa
Albert
Flora
Amédée
Rose de Lima

18—Omer Cameron
Jane Smith
Joseph-Omer Cameron

IV^e RANG

1—James Duncan (veuf)
2—Veuve William Cassidy
Philip-Joseph
Susie
Frank
Rosa
3—John Cassidy (veuf)
Johnnie

4—Philip Cassidy
Annie Lynch

5—John Kelly
Adèle Royer
Kate Kelly
John
Peter
Marcelline
Bridget
Mary

Georgiana Kelly
Dorothy
Michael

6—James O'Farrell
Mary Fitzgibbous
Thomas O'Farrell
Elizabeth

7—Thomas Morgan
Sara Blanchette
Mary Morgan
Johnnie
James
Bridget
Kate
Annie
Nellie

8—Hector Marceau
Anne-Marie Lafontaine
Béatrice Marceau
Antonio
Léon

9—John O'Farrell
Mary Morgan

Familles	32
Communiants	119
Non-communiants	38
Ames	157
Maisons	30

TOTAL

Familles	224
Communiants	803
Non-communiants	324
Ames	1129
Maisons	222

FIN DE L'APPENDICE

ERRATUM

P. 109, 2^e alinéa, 5^e ligne, au lieu de

Chaque peuple, dit Boileau, a son esprit, etc.,

lisez :

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Lettre de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, à l'auteur.	9
Préface.	11
Introduction.	13

CHAPITRE I

Origine du nom Malachie.—Rencontre du cardinal Logue, un des successeurs de saint Malachie sur le siège d'Arnagh.— Vie de saint Malachie ; ses vertus, ses miracles.	17
---	----

CHAPITRE II

Développements de la colonisation dans le township de Frampton. — Origine du mot Frampton. — Pierre-Édouard Desbarats, fondateur de la paroisse. — Missionnaires et curés. — Origine de Standon. — Cranbourne.	27
---	----

CHAPITRE III

Colonisation dans East Frampton. — William et Gilbert Henderson, écossais, fondateurs d'East Frampton (Saint-Malachie.) — Premières possessions des terres dans East Frampton par les Canadiens-Français qui avaient combattu à la guerre de 1812-1814.	33
--	----

CHAPITRE IV

Premiers colons de Saint-Malachie. — Fondation d'une école par les seigneurs Henderson. — État de la colonie en 1823 et en 1830.	37
---	----

CHAPITRE V

Premiers colons. — Origine du mot « Crapaudière ». — Un crapaud en mosaïque dans une église de Rome. — Arguments en faveur du nom Saint Patrick.	43
---	----

CHAPITRE VI

CONCESSION DE NOVA-SCOTIA

Origine du mot « Nova Scotia ». — Premiers possesseurs des terres. — Premiers colons. — Rivière Tough, et non La Touche. — Origine	
--	--

du mot Tough ; discussion. — Un personnage important, Michael Quigley, partisan du Home Rule..... 49

CHAPITRE VII

CONCESSION HEMISON

Premiers colons. — Un magasin en 1847. — Rendez-vous chez J. Wilson. — Discussion sur les affaires d'Irlande. — Mort d'O'Connell. Chapelle protestante de Saint-Paul. — Le ministre Boyle. — Manoir de la seigneuresse Anne Henderson..... 55

CHAPITRE VIII

CONCESSION BOIS-GUILBERT

Seigneurie de Gilbert Henderson. — Premiers colons. — Origine du mot Bois-Guilbert. — Inondation de la rivière Etchemin ; un pont emporté ; une maison, soulevée par les glaces, va s'échouer sur la petite île..... 61

CHAPITRE IX

CONCESSION HUMPHRYVILLE

Premiers possesseurs des terres en 1815. — Origine du mot Humphryville. — Mouvement de colonisation dans cette partie. — Communication interrompue entre Frampton et Saint-Malachie par suite d'une inondation. — Un cyclone en 1903.... 65

CHAPITRE X

CONCESSION BALLYPORREEN

Origine du mot Ballyporreen. — Premiers propriétaires en 1815. — Premiers colons émigrés d'Irlande. — Histoire d'un émigré qui prit part à la bataille de Waterloo et vint s'établir en 1823 dans la concession de Ballyporreen..... 69

CHAPITRE XI

SAINT-MALACHIE MISSION (1840 à 1857)

Souvenir d'Irlande. — Difficultés des colons pour se rendre à l'église de Saint-Edouard de Frampton. — Deux mariages. — Le Rév. John O'Grady, curé de Frampton, nommé missionnaire à Saint-Malachie. — Souvenir d'une première messe dans la concession de Ballyporreen..... 73

CHAPITRE XII

Correspondance entre le curé O' Grady et l'évêque de Québec au sujet de la mission d'East Frampton. — Construction d'une chapelle en 1845. — Michael Quigley, bienfaiteur. — Le six octobre 1845, la mission est placée sous le patronage de saint Malachie, archevêque d'Armagh..... 81

CHAPITRE XIII

Première assemblée des francs tenanciers pour l'élection de trois marguilliers. — Décret de l'archevêque pour la formation du corps des marguilliers. — Difficulté entre M. le curé Dunn et M. Quigley. — Recensement de la mission en 1848. — Un don de vingt livres. — Terre de la fabrique..... 87

CHAPITRE XIV

Arrivée de l'abbé O. Paradis à Frampton. — Sa première mission à Saint-Malachie. — Lettre de nomination. — Projet de construction d'un presbytère. — Saint-Malachie de 1857 à 1867.... 99

CHAPITRE XV

Arrivée du rév. W. Richardson. — Sa nomination comme missionnaire de Standon. — Quelques mots sur Standon. — Annexion de Humphryville et du septième rang de Frampton à Saint-Malachie. — Saint-Malachie érigé en paroisse. — Décret canonique de Mgr l'archevêque détachant une partie de Sainte-Claire, de Saint-Jeau et de Buckland pour les annexer à Saint-Malachie. — Organisation des écoles sous M. Richardson..... 109

CHAPITRE XVI

Proclamation du Lieutenant-Gouverneur. — Lettre de Mgr l'archevêque de Québec. — Longues-Pointes. — Travaux importants à l'intérieur de la chapelle. — Entreprise confiée à M. Pierre Turgeon. — Première messe du rév. John O'Farrell, ordonné prêtre à Saint-Malachie. — Recensement de 1875, après l'annexion.... 123

CHAPITRE XVII

Arrivée d'un nouveau curé. — Réjouissance des Canadiens. — Un don de deux cents piastres. — Assurance des fabriques. — Notes du cardinal Taschereau. — Départ du curé pour l'Europe et la Terre-Sainte. — Nomination du rév. P. Bégin. — Démembrement de

	PAGE
la paroisse. — Origine de Saint-Damien. — Œuvres du rév. M. Brousseau. — Successeurs à la cure. — Notre-Dame des Champs..	135

CHAPITRE XVIII

Arrivée du rév. J.-H. Fréchette. — Décret de Mgr l'archevêque permettant la construction d'une église. — Election de trois syndics. Bénédiction de l'église et de trois cloches. — Règlement du cimetière. — Départ du rév. J.-H. Fréchette pour la cure de Sainte-Claire.....	147
--	-----

CHAPITRE XIX

Nomination du rév. J.-A. Kirouac. — Réparation du presbytère. — Agrandissement du cimetière. — Construction d'une école modèle et d'un aqueduc par le curé. — Travaux du Transcontinental. — Allocution en italien par le rév. J.-A. Kirouac aux ouvriers italiens. — Acquisition d'un orgue. — Divers travaux.....	157
---	-----

CHAPITRE XX

Commencement de la mission de Saint-Nazaire. — M. le curé Bégin nommé premier missionnaire. — Première messe célébrée dans une maison privée. — Construction de la chapelle en 1892. — Premiers syndics. — Mission desservie par le rév. J.-H. Fréchette. — Nomination de M. Paul Dubé. — Ses successeurs. — Le Rév. Charles Auger, premier curé.....	167
---	-----

CHAPITRE XXI

Construction et bénédiction de la chapelle. — Erection d'une croix dans le nouveau cimetière. — Bénédiction solennelle. — Formation d'un conseil municipal et d'une commission scolaire. — Départ du rév. C. Auger pour la cure de Saint-Rémi. — Arrivée du nouveau curé. — Sa biographie.....	175
Epilogue.....	183
Appendice	187